

COMPTES PUBLICS 2024-2025

VOLUME 2

Renseignements financiers
sur le fonds consolidé du
revenu : fonds général
et fonds spéciaux



COMPTES PUBLICS 2024-2025

VOLUME 2

Renseignements financiers
sur le fonds consolidé du
revenu : fonds général
et fonds spéciaux

Année financière terminée le 31 mars 2025

Publiés conformément aux dispositions de l'article 86
de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001)

Comptes publics 2024-2025 – Volume 2

**Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Septembre 2025**

ISSN 1925-1815 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2025

Table des matières

Avant-propos	i
---------------------------	----------

Section A : Fonds général

Rapport de l'excédent des dépenses et des autres coûts sur les crédits	3
--	---

Sommaire des crédits

État de l'emploi des crédits	7
------------------------------------	---

Sommaire des revenus et des dépenses

Revenus et dépenses des portefeuilles	15
---	----

Revenus des portefeuilles par catégories.....	16
---	----

Dépenses des portefeuilles par supercatégories.....	18
---	----

Dépenses de transfert des portefeuilles par bénéficiaires et par catégories.....	20
--	----

Dépenses d'affectation à un fonds spécial des portefeuilles par catégories.....	22
---	----

Revenus, crédits, dépenses et autres coûts par portefeuilles

Assemblée nationale	25
---------------------------	----

Personnes désignées par l'Assemblée nationale	35
---	----

Affaires municipales et Habitation.....	45
---	----

Agriculture, Pêcheries et Alimentation	59
--	----

Conseil du trésor et Administration gouvernementale	69
---	----

Conseil exécutif	85
------------------------	----

Culture et Communications	99
---------------------------------	----

Cybersécurité et Numérique.....	111
---------------------------------	-----

Économie, Innovation et Énergie	123
---------------------------------------	-----

Éducation.....	137
----------------	-----

Emploi et Solidarité sociale	151
------------------------------------	-----

Enseignement supérieur	163
------------------------------	-----

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs.....	177
--	-----

Famille	189
---------------	-----

Finances	203
----------------	-----

Immigration, Francisation et Intégration.....	217
---	-----

Justice.....	227
Langue française	241
Relations internationales et Francophonie.....	249
Ressources naturelles et Forêts.....	261
Santé et Services sociaux	273
Sécurité publique	289
Tourisme.....	303
Transports et Mobilité durable.....	315
Travail	327

Comptes à fin déterminée

Revenus et dépenses des comptes à fin déterminée	338
--	-----

Section B : Fonds spéciaux

Rapport de l'excédent des dépenses et des investissements des fonds spéciaux sur les sommes approuvées	343
---	-----

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements des fonds spéciaux par portefeuilles

Affaires municipales et Habitation	
Fonds régions et ruralité.....	349
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	350
Culture et Communications	
Fonds Avenir Mécénat Culture.....	351
Fonds du patrimoine culturel québécois	352
Cybersécurité et Numérique	
Fonds de la cybersécurité et du numérique.....	353
Économie, Innovation et Énergie	
Capital ressources naturelles et énergie.....	354
Fonds des ressources naturelles	355
Fonds du développement économique	356
Fonds pour la croissance des entreprises québécoises.....	357
Éducation	
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique.....	358

Emploi et Solidarité sociale

Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	359
Fonds de développement du marché du travail.....	360
Fonds des biens et des services	361
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	362
Fonds québécois d'initiatives sociales	363

Enseignement supérieur

Fonds pour l'excellence et la performance universitaires.....	364
---	-----

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

Fonds bleu	365
Fonds d'électrification et de changements climatiques	366
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État.....	368
Fonds des ressources naturelles	369

Famille

Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	370
---	-----

Finances

Fonds de financement.....	371
Fonds de l'aide financière à l'investissement et des contrats spéciaux	372
Fonds de lutte contre les dépendances	373
Fonds des générations	374
Fonds du centre financier de Montréal.....	375
Fonds du Plan Nord.....	376
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	377
Fonds relatif à l'administration fiscale	378

Justice

Fonds Accès Justice.....	379
Fonds affecté à l'aide des personnes victimes d'infractions criminelles.....	380
Fonds des registres du ministère de la Justice	381
Fonds du Tribunal administratif du Québec	382

Ressources naturelles et Forêts

Fonds des ressources naturelles	383
Fonds d'information sur le territoire.....	385

Santé et Services sociaux

Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis.....	386
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	387

Sécurité publique	
Fonds des services de police	388
Tourisme	
Fonds de partenariat touristique.....	389
Transports et Mobilité durable	
Fonds aérien.....	390
Fonds de gestion de l'équipement roulant	391
Fonds de la sécurité routière	392
Fonds des réseaux de transport terrestre	393
Travail	
Fonds du Tribunal administratif du travail	395
Descriptions des programmes.....	397
Glossaire	417

Avant-propos

Le volume 2 des comptes publics est préparé par le Contrôleur des finances pour le ministre des Finances selon les dispositions de l'article 86 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001). Il présente des renseignements financiers portant sur le fonds consolidé du revenu, lequel est constitué du fonds général et des fonds spéciaux. Son objectif principal est de faire état de l'emploi des crédits des ministères et organismes budgétaires ainsi que des autorisations de dépenses et d'investissements des fonds spéciaux conformément aux sommes autorisées par le Parlement qui sont consignées dans le budget de dépenses.

Ce volume se divise en deux sections.

- La section A présente les revenus des ministères et organismes budgétaires, leurs crédits autorisés, les dépenses et les autres coûts imputés à ces crédits ainsi que les opérations financières des comptes à fin déterminée qu'ils administrent.
- La section B présente les revenus des fonds spéciaux ainsi que leurs dépenses et leurs investissements approuvés et réalisés.

Le fonds général et les fonds spéciaux rendent compte de leurs opérations financières selon les méthodes comptables adoptées par le Conseil du trésor. Celles-ci sont décrites dans les notes complémentaires des états financiers consolidés du gouvernement que présente le volume 1 et dans la Directive sur les conventions comptables du gouvernement adoptée par le Conseil du trésor.

Section A : Fonds général

Cette section rend compte des opérations des entités dont les revenus sont versés au fonds général ou au Fonds des services de santé et de celles dont le fonctionnement est tributaire d'allocations du Parlement du Québec, soit :

- l'Assemblée nationale;
- les personnes désignées par l'Assemblée nationale;
- les ministères et organismes budgétaires.

La section A rend également compte des revenus du fonds général liés à l'application ou à l'exécution de toute loi dont la responsabilité est confiée au ministre du Revenu. Ces revenus sont administrés par l'Agence du revenu du Québec et présentés dans le portefeuille Finances, puisque le ministre des Finances exerce les fonctions de ministre du Revenu.

Pour les besoins de la présente section :

- les revenus administrés par l'Agence du revenu du Québec sont réduits des créances douteuses afférentes, conformément à l'article 69 de la Loi sur l'Agence du revenu du Québec (RLRQ, chapitre A-7.003);
- les revenus de l'impôt sur le revenu et les biens sont réduits des crédits d'impôt remboursables prévus dans la Loi sur les impôts (RLRQ, chapitre I-3), ces crédits étant des transferts financés par le régime fiscal, soit des avantages financiers autres que la réduction de l'impôt ou des taxes qu'un contribuable aurait dû autrement verser au gouvernement;

Avant-propos (suite)

- les restructurations entre deux entités du fonds général ayant eu lieu au cours de l'année financière ne sont pas reflétées, afin de respecter la structure budgétaire en vigueur au moment de l'approbation parlementaire des crédits. Les incidences de ces restructurations sont comptabilisées au solde d'ouverture du déficit cumulé dans l'année financière où la structure budgétaire est modifiée.

La section A présente :

- le rapport de l'excédent des dépenses et des autres coûts des ministères et organismes budgétaires sur les crédits autorisés par le Parlement;
- le sommaire des crédits;
- le sommaire des revenus et des dépenses des portefeuilles¹;
- le détail des revenus, des crédits autorisés, des dépenses et des autres coûts par portefeuilles¹, c'est-à-dire plus précisément :
 - les revenus, présentés par catégories,
 - les crédits, les dépenses et les investissements, présentés par programmes,
 - les crédits autorisés, les dépenses et les autres coûts, présentés par programmes, éléments et supercatégories,
 - l'évolution des crédits initiaux, présentée par programmes,
 - les dépenses de transfert, présentées par programmes, ainsi qu'une ventilation par bénéficiaires et par catégories de dépenses,
 - les dépenses d'affectation à un fonds spécial, présentées par catégories de dépenses;
- les revenus et les dépenses des comptes à fin déterminée administrés par l'Assemblée nationale ainsi que par les ministères et organismes budgétaires.

¹ Les revenus et les dépenses excluent les opérations liées aux comptes à fin déterminée, ces dernières étant présentées distinctement.

Avant-propos (suite)

Section B : Fonds spéciaux

Cette section rend compte des opérations des fonds spéciaux par portefeuilles. Elle présente :

- le rapport de l'excédent des dépenses et des investissements des fonds spéciaux sur les sommes approuvées par le Parlement;
- le détail des revenus, des dépenses, des excédents à approuver, des surplus (déficits) cumulés liés aux activités au début et à la fin, des investissements ainsi que des prévisions des fonds spéciaux.

Approbations

Lorsque les dépenses et les investissements effectués par le fonds général et les fonds spéciaux sont supérieurs aux sommes approuvées par le Parlement, ils occasionnent un excédent qui doit faire l'objet d'une approbation. Toutefois, certaines dépenses et certains investissements effectués par le fonds général et les fonds spéciaux ne sont pas soumis à l'approbation du Parlement ou ont déjà été approuvés par des lois particulières autres que celles sur les crédits.

De plus, les dépenses et les acquisitions d'immobilisations négatives découlant du renversement des créditeurs et frais à payer, c'est-à-dire l'écart entre le montant estimé et le montant réel connu dans une année financière subséquente, ne doivent pas créer de disponibilité budgétaire.

Modification comptable – Paiements de transfert

Le gouvernement a modifié l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert au cours de l'année financière terminée le 31 mars 2021. Depuis cette date, les dépenses de transfert relativement aux infrastructures publiques sont comptabilisées au rythme des travaux admissibles réalisés par les bénéficiaires de ces transferts. Les infrastructures subventionnées ont fait l'objet de l'inscription d'une provision au Fonds de suppléance. L'intégration de cette modification comptable au processus d'autorisation parlementaire habituel a débuté en 2022-2023 et se poursuivra jusqu'en 2025-2026. Les dépenses de transfert sont présentées dans les programmes concernés des ministères, sauf pour le ministère de la Culture et des Communications, qui les présente dans le programme 01 – Direction, administration et soutien à la mission.

Par ailleurs, les révisions de dépenses et d'investissements encourues au plus tard le 31 mars 2022 sont déjà approuvées en vertu des articles 141 et 142 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement dans le secteur financier (L.Q. 2021, c. 34).

Avant-propos (suite)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} avril 2022, le gouvernement a appliqué la norme comptable du chapitre SP 3280, OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS, du *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément à cette norme, un passif doit désormais être comptabilisé dès que le gouvernement acquiert ou construit une immobilisation pour laquelle il a une obligation juridique d'engager des coûts afin de la mettre hors service de façon permanente. Au moment de la comptabilisation initiale du passif, un actif équivalent est comptabilisé. Cet actif est ensuite amorti sur la durée de vie utile de l'immobilisation concernée par l'obligation de mise hors service. Auparavant, ces coûts étaient constatés dans l'exercice au cours duquel ces immobilisations étaient mises hors service.

Pour 2024-2025, les dépenses et les investissements des ministères et organismes budgétaires liés à la mise hors service d'immobilisations ayant pris naissance avant le 1^{er} avril 2022 sont couverts par des crédits permanents octroyés en vertu des dispositions de la Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 22 mars 2022 et à certaines autres mesures (L.Q. 2023, c. 2).

Les approbations nécessaires pour l'excédent des dépenses et des investissements résultant de révisions des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ayant pris naissance avant le 1^{er} avril 2022 ainsi que pour les dépenses de désactualisation et d'indexation ont été octroyées en vertu des dispositions de cette même loi.

Autres éléments

Pour les fonds spéciaux, d'autres dépenses et investissements ne nécessitent pas d'approbation annuelle :

- les dépenses liées aux quotes-parts des participations dans des partenariats du fonds Capital ressources naturelles et énergie et du Fonds du développement économique;
- les investissements du Fonds des générations (article 8 de la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations [RLRQ, chapitre R-2.2.0.1]) et ceux réalisés conformément à l'article 15 de la Loi sur l'administration financière;
- le service de la dette et les investissements sous forme de prêts, placements, avances et autres coûts du Fonds de financement (article 34 de la Loi sur le ministère des Finances [RLRQ, chapitre M-24.01]);
- les dépenses financées par la contribution des automobilistes au transport en commun du Fonds des réseaux de transport terrestre (article 88.5 de la Loi sur les transports [RLRQ, chapitre T-12]).

Avant-propos (suite)

Structure des portefeuilles

L'information présentée dans le volume 2 correspond aux portefeuilles et aux responsabilités établis dans le *Budget de dépenses 2024-2025*, à l'exception du Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétique puisque ce dernier a cessé ses activités le 31 mars 2024 en vertu de l'article 19 de la Loi édictant la Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique (L.Q. 2024, c. 5).

Arrondissement

Les montants indiqués dans les tableaux ont été arrondis au millier de dollars près. En raison de cet arrondissement, l'addition des montants présentés peut ne pas correspondre au total indiqué.

FONDS GÉNÉRAL

Rapport de l'excédent des dépenses et des autres coûts sur les crédits

Année financière terminée le 31 mars 2025

Par l'adoption de crédits annuels et de crédits permanents, le Parlement autorise le gouvernement à effectuer, à même le fonds général, des dépenses, des acquisitions d'immobilisations, des prêts, des placements ainsi que des avances et à assumer d'autres coûts. Quand l'Assemblée nationale ne siège pas, des crédits peuvent être constitués par l'autorisation de mandats spéciaux en vertu de l'article 51 de la Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01).

Chacun des programmes de l'Assemblée nationale, des personnes désignées par l'Assemblée nationale et des autres portefeuilles est constitué de crédits annuels, de crédits permanents ou des deux. L'autorisation d'effectuer des dépenses et d'assumer d'autres coûts sur des crédits permanents n'est pas limitée à la somme prévue dans le budget de dépenses. Les soldes inutilisés des crédits annuels à la fin de l'année financière deviennent périmés, sauf si leur report est autorisé par le gouvernement en vertu de l'article 45 de la Loi sur l'administration publique. L'excédent des dépenses et des autres coûts sur les crédits alloués doit être porté aux comptes de l'année et assumé à même les crédits de l'année financière suivante conformément à l'article 25 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001). Un tel excédent, s'il se produit, doit faire l'objet d'un rapport dans les comptes publics, conformément aux dispositions de l'article 86 de la Loi sur l'administration financière.

L'état de l'emploi des crédits de l'année financière terminée le 31 mars 2025 démontre qu'aucun excédent des dépenses et des autres coûts sur les crédits de cette année financière n'a été constaté. Les crédits étaient suffisants pour l'inscription des dépenses et des autres coûts réalisés.

Au nom du gouvernement du Québec,

La sous-ministre des Finances,

La contrôlease des finances,

Original signé

Original signé

Christyne Tremblay

Lucie Pageau, CPA

Québec, le 26 septembre 2025

SOMMAIRE DES CRÉDITS

État de l'emploi des crédits

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés (tableau 1)	Moins : Crédits utilisés (tableau 2)	Moins : Autres décisions liées à l'engagement des crédits			Excédents
			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés	
Assemblée nationale	198 071	198 071				
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	155 675	151 345			4 330	
Affaires municipales et Habitation	3 953 385	3 953 385				
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 294 688	1 294 688				
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	3 510 339	2 288 310			1 222 029	
Conseil exécutif	737 116	732 585	760		3 771	
Culture et Communications	1 322 851	1 320 568			2 282	
Cybersécurité et Numérique	205 564	205 564				
Économie, Innovation et Énergie	2 422 603	2 396 939	19 700		5 963	
Éducation	23 508 706	23 508 706				
Emploi et Solidarité sociale	5 421 079	5 421 079				
Enseignement supérieur	10 477 597	10 477 597				
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	606 295	592 732			13 563	
Famille	4 222 243	4 222 243				
Finances	7 202 904	7 200 735			2 169	
Immigration, Francisation et Intégration	639 489	639 489				
Justice	2 169 035	2 169 035				
Langue française	79 799	79 799				
Relations internationales et Francophonie	186 091	186 091				
Ressources naturelles et Forêts	727 136	727 136				
Santé et Services sociaux	61 046 016	61 029 765			16 251	
Sécurité publique	2 597 289	2 597 289				
Tourisme	532 131	532 131				
Transports et Mobilité durable	4 236 918	4 236 918				
Travail	49 314	49 314				
	137 502 333	136 211 514	20 460	-	1 270 359	-
Annuels	106 788 303	105 497 485	20 460		1 270 359	
Permanents	30 714 029	30 714 029				
	137 502 333	136 211 514	20 460	-	1 270 359	-
Dépenses	134 880 269	134 800 662	20 460		59 147	
Investissements :						
Prêts, placements, avances et autres coûts	1 880 243	683 802			1 196 441	
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	609 766	596 741			13 025	
Immobilisations en ressources informationnelles	132 055	130 310			1 745	
	137 502 333	136 211 514	20 460	-	1 270 359	-

Tableau 1 : Crédits autorisés

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux (tableau 1.1)	Crédits complémentaires (tableau 1.2)	Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Total
Assemblée nationale	198 739	3 285		(3 953)	198 071
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	152 020	417	8 074	(4 836)	155 675
Affaires municipales et Habitation	3 041 050	5 482	857 023	49 830	3 953 385
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 251 432	13 551	28 341	1 364	1 294 688
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	20 155 656		(16 542 433)	(102 884)	3 510 339
Conseil exécutif	719 497		16 391	1 228	737 116
Culture et Communications	898 872		394 618	29 361	1 322 851
Cybersécurité et Numérique	124 203		81 361		205 564
Économie, Innovation et Énergie	1 550 825		872 335	(558)	2 422 603
Éducation	18 903 018		4 194 260	411 428	23 508 706
Emploi et Solidarité sociale	5 096 606	7 250	297 286	19 937	5 421 079
Enseignement supérieur	8 964 782		1 394 126	118 688	10 477 597
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	590 204	15 655	514	(77)	606 295
Famille	3 519 230	26 311	676 729	(28)	4 222 243
Finances	6 680 462		(43 801)	566 243	7 202 904
Immigration, Francisation et Intégration	736 686	61 915	(159 107)	(5)	639 489
Justice	1 608 172	7 533	476 744	76 586	2 169 035
Langue française	68 626		11 173		79 799
Relations internationales et Francophonie	181 527		4 348	216	186 091
Ressources naturelles et Forêts	523 636		155 531	47 969	727 136
Santé et Services sociaux	54 555 327		5 769 598	721 090	61 046 016
Sécurité publique	2 035 753	3 499	413 115	144 922	2 597 289
Tourisme	219 029		299 560	13 542	532 131
Transports et Mobilité durable	3 025 270	2 616	781 439	427 593	4 236 918
Travail	36 540		12 775	(1)	49 314
	134 837 161	147 515	-	2 517 657	137 502 333
Annuels	106 672 519	115 784			106 788 303
Permanents	28 164 642	31 730		2 517 657	30 714 029
	134 837 161	147 515	-	2 517 657	137 502 333
Dépenses	131 140 598	144 162	1 073 848	2 521 660	134 880 269
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts	3 097 262		(1 216 919)	(99)	1 880 243
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	446 991	998	164 325	(2 549)	609 766
Immobilisations en ressources informationnelles	152 310	2 354	(21 254)	(1 356)	132 055
	134 837 161	147 515	-	2 517 657	137 502 333

Tableau 1.1 : Crédits initiaux

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Annuels	Permanents	Votés au cours d'années antérieures		Total
			Reports	Votés pour une période de plus d'un an	
Assemblée nationale		198 739			198 739
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	79 310	72 711			152 020
Affaires municipales et Habitation	3 041 031	19			3 041 050
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 251 422	10			1 251 432
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	19 312 965	842 690			20 155 656
Conseil exécutif	717 583	1 914			719 497
Culture et Communications	898 862	10			898 872
Cybersécurité et Numérique	124 193	10			124 203
Économie, Innovation et Énergie	1 549 306	1 519			1 550 825
Éducation	17 543 728	1 359 290			18 903 018
Emploi et Solidarité sociale	5 091 086	5 519			5 096 606
Enseignement supérieur	8 718 368	246 415			8 964 782
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	590 094	110			590 204
Famille	3 217 920	210		301 100	3 519 230
Finances	191 438	6 489 025			6 680 462
Immigration, Francisation et Intégration	736 676	10			736 686
Justice	1 026 847	581 326			1 608 172
Langue française	68 626				68 626
Relations internationales et Francophonie	181 417	110			181 527
Ressources naturelles et Forêts	498 606	25 030			523 636
Santé et Services sociaux	36 238 392	18 316 936			54 555 327
Sécurité publique	2 012 764	22 989			2 035 753
Tourisme	219 019	10			219 029
Transports et Mobilité durable	3 025 235	35			3 025 270
Travail	36 530	10			36 540
	106 371 419 ⁽¹⁾	28 164 642	-	301 100	134 837 161
Dépenses	102 695 400	28 144 098		301 100	131 140 598
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts	3 097 152	110			3 097 262
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	436 673	10 319			446 991
Immobilisations en ressources informationnelles	142 195	10 115			152 310
	106 371 419	28 164 642	-	301 100	134 837 161

(1) Les crédits annuels ont été autorisés en vertu des lois suivantes :

Loi n° 1 sur les crédits, 2024-2025 (L.Q. 2024, c. 3)

Loi n° 2 sur les crédits, 2024-2025 (L.Q. 2024, c.13)

En milliers de dollars

30 826 710

75 544 709

106 371 419

Tableau 1.2 : Crédits complémentaires

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions	Total
Assemblée nationale			3 285	3 285
Personnes désignées par l'Assemblée nationale			417	417
Affaires municipales et Habitation	5 482			5 482
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	13 551			13 551
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Conseil exécutif				
Culture et Communications				
Cybersécurité et Numérique				
Économie, Innovation et Énergie				
Éducation				
Emploi et Solidarité sociale	7 250			7 250
Enseignement supérieur				
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	15 655			15 655
Famille			26 311	26 311
Finances				
Immigration, Francisation et Intégration	61 915			61 915
Justice	7 533			7 533
Langue française				
Relations internationales et Francophonie				
Ressources naturelles et Forêts				
Santé et Services sociaux				
Sécurité publique	1 782		1 717	3 499
Tourisme				
Transports et Mobilité durable	2 616			2 616
Travail				
	115 784	-	31 730	147 515
Annuels	115 784			115 784
Permanents			31 730	31 730
	115 784	-	31 730	147 515
Dépenses	115 784		28 378	144 162
Investissements :				
Prêts, placements, avances et autres coûts				
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			998	998
Immobilisations en ressources informationnelles			2 354	2 354
	115 784	-	31 730	147 515

Tableau 2 : Crédits utilisés

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Dépenses	Investissements			Total
		Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles	
Assemblée nationale	181 894	14	8 733	7 429	198 071
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	146 142	167	117	4 919	151 345
Affaires municipales et Habitation	3 951 576		205	1 604	3 953 385
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 279 410		11 647	3 630	1 294 688
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	2 286 128		67	2 114	2 288 310
Conseil exécutif	729 327	11	130	3 118	732 585
Culture et Communications	1 317 108		35	3 425	1 320 568
Cybersécurité et Numérique	205 306		82	176	205 564
Économie, Innovation et Énergie	2 391 984	3 272	709	974	2 396 939
Éducation	23 503 182	2	533	4 990	23 508 706
Emploi et Solidarité sociale	5 421 078	1			5 421 079
Enseignement supérieur	10 371 570	101 806		4 220	10 477 597
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	538 370	3	44 974	9 385	592 732
Famille	4 202 473		72	19 697	4 222 243
Finances	7 198 950		12	1 773	7 200 735
Immigration, Francisation et Intégration	627 408		82	11 999	639 489
Justice	2 149 677	30	916	18 413	2 169 035
Langue française	77 898		98	1 803	79 799
Relations internationales et Francophonie	177 276	592	7 255	968	186 091
Ressources naturelles et Forêts	717 681		6 631	2 824	727 136
Santé et Services sociaux	60 307 997	577 905	143 769	94	61 029 765
Sécurité publique	2 554 538		22 142	20 609	2 597 289
Tourisme	532 131				532 131
Transports et Mobilité durable	3 882 563		348 517	5 839	4 236 918
Travail	48 993		15	305	49 314
	134 800 662	683 802	596 741	130 310	136 211 514
Annuels	104 106 525	683 788	587 979	119 193	105 497 485
Permanents	30 694 137	14	8 762	11 117	30 714 029
	134 800 662	683 802	596 741	130 310	136 211 514

SOMMAIRE DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Revenus et dépenses des portefeuilles

Année financière terminée le 31 mars 2025

(en milliers de dollars)

	Revenus	Dépenses
Assemblée nationale	886	190 045
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	727	150 390
Affaires municipales et Habitation	30 800	3 949 311
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	27 931	1 286 593
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 878	2 288 079
Conseil exécutif	2 607	715 513
Culture et Communications	3 283	1 319 326
Cybersécurité et Numérique	37	205 571
Économie, Innovation et Énergie	10 909	2 362 133
Éducation	329 550	23 517 059
Emploi et Solidarité sociale	952 947	5 421 055
Enseignement supérieur	60 606	10 373 025
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	75 695	561 257
Famille	29 776	4 212 770
Finances	42 454 456	7 145 226
Revenus confiés au ministre du Revenu ⁽¹⁾	74 528 908	
Immigration, Francisation et Intégration	1 644 787	632 288
Justice	268 315	2 167 426
Langue française	627	78 350
Relations internationales et Francophonie	1 312	179 996
Ressources naturelles et Forêts	18 399	723 345
Santé et Services sociaux	950 320	60 751 814
Sécurité publique	81 300	2 539 972
Tourisme		532 131
Transports et Mobilité durable	64 208	3 779 833
Travail	138	49 220
	121 540 402	135 131 730
Dépenses – Crédits annuels		104 106 525
Dépenses – Crédits permanents		30 694 137
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		331 068
		135 131 730

(1) Le ministre des Finances exerce également les fonctions de ministre du Revenu.

Revenus des portefeuilles par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Impôt sur le revenu et les biens	Taxes à la consommation	Droits, permis et redevances
Assemblée nationale			
Personnes désignées par l'Assemblée nationale			
Affaires municipales et Habitation			8 082
Agriculture, Pêcheries et Alimentation			18 641
Conseil du trésor et Administration gouvernementale			
Conseil exécutif			
Culture et Communications			854
Cybersécurité et Numérique			
Économie, Innovation et Énergie			157
Éducation			4
Emploi et Solidarité sociale			40 010
Enseignement supérieur			
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs			42 502
Famille			26 838
Finances	11 036 570	29 700	
Revenus confiés au ministre du Revenu ⁽¹⁾	44 100 259	28 376 402	512 873
Immigration, Francisation et Intégration			83 830
Justice			5 934
Langue française			
Relations internationales et Francophonie			
Ressources naturelles et Forêts			16 386
Santé et Services sociaux			2 153
Sécurité publique			25 433
Tourisme			
Transports et Mobilité durable			60 068
Travail			
	55 136 830	28 406 102	843 767

(1) Le ministre des Finances exerce également les fonctions de ministre du Revenu.

Revenus divers	Revenus provenant des entreprises du gouvernement	Revenus autonomes	Transferts du gouvernement fédéral	2025	2024
886		886		886	590
727		727		727	1 224
22 718		30 800		30 800	17 882
9 290		27 931		27 931	26 212
1 878		1 878		1 878	44 032
1 242		1 242	1 366	2 607	29 544
2 429		3 283		3 283	68 055
37		37		37	175
10 752		10 909		10 909	17 081
2 785		2 789	326 761	329 550	255 991
162 032		202 042	750 904	952 947	943 527
60 606		60 606		60 606	47 172
8 193		50 695	25 000	75 695	45 817
2 938		29 776		29 776	30 472
2 080 884	4 636 812	17 783 967	24 670 489	42 454 456	40 604 150
1 539 374		74 528 908		74 528 908	67 344 237
10 522		94 352	1 550 435	1 644 787	868 782
209 190		215 125	53 190	268 315	264 001
627		627		627	192
1 312		1 312		1 312	2 242
2 013		18 399		18 399	62 084
720 012		722 165	228 155	950 320	806 729
11 667		37 100	44 200	81 300	62 401
3 952		64 020	188	64 208	69 126
138		138		138	364
4 866 204	4 636 812	93 889 714	27 650 688	121 540 402	111 612 081

Dépenses des portefeuilles par supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025

(en milliers de dollars)

	Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions
Assemblée nationale	140 570	49 444	
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	106 493	31 218	
Affaires municipales et Habitation	102 678	30 572	
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	154 711	84 710	(230)
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 821 455	196 833	
Conseil exécutif	155 968	39 197	39
Culture et Communications	47 916	33 432	
Cybersécurité et Numérique	50 757	17 933	
Économie, Innovation et Énergie	69 425	27 558	502 772
Éducation	133 626	288 198	
Emploi et Solidarité sociale	204 975	74 687	25 392
Enseignement supérieur	67 395	44 615	85 614
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	275 356	168 617	23
Famille	147 718	117 583	172
Finances	65 374	42 229	
Immigration, Francisation et Intégration	215 968	134 205	
Justice	668 312	701 207	16 356
Langue française	48 830	17 465	
Relations internationales et Francophonie	95 896	31 607	
Ressources naturelles et Forêts	105 788	116 605	(48)
Santé et Services sociaux	136 998	680 575	
Sécurité publique	1 119 285	540 894	104
Tourisme			
Transports et Mobilité durable	159 789	604 163	7
Travail	10 086	6 768	
	6 105 370	4 080 316	630 200
Dépenses – Crédits annuels	5 065 128	3 190 473	553 890
Dépenses – Crédits permanents	1 040 332	191 538	98 797
Dépenses ne nécessitant pas de crédits	(91)	698 306	(22 487)
	6 105 370	4 080 316	630 200

Transfert	Affectation à un fonds spécial	Services de la dette	2025	2024
31			190 045	182 441
12 678			150 390	139 014
3 538 560	277 500		3 949 311	4 160 081
1 047 402			1 286 593	1 233 549
214 644	55 148		2 288 079	648 338
520 308			715 513	924 397
1 212 274	22 168	3 536	1 319 326	1 115 554
120	136 761		205 571	162 444
802 503	959 876		2 362 133	1 724 556
23 033 018	62 217		23 517 059	21 667 950
3 742 986	1 373 016		5 421 055	5 238 375
10 150 402	25 000		10 373 025	9 600 176
104 701	12 560		561 257	574 357
100 756	3 846 539		4 212 770	4 301 065
49 423	600	6 987 599	7 145 226	6 959 342
282 116			632 288	595 709
730 396	51 154		2 167 426	1 736 860
12 056			78 350	64 818
49 244	3 248		179 996	178 491
53 365	447 635		723 345	737 866
59 331 738	594 361	8 142	60 751 814	57 322 438
428 152	451 537		2 539 972	2 361 486
343 026	189 105		532 131	468 960
579 496	2 436 378		3 779 833	2 767 742
26 660	5 707		49 220	46 889
106 366 057	10 950 510	6 999 277	135 131 730	124 912 900
84 643 166	10 641 479	12 389	104 106 525	97 482 685
21 894 745	429 340	7 039 385	30 694 137	28 257 827
(171 855)	(120 309)	(52 497)	331 068	(827 611)
106 366 057	10 950 510	6 999 277	135 131 730	124 912 900

Dépenses de transfert des portefeuilles par bénéficiaires et par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

Bénéficiaires

	Rémunération	Fonctionnement
Entreprises du secteur privé		
Établissements de santé et de services sociaux	26 199 594	11 946 509
Institutions d'enseignement	19 169 218	3 204 751
Municipalités		
Organismes à but non lucratif		
Organismes et entreprises du gouvernement	9 976 584	1 562 086
Personnes	9 920	10 198
Bénéficiaires non ventilés ⁽¹⁾		
	55 355 315	16 723 544

Répartition :

Assemblée nationale		
Personnes désignées par l'Assemblée nationale		
Affaires municipales et Habitation	22 461	72 923
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	85 851	32 153
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	23 502	148 736
Conseil exécutif		2 670
Culture et Communications	92 415	204 901
Cybersécurité et Numérique		
Économie, Innovation et Énergie	7 774	3 176
Éducation	15 370 685	2 515 595
Emploi et Solidarité sociale	1 685	650
Enseignement supérieur	3 799 705	676 283
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs		
Famille		
Finances	19 944	7 911
Immigration, Francisation et Intégration		
Justice	143 797	22 947
Langue française		
Relations internationales et Francophonie		
Ressources naturelles et Forêts		
Santé et Services sociaux	35 699 317	12 819 383
Sécurité publique		(428)
Tourisme	17 497	90 848
Transports et Mobilité durable	67 809	125 798
Travail	2 873	
	55 355 315	16 723 544

(1) Les bénéficiaires non ventilés se rapportent à l'ajustement des dépenses découlant de la modification de l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert.

Capital	Intérêts	Support	2025	2024
211 515	1 611	1 770 837	1 983 963	2 153 353
3 993 985	415 542	1 511 822	44 067 451	41 447 319
5 046 583	616 235	3 965 799	32 002 585	29 270 915
934 733	135 009	2 571 900	3 641 643	3 625 444
209 091	27 309	3 324 729	3 561 130	3 624 826
463 374	36 752	341 987	12 380 782	11 510 614
64 507	627	8 461 521	8 546 773	8 009 208
181 730			181 730	513 533
11 105 518	1 233 085	21 948 595	106 366 057	100 155 211
		31	31	29
		12 678	12 678	13 006
1 012 602	127 241	2 303 333	3 538 560	3 762 411
89 716	51	839 632	1 047 402	990 835
9 653	1 010	31 744	214 644	198 698
87 246	1 924	428 468	520 308	747 670
349 669	48 804	516 485	1 212 274	1 037 216
		120	120	168
98 574	5 090	687 889	802 503	963 591
3 611 067	379 868	1 155 804	23 033 018	21 257 391
81		3 740 569	3 742 986	3 553 315
1 387 416	232 146	4 054 852	10 150 402	9 433 110
(1 606)	868	105 439	104 701	134 083
		100 756	100 756	104 185
		21 568	49 423	44 712
		282 116	282 116	295 430
3 614		560 039	730 396	560 082
		12 056	12 056	11 181
		49 244	49 244	55 068
47 320	398	5 647	53 365	7 562
4 013 530	415 542	6 383 967	59 331 738	55 831 343
27 833		400 747	428 152	362 313
227 936	6 745		343 026	235 285
140 867	13 397	231 625	579 496	531 339
		23 786	26 660	25 189
11 105 518	1 233 085	21 948 595	106 366 057	100 155 211

Dépenses d'affectation à un fonds spécial des portefeuilles par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Rémunération</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Capital</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Support</u>	2025	2024
Affaires municipales et Habitation					277 500	277 500	267 500
Conseil du trésor et Administration gouvernementale		25 648			29 500	55 148	71 838
Culture et Communications			635		21 533	22 168	
Cybersécurité et Numérique	55 796	80 965				136 761	97 027
Économie, Innovation et Énergie	2 413	682 692			274 771	959 876	435 999
Éducation			62 217			62 217	56 273
Emploi et Solidarité sociale	184 623	110 333	6 170	779	1 071 111	1 373 016	1 395 960
Enseignement supérieur					25 000	25 000	25 000
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs					12 560	12 560	57 655
Famille			224 472	17 619	3 604 448	3 846 539	3 947 333
Finances					600	600	600
Justice	9 950	2 528	566		38 110	51 154	45 853
Relations internationales et Francophonie	113	7			3 128	3 248	3 573
Ressources naturelles et Forêts	71 200	213 087			163 347	447 635	410 602
Santé et Services sociaux	75 449	288 109	10 388	5 706	214 709	594 361	474 749
Sécurité publique	358 221	84 950	8 223	143		451 537	410 143
Tourisme	11 375	17 038	31 483	3 671	125 538	189 105	233 676
Transports et Mobilité durable	40 182	234 388	1 938 814	102 294	120 700	2 436 378	1 546 812
Travail	4 759	948				5 707	5 801
	814 082	1 740 692	2 282 969	130 212	5 982 555	10 950 510	9 486 391

**REVENUS, CRÉDITS, DÉPENSES
ET AUTRES COÛTS
PAR PORTEFEUILLES**

ASSEMBLÉE NATIONALE

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances		
Revenus divers	886	590
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	886	590
Transferts du gouvernement fédéral		
	886	590

ASSEMBLÉE NATIONALE

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Secrétariat général et affaires juridiques et parlementaires					
Annuels					
Permanents	14 491	14 485	5		
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>14 491</u>	<u>14 485</u>	<u>5</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Secrétariat général adjoint à l'administration, affaires institutionnelles et Bibliothèque de l'Assemblée nationale					
Annuels					
Permanents	92 681	76 515	16 166		
Ne nécessitant pas de crédits		8 151			
	<u>92 681</u>	<u>84 666</u>	<u>16 166</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Services statutaires aux parlementaires					
Annuels					
Permanents	90 900	90 894	6		
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>90 900</u>	<u>90 894</u>	<u>6</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>198 071</u>	<u>190 045</u>	<u>16 177</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :					
Annuels					
Permanents	198 071	181 894	16 177		
Ne nécessitant pas de crédits		8 151			
	<u>198 071</u>	<u>190 045</u>	<u>16 177</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Dépenses	181 894	190 045			
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts	14		14		
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	8 733		8 733		
Immobilisations en ressources informationnelles	7 429		7 429		
	<u>198 071</u>	<u>190 045</u>	<u>16 177</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Note :

Les crédits de l'Assemblée nationale sont permanents. Par conséquent, les crédits autorisés présentés correspondent aux crédits utilisés et peuvent différer des crédits approuvés par le Bureau de l'Assemblée nationale en vertu de l'article 125 de la Loi sur l'Assemblée nationale (RLRQ, chapitre A-23.1). Cette présentation n'a toutefois pas pour effet de modifier les crédits approuvés par le Bureau de l'Assemblée nationale.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 1 – Secrétariat général et affaires juridiques et parlementaires							
1. Secrétariat général et affaires juridiques							
Permanents (1)	3 928	3 368	560				
2. Affaires parlementaires							
Permanents (1)	10 562	8 280	2 277				
	<u>14 491</u>	<u>11 648</u>	<u>2 838</u>	-	-	-	-

(1) Loi sur l'Assemblée nationale (RLRQ, chapitre A-23.1).

Programme 2 – Secrétariat général adjoint à l'administration, affaires institutionnelles et Bibliothèque de l'Assemblée nationale

1. Affaires institutionnelles et de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale							
Permanents (1)	24 860	19 953	4 389				
2. Affaires administratives et sécurité							
Permanents (1)	67 821	36 973	15 200				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>92 681</u>	<u>56 925</u>	<u>19 589</u>	-	-	-	-

(1) Loi sur l'Assemblée nationale (RLRQ, chapitre A-23.1).

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
5						
5	-	-	-	-	-	-
3	511	3				
	8 222	7 426				8 151
3	8 733	7 429	-	-	-	8 151

ASSEMBLÉE NATIONALE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Moins : Crédits utilisés</u>					
		<u>Dépenses</u>					
		<u>Rémunération</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Créances douteuses et autres provisions</u>	<u>Transfert</u>	<u>Affectation à un fonds spécial</u>	<u>Service de la dette</u>
Programme 3 – Services statutaires aux parlementaires							
1. Indemnités et allocations aux parlementaires							
Permanents (1)	16 405	1 884		14 515			
Permanents (2)	23 603	22 269		1 333			
2. Dépenses du personnel des cabinets et des députés							
Permanents (1)	37 001	34 166		2 804	31		
3. Services de recherche des partis politiques							
Permanents (1)	2 737	2 523		214			
4. Régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale							
Permanents (2)	11 155	11 155					
	90 900	71 997	18 866	-	31	-	-

(1) Loi sur l'Assemblée nationale (RLRQ, chapitre A-23.1).

(2) Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale (RLRQ, chapitre C-52.1).

Répartition :

Annuels							
Permanents	198 071	140 570	41 293		31		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>198 071</u>	<u>140 570</u>	<u>41 293</u>	<u>-</u>	<u>31</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	140 570		140 570
Fonctionnement	41 293	8 151	49 444
Créances douteuses et autres provisions			
Transfert	31		31
Affectation à un fonds spécial			
Service de la dette			
	<u>181 894</u>	<u>8 151</u>	<u>190 045</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
6						
6	-	-	-	-	-	-
14	8 733	7 429				8 151
14	8 733	7 429	-	-	-	8 151

ASSEMBLÉE NATIONALE

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Secrétariat général et affaires juridiques et parlementaires			
Annuels			
Permanents	14 653		
	14 653	-	-
Programme 2 – Secrétariat général adjoint à l'administration, affaires institutionnelles et Bibliothèque de l'Assemblée nationale			
Annuels			
Permanents	92 154		
	92 154	-	-
Programme 3 – Services statutaires aux parlementaires			
Annuels			
Permanents	91 932		
	91 932	-	-
	198 739	-	-
Répartition :			
Annuels			
Permanents	198 739		
	198 739	-	-

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
		(52)		(110)	14 491
-	-	(52)	-	(110)	14 491
		4 169		(3 643)	92 681
-	-	4 169	-	(3 643)	92 681
		(833)		(200)	90 900
-	-	(833)	-	(200)	90 900
-	-	3 285	-	(3 953)	198 071
		3 285		(3 953)	198 071
-	-	3 285	-	(3 953)	198 071

ASSEMBLÉE NATIONALE

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 3 – Services statutaires aux parlementaires		
Autres		31
	31	31
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	31	31
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	31	31
Ventilation par bénéficiaires		
Organismes à but non lucratif		31
		31
Ventilation par catégories de dépenses		
Support		31
		31

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances		
Revenus divers	727	1 224
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	727	1 224
Transferts du gouvernement fédéral		
	727	1 224

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Le Protecteur du citoyen					
Annuels	29 740	26 950	598	2 192	
Permanents	505	505			
Ne nécessitant pas de crédits		196			
	<u>30 244</u>	<u>27 651</u>	<u>598</u>	<u>2 192</u>	-
Programme 2 – Le Vérificateur général					
Annuels	48 299	45 741	845	1 713	
Permanents		894			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>48 299</u>	<u>46 635</u>	<u>845</u>	<u>1 713</u>	-
Programme 3 – Administration du système électoral					
Annuels					
Permanents	65 208	61 500	3 708		
Ne nécessitant pas de crédits		2 634			
	<u>65 208</u>	<u>64 134</u>	<u>3 708</u>	-	-
Programme 4 – Le Commissaire au lobbying					
Annuels	6 680	6 507	45	128	
Permanents		473			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>6 680</u>	<u>6 980</u>	<u>45</u>	<u>128</u>	-
Programme 5 – Le Commissaire à l'éthique et à la déontologie					
Annuels					
Permanents	2 579 ⁽¹⁾	2 571	7		
Ne nécessitant pas de crédits		50			
	<u>2 579</u>	<u>2 622</u>	<u>7</u>	-	-
Programme 6 – Le Commissaire à la langue française					
Annuels	2 665	2 369		297	
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>2 665</u>	<u>2 369</u>	-	<u>297</u>	-
	<u>155 675</u>	<u>150 390</u>	<u>5 203</u>	<u>4 330</u>	-

(1) Les crédits du Commissaire à l'éthique et à la déontologie sont permanents. Par conséquent, les crédits autorisés présentés correspondent aux crédits utilisés et peuvent différer des crédits approuvés par le Bureau de l'Assemblée nationale en vertu de l'article 74 du Code d'éthique et à la déontologie des membres de l'Assemblée nationale (RLRQ, chapitre C-23.1). Cette présentation n'a toutefois pas pour effet de modifier les crédits approuvés par le Bureau de l'Assemblée nationale.

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Crédits, dépenses et investissements par programmes (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Répartition :					
Annuels	87 384	81 567	1 487	4 330	
Permanents	68 292	64 576	3 716		
Ne nécessitant pas de crédits		4 248			
	155 675	150 390	5 203	4 330	-
Dépenses	150 261	150 390		4 118	
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts	180		167	13	
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	251		117	134	
Immobilisations en ressources informationnelles	4 983		4 919	65	
	155 675	150 390	5 203	4 330	-

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 1 – Le Protecteur du citoyen							
1. Le Protecteur du citoyen	29 740	23 148	3 801				
Permanents (1)	505	505					
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>30 244</u>	<u>23 653</u>	<u>3 801</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
(1) Loi sur le Protecteur du citoyen (RLRQ, chapitre P-32).							
Programme 2 – Le Vérificateur général							
1. Le Vérificateur général	48 299	38 727	7 015				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>48 299</u>	<u>38 727</u>	<u>7 015</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Administration du système électoral							
1. Gestion interne et soutien							
Permanents (1)	46 509	33 544	11 585				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Commission de la représentation électorale							
Permanents (1)	68	18	50				
3. Activités électorales							
Permanents (1)	18 630	1 499	1 450		13 353		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>65 208</u>	<u>35 062</u>	<u>13 085</u>	<u>-</u>	<u>13 353</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
(1) Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3).							
Programme 4 – Le Commissaire au lobbyisme							
1. Le Commissaire au lobbyisme	6 680	4 719	1 788				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>6 680</u>	<u>4 719</u>	<u>1 788</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	75	523			2 192	
						196
-	75	523	-	-	2 192	196
167	15	663			1 713	
						894
167	15	663	-	-	1 713	894
	23	1 357				1 325
		2 328				1 309
-	23	3 685	-	-	-	2 634
		45			128	473
-	-	45	-	-	128	473

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 5 – Le Commissaire à l'éthique et à la déontologie							
1. Le Commissaire à l'éthique et à la déontologie							
Permanents (1)	2 579	2 259	312				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>2 579</u>	<u>2 259</u>	<u>312</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
(1) Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale (RLRQ, chapitre C-23.1).							
Programme 6 – Le Commissaire à la langue française							
1. Le Commissaire à la langue française	2 665	2 074	294				
	<u>2 665</u>	<u>2 074</u>	<u>294</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :							
Annuels	87 384	68 668	12 899				
Permanents	68 292	37 825	13 398		13 353		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>155 675</u>	<u>106 493</u>	<u>26 296</u>	<u>-</u>	<u>13 353</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	106 493		106 493
Fonctionnement	26 296	4 922	31 218
Créances douteuses et autres provisions			
Transfert	13 353	(674)	12 678
Affectation à un fonds spécial			
Service de la dette			
	<u>146 142</u>	<u>4 248</u>	<u>150 390</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	5	3				50
-	5	3	-	-	-	50
					297	
-	-	-	-	-	297	-
167	89	1 231			4 330	
	28	3 688				4 248
167	117	4 919	-	-	4 330	4 248

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

		Crédits initiaux	
		Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures
			Reports Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Le Protecteur du citoyen			
Annuels	24 266		
Permanents	446		
	24 712	-	-
Programme 2 – Le Vérificateur général			
Annuels	46 031		
Permanents			
	46 031	-	-
Programme 3 – Administration du système électoral			
Annuels			
Permanents	69 848		
	69 848	-	-
Programme 4 – Le Commissaire au lobbying			
Annuels	6 614		
Permanents			
	6 614	-	-
Programme 5 – Le Commissaire à l'éthique et à la déontologie			
Annuels			
Permanents	2 417		
	2 417	-	-
Programme 6 – Le Commissaire à la langue française			
Annuels	2 399		
Permanents			
	2 399	-	-
	152 020	-	-
Répartition :			
Annuels	79 310		
Permanents	72 711		
	152 020	-	-

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
			5 474		29 740
				59	505
-	-	-	5 474	59	30 244
			2 268		48 299
-	-	-	2 268	-	48 299
				(4 640)	65 208
-	-	-	-	(4 640)	65 208
			66		6 680
-	-	-	66	-	6 680
		417		(255)	2 579
-	-	417	-	(255)	2 579
			266		2 665
-	-	-	266	-	2 665
-	-	417	8 074	(4 836)	155 675
		417	8 074	(4 836)	87 384
-	-	417	8 074	(4 836)	68 292
-	-	417	8 074	(4 836)	155 675

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 3 – Administration du système électoral		
Financement des partis politiques		13 254
Remboursement des dépenses électorales		(576)
	13 353	12 678
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	13 353	13 353
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(674)
	13 353	12 678
Ventilation par bénéficiaires		
Organismes à but non lucratif		12 678
		12 678
Ventilation par catégories de dépenses		
Support		12 678
		12 678

AFFAIRES MUNICIPALES ET HABITATION

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances	8 082	7 648
Revenus divers	22 718	10 234
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	30 800	17 882
Transferts du gouvernement fédéral		
	30 800	17 882

AFFAIRES MUNICIPALES ET HABITATION

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Soutien aux activités ministérielles					
Annuels	80 349	79 454	895		
Permanents	19	19			
Ne nécessitant pas de crédits		3 261			
	<u>80 368</u>	<u>82 735</u>	<u>895</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Modernisation des infrastructures municipales					
Annuels	944 335	944 031	304		
Permanents		(5 682)			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>944 335</u>	<u>938 349</u>	<u>304</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités					
Annuels	1 436 475	1 436 475			
Permanents		(153)			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>1 436 475</u>	<u>1 436 322</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 4 – Développement des régions et des territoires					
Annuels	277 509	277 509			
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>277 509</u>	<u>277 509</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 5 – Promotion et développement de la région métropolitaine					
Annuels	147 609	147 609			
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>147 609</u>	<u>147 609</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 6 – Commission municipale du Québec					
Annuels	13 432	13 432			
Permanents		(36)			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>13 432</u>	<u>13 397</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 7 – Habitation					
Annuels	1 003 826	1 003 216	610		
Permanents	49 830	49 830			
Ne nécessitant pas de crédits		344			
	<u>1 053 655</u>	<u>1 053 390</u>	<u>610</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>3 953 385</u>	<u>3 949 311</u>	<u>1 809</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

AFFAIRES MUNICIPALES ET HABITATION

Crédits, dépenses et investissements par programmes (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Répartition :					
Annuels	3 903 536	3 901 727	1 809		
Permanents	49 849	49 849			
Ne nécessitant pas de crédits		(2 265)			
	3 953 385	3 949 311	1 809	-	-
Dépenses	3 951 576	3 949 311			
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts					
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	205		205		
Immobilisations en ressources informationnelles	1 604		1 604		
	3 953 385	3 949 311	1 809	-	-

AFFAIRES MUNICIPALES ET HABITATION

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 1 – Soutien aux activités ministérielles							
1. Direction et administration	35 521	18 206	15 706		715		
Permanents (1)	19		19				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Politiques et programmes	44 828	42 840	1 988				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>80 368</u>	<u>61 046</u>	<u>17 713</u>	<u>-</u>	<u>715</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).							
Programme 2 – Modernisation des infrastructures municipales							
1. Programmes en lien avec le Plan québécois des infrastructures	893 858	135	28		893 427		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Autres programmes d'infrastructures municipales	50 478				50 442		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>944 335</u>	<u>135</u>	<u>28</u>	<u>-</u>	<u>943 868</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités							
1. Compensations tenant lieu de taxes	618 026				618 026		
2. Aide financière aux municipalités	40 831				40 831		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Mesures financières de la Déclaration de réciprocité	777 618				777 618		
	<u>1 436 475</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 436 475</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	55	840				3 263
						(2)
-	55	840	-	-	-	3 261
		268				(5 682)
		36				(1)
-	-	304	-	-	-	(5 682)
						(153)
-	-	-	-	-	-	(153)

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	(36)
-	-	-	-	-	-	(36)
	150	460				344
-	150	460	-	-	-	344

AFFAIRES MUNICIPALES ET HABITATION

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Répartition :							
Annuels	3 903 536	102 719	26 943		3 494 565	277 500	
Permanents	49 849		19		49 830		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	3 953 385	102 719	26 962	-	3 544 395	277 500	-

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	102 719	(40)	102 678
Fonctionnement	26 962	3 610	30 572
Créances douteuses et autres provisions			
Transfert	3 544 395	(5 835)	3 538 560
Affectation à un fonds spécial	277 500		277 500
Service de la dette			
	3 951 576	(2 265)	3 949 311

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	205	1 604				(2 265)
-	205	1 604	-	-	-	(2 265)

AFFAIRES MUNICIPALES ET HABITATION

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Soutien aux activités ministérielles			
Annuels	85 588		
Permanents	19		
	<u>85 607</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Modernisation des infrastructures municipales			
Annuels	157 962		
Permanents			
	<u>157 962</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités			
Annuels	1 457 422		
Permanents			
	<u>1 457 422</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 4 – Développement des régions et des territoires			
Annuels	269 848		
Permanents			
	<u>269 848</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 5 – Promotion et développement de la région métropolitaine			
Annuels	142 123		
Permanents			
	<u>142 123</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 6 – Commission municipale du Québec			
Annuels	13 396		
Permanents			
	<u>13 396</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 7 – Habitation			
Annuels	914 693		
Permanents			
	<u>914 693</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>3 041 050</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :			
Annuels	3 041 031		
Permanents	19		
	<u>3 041 050</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
			(5 239)		80 349
					19
-	-	-	(5 239)	-	80 368
			786 373		944 335
-	-	-	786 373	-	944 335
			(20 947)		1 436 475
-	-	-	(20 947)	-	1 436 475
			7 661		277 509
-	-	-	7 661	-	277 509
			5 487		147 609
-	-	-	5 487	-	147 609
			36		13 432
-	-	-	36	-	13 432
5 482			83 651		1 003 826
				49 830	49 830
5 482	-	-	83 651	49 830	1 053 655
5 482	-	-	857 023	49 830	3 953 385
5 482			857 023		3 903 536
				49 830	49 849
5 482	-	-	857 023	49 830	3 953 385

AFFAIRES MUNICIPALES ET HABITATION

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Soutien aux activités ministérielles		
Autres		715
	715	715
Programme 2 – Modernisation des infrastructures municipales		
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées		4 098
Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau		4 166
Infrastructures municipales en milieu nordique		53 712
Parachèvement des programmes en infrastructures municipales		7 378
Programmes de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec		186 006
Programmes des Fonds Chantiers Canada-Québec		11 386
Programmes d'infrastructures Québec-Municipalités		510 591
Programmes visant à atténuer l'impact des changements climatiques et des inondations		56 787
Autres		104 063
	943 868	938 186
Programme 3 – Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités		
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation		580 805
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles gouvernementaux et des organisations internationales		37 222
Mesures financières de la Déclaration de réciprocité		777 618
Soutien à la Ville de Rouyn Noranda pour atténuer les impacts de l'activité industrielle lourde		17 789
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Québec		940
Soutien au milieu municipal en matière d'aménagement du territoire		9 768
Autres		12 181
	1 436 475	1 436 322
Programme 4 – Développement des régions et des territoires		
Autres		9
	9	9
Programme 5 – Promotion et développement de la région métropolitaine		
Entente-cadre pour la reconnaissance du statut particulier de la métropole		113 125
Fonds signature métropole		16 675
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Montréal		7 184
Autres		10 625
	147 609	147 609

AFFAIRES MUNICIPALES ET HABITATION

Dépenses de transfert (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 7 – Habitation		
Aide à l'amélioration de l'habitat		86 643
Aide au logement social, communautaire et abordable		785 285
Appui au développement de l'industrie québécoise en habitation		605
Fonctionnement de la Société d'habitation du Québec		96 536
Soutien à l'habitation		43 750
Autres		2 900
	1 015 719	1 015 719
	3 544 395	3 538 560
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	3 544 395	3 544 395
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(5 835)
	3 544 395	3 538 560
Ventilation par bénéficiaires		
Entreprises du secteur privé		50 746
Institutions d'enseignement		1 856
Municipalités		2 590 002
Organismes à but non lucratif		375 424
Organismes et entreprises du gouvernement		120 834
Personnes		399 698
		3 538 560
Ventilation par catégories de dépenses		
Rémunération		22 461
Fonctionnement		72 923
Capital		1 012 602
Intérêts		127 241
Support		2 303 333
		3 538 560

AFFAIRES MUNICIPALES ET HABITATION

Dépenses d'affectation à un fonds spécial par catégories de dépenses

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Support		277 500
	<u>277 500</u>	<u>277 500</u>
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	277 500	277 500
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	<u>277 500</u>	<u>277 500</u>

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances	18 641	18 178
Revenus divers	9 290	8 033
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	27 931	26 212
Transferts du gouvernement fédéral		
	27 931	26 212

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Développement des entreprises bioalimentaires et qualité des aliments					
Annuels	803 334	788 631	14 703		
Permanents	1 372	1 372			
Ne nécessitant pas de crédits		6 828			
	<u>804 706</u>	<u>796 830</u>	<u>14 703</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Organismes d'État					
Annuels	489 980	489 406	574		
Permanents	2	2			
Ne nécessitant pas de crédits		356			
	<u>489 982</u>	<u>489 763</u>	<u>574</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>1 294 688</u>	<u>1 286 593</u>	<u>15 278</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :					
Annuels	1 293 314	1 278 036	15 278		
Permanents	1 373	1 373			
Ne nécessitant pas de crédits		7 184			
	<u>1 294 688</u>	<u>1 286 593</u>	<u>15 278</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Dépenses	1 279 410	1 286 593			
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts					
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	11 647		11 647		
Immobilisations en ressources informationnelles	3 630		3 630		
	<u>1 294 688</u>	<u>1 286 593</u>	<u>15 278</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 1 – Développement des entreprises bioalimentaires et qualité des aliments							
1. Direction et administration	61 776	33 748	24 319				
Permanents (1)	21		21				
Permanents (2)	1 350			1 350			
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Développement durable, territorial et sectoriel	182 559	37 285	4 577		140 584		
3. Transformation, marchés, main d'œuvre et politiques intergouvernementales	45 150	5 820	1 009		38 320		
4. Pêches et aquaculture commerciales	25 434	4 123	300		19 077		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
5. Remboursement des taxes foncières et de compensations aux exploitations agricoles	259 456	2 357	299		256 800		
6. Salubrité alimentaire, inspection et santé animale	85 620	40 820	20 401		23 034		
7. Politiques bioalimentaires, programmes et innovation	143 339	13 320	21 290		101 147		
	<u>804 706</u>	<u>137 474</u>	<u>72 216</u>	<u>1 350</u>	<u>578 963</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).

(2) Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	82	3 626				
						8 410
	113					
	1 935					(1 582)
	1 365					
	7 582					
-	11 077	3 626	-	-	-	6 828

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 2 – Organismes d'État							
1. La Financière agricole du Québec	425 049				425 049		
2. Commission de protection du territoire agricole du Québec	15 551	12 290	2 687				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	5 989	4 947	1 042				
Permanents (1)	2			2			
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
4. Institut de technologie agroalimentaire du Québec	43 391				43 391		
	<u>489 982</u>	<u>17 237</u>	<u>3 729</u>	<u>2</u>	<u>468 440</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

(1) Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

Répartition :

Annuels	1 293 314	154 711	75 923		1 047 402		
Permanents	1 373		21	1 352			
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>1 294 688</u>	<u>154 711</u>	<u>75 945</u>	<u>1 352</u>	<u>1 047 402</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	154 711		154 711
Fonctionnement	75 945	8 766	84 710
Créances douteuses et autres provisions	1 352	(1 582)	(230)
Transfert	1 047 402		1 047 402
Affectation à un fonds spécial			
Service de la dette			
	<u>1 279 410</u>	<u>7 184</u>	<u>1 286 593</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	570	4				354
						2
-	570	4	-	-	-	356
	11 647	3 630				7 184
-	11 647	3 630	-	-	-	7 184

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Développement des entreprises bioalimentaires et qualité des aliments			
Annuels	808 870		
Permanents	10		
	808 880	-	-
Programme 2 – Organismes d'État			
Annuels	442 552		
Permanents			
	442 552	-	-
	1 251 432	-	-
Répartition :			
Annuels	1 251 422		
Permanents	10		
	1 251 432	-	-

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
12 448			(17 984)	1 362	803 334 1 372
12 448	-	-	(17 984)	1 362	804 706
1 102			46 325	2	489 980 2
1 102	-	-	46 325	2	489 982
13 551	-	-	28 341	1 364	1 294 688
13 551			28 341	1 364	1 293 314 1 373
13 551	-	-	28 341	1 364	1 294 688

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Développement des entreprises bioalimentaires et qualité des aliments		
Aide à la recherche et au transfert technologique		29 161
Amélioration de la santé animale		17 017
Appui à la formation		8 125
Appui au développement des entreprises des pêches et aquacoles		19 077
Appui au développement en région		136 077
Appui au secteur de la transformation		82 279
Prime-Vert		29 431
Remboursement des taxes foncières et de compensations aux exploitations agricoles		256 800
Autres		997
	578 963	578 962
Programme 2 – Organismes d'État		
Institut de technologie agroalimentaire du Québec		43 391
La Financière agricole du Québec		425 049
	468 440	468 440
	1 047 402	1 047 402
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	1 047 402	1 047 402
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	1 047 402	1 047 402
Ventilation par bénéficiaires		
Entreprises du secteur privé		747 900
Établissements de santé et de services sociaux		638
Institutions d'enseignement		16 400
Municipalités		4 189
Organismes à but non lucratif		119 967
Organismes et entreprises du gouvernement		158 309
		1 047 402
Ventilation par catégories de dépenses		
Rémunération		85 851
Fonctionnement		32 153
Capital		89 716
Intérêts		51
Support		839 632
		1 047 402

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances		
Revenus divers	1 878	44 032
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	1 878	44 032
Transferts du gouvernement fédéral		
	1 878	44 032

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Soutien au Conseil du trésor					
Annuels	104 835	102 583	2 114	138	
Permanents	10	10			
Ne nécessitant pas de crédits		2 377			
	<u>104 844</u>	<u>104 970</u>	<u>2 114</u>	<u>138</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Soutien aux fonctions gouvernementales					
Annuels	1 327 571	1 327 571			
Permanents		(37)			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>1 327 571</u>	<u>1 327 534</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Commission de la fonction publique					
Annuels	6 092	5 513	67	511	
Permanents		99			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>6 092</u>	<u>5 612</u>	<u>67</u>	<u>511</u>	<u>-</u>
Programme 4 – Régimes de retraite et d'assurances					
Annuels	2 769	2 650		119	
Permanents	716 716	716 716			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>719 485</u>	<u>719 366</u>	<u>-</u>	<u>119</u>	<u>-</u>
Programme 5 – Fonds de suppléance					
Annuels	1 219 739			1 219 739	
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>1 219 739</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 219 739</u>	<u>-</u>
Programme 6 – Soutien aux infrastructures gouvernementales					
Annuels	21 795	20 274		1 521	
Permanents	23 080	23 080			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>44 876</u>	<u>43 354</u>	<u>-</u>	<u>1 521</u>	<u>-</u>
Programme 7 – Promotion et développement de la Capitale-Nationale					
Annuels	87 732	87 732			
Permanents		(488)			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>87 732</u>	<u>87 244</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>3 510 339</u>	<u>2 288 079</u>	<u>2 181</u>	<u>1 222 029</u>	<u>-</u>

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Crédits, dépenses et investissements par programmes (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Répartition :					
Annuels	2 770 532	1 546 322	2 181	1 222 029	
Permanents	739 806	739 806			
Ne nécessitant pas de crédits		1 951			
	3 510 339	2 288 079	2 181	1 222 029	-
Dépenses	2 311 767	2 288 079		25 639	
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts	1 196 088			1 196 088	
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	367		67	300	
Immobilisations en ressources informationnelles	2 117		2 114	3	
	3 510 339	2 288 079	2 181	1 222 029	-

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 1 – Soutien au Conseil du trésor							
1. Direction et administration	38 178	21 879	13 927		120		
Permanents (1)	10		10				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Gouvernance en gestion des ressources humaines	42 564	40 422	2 141				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Gouvernance en gestion des ressources budgétaires et de la performance	16 061	14 885	976		200		
4. Gouvernance en gestion des marchés publics	8 031	7 717	314				
	<u>104 844</u>	<u>84 904</u>	<u>17 368</u>	<u>-</u>	<u>320</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).							
Programme 2 – Soutien aux fonctions gouvernementales							
1. Financement de fonctions gouvernementales	17 356		15 688		1 668		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Financement des conditions de travail	1 025 700	1 025 700					
3. Financement d'activités rendues par le Fonds de la cybersécurité et du numérique	117 333		117 333				
4. Financement du Centre d'acquisitions gouvernementales	35 887		3 123		32 763		
5. Financement de l'Autorité des marchés publics	33 437				33 437		
6. Provision pour transférer entre programmes ou portefeuilles, conformément aux modalités de gestion approuvées par le Conseil du trésor, toute partie d'un crédit correspondant à la valeur d'échange convenue lors de la cession d'un bien entre ministères et organismes							
7. Financement des activités gouvernementales de recherche, d'examen ou d'enquête							
8. Financement du passif au titre des sites contaminés	97 858		39 463		32 748	25 648	
	<u>1 327 571</u>	<u>1 025 700</u>	<u>175 607</u>	<u>-</u>	<u>100 616</u>	<u>25 648</u>	<u>-</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	67	2 047			138	2 389
						(12)
-	67	2 047	-	-	138	2 377
						(37)
-	-	-	-	-	-	(37)

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 3 – Commission de la fonction publique							
1. Commission de la fonction publique	6 092	4 535	979				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	6 092	4 535	979	-	-	-	-
Programme 4 – Régimes de retraite et d'assurances							
1. Régime de retraite des fonctionnaires							
Permanents (1)	26 508	26 508					
2. Régime de retraite de certains enseignants							
Permanents (2)	21 514				21 514		
3. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics							
Permanents (3)	365 649	365 649 ⁽⁸⁾					
4. Assurance collective sur la vie des employés publics	2 769	663			1 987		
5. Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels							
Permanents (4)	27 768	27 768					
6. Régime de retraite des juges							
Permanents (5)	42 639	42 639					
7. Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec							
Permanents (6)	99 459	99 459					
8. Régime de retraite du personnel d'encadrement							
Permanents (7)	133 178	133 178					
	719 485	695 865	-	-	23 502	-	-

(1) Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires (RLRQ, chapitre R-12).

(2) Loi sur le régime de retraite de certains enseignants (RLRQ, chapitre R-9.1).

(3) Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RLRQ, chapitre R-10).

(4) Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RLRQ, chapitre R-9.2).

(5) Loi sur les tribunaux judiciaires (RLRQ, chapitre T-16).

(6) Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

(7) Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (RLRQ, chapitre R-12.1).

(8) Cette somme inclut des dépenses de 2 033 milliers de dollars relatives au Régime de retraite des employés fédéraux intégrés dans une fonction auprès du gouvernement du Québec (RREFQ).

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
		67			511	
						99
-	-	67	-	-	511	99

119

-	-	-	-	-	119	-
---	---	---	---	---	-----	---

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 5 – Fonds de suppléance							
1. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit aux programmes des ministères et organismes	81 741						
2. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour des infrastructures subventionnées	549 779						
3. Provision en application de la norme comptable sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations							
4. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, à des besoins de liquidités temporaires des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté soit remboursé à même leur enveloppe de crédits avant la fin de l'exercice financier	300 000						
5. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, au financement des besoins en investissements	288 219						
	1 219 739	-	-	-	-	-	-
Programme 6 – Soutien aux infrastructures gouvernementales							
1. Gouvernance en gestion des infrastructures	21 795	8 970	162		11 142		
Permanents (1)	10		10				
Permanents (2)	23 071				23 071		
	44 876	8 970	171	-	34 213	-	-
(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).							
(2) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 22 mars 2022 et à certaines autres mesures (L.Q. 2023, c. 2).							
Programme 7 – Promotion et développement de la Capitale-Nationale							
1. Secrétariat à la Capitale-Nationale	60 670	1 481	269		29 420	29 500	
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Commission de la capitale nationale du Québec	27 062				27 062		
	87 732	1 481	269	-	56 481	29 500	-

(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).

(2) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 22 mars 2022 et à certaines autres mesures (L.Q. 2023, c. 2).

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
					81 741	
					549 779	
					300 000	
					288 219	
-	-	-	-	-	1 219 739	-
					1 521	
-	-	-	-	-	1 521	-
						(488)
-	-	-	-	-	-	(488)

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés				
	Dépenses					
	Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Répartition :						
Annuels	2 770 532	1 126 253	194 375	170 547	55 148	
Permanents	739 806	695 202	19	44 585		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits						
	3 510 339	1 821 455	194 394	-	215 132	-

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	1 821 455		1 821 455
Fonctionnement	194 394	2 439	196 833
Créances douteuses et autres provisions			
Transfert	215 132	(488)	214 644
Affectation à un fonds spécial	55 148		55 148
Service de la dette			
	2 286 128	1 951	2 288 079

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	67	2 114			1 222 029	
						1 951
-	67	2 114	-	-	1 222 029	1 951

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Soutien au Conseil du trésor			
Annuels	103 787		
Permanents	10		
	<u>103 797</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Soutien aux fonctions gouvernementales			
Annuels	263 238		
Permanents			
	<u>263 238</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Commission de la fonction publique			
Annuels	6 092		
Permanents			
	<u>6 092</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 4 – Régimes de retraite et d'assurances			
Annuels	3 248		
Permanents	535 571		
	<u>538 819</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 5 – Fonds de suppléance			
Annuels	18 853 100		
Permanents	307 100		
	<u>19 160 200</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 6 – Soutien aux infrastructures gouvernementales			
Annuels	13 877		
Permanents	10		
	<u>13 887</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 7 – Promotion et développement de la Capitale-Nationale			
Annuels	69 624		
Permanents			
	<u>69 624</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>20 155 656</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :			
Annuels	19 312 965		
Permanents	842 690		
	<u>20 155 656</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
			1 048		104 835
					10
-	-	-	1 048	-	104 844
			1 064 333		1 327 571
-	-	-	1 064 333	-	1 327 571
					6 092
-	-	-	-	-	6 092
			(479)		2 769
				181 145	716 716
-	-	-	(479)	181 145	719 485
			(17 633 361)		1 219 739
				(307 100)	
-	-	-	(17 633 361)	(307 100)	1 219 739
			7 918		21 795
				23 071	23 080
-	-	-	7 918	23 071	44 876
			18 108		87 732
-	-	-	18 108	-	87 732
-	-	-	(16 542 433)	(102 884)	3 510 339
			(16 542 433)		2 770 532
				(102 884)	739 806
-	-	-	(16 542 433)	(102 884)	3 510 339

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Soutien au Conseil du trésor		
Autres		320
	332	320
Programme 2 – Soutien aux fonctions gouvernementales		
Autorité des marchés publics		33 437
Centre d'acquisitions gouvernementales		32 763
Financement du passif au titre des sites contaminés		32 748
Autres		1 668
	100 616	100 616
Programme 4 – Régimes de retraite et d'assurances		
Assurance collective sur la vie des employés publics		1 987
Régime de retraite de certains enseignants		21 514
	23 502	23 502
Programme 6 – Soutien aux infrastructures gouvernementales		
Autres		34 213
	34 712	34 213
Programme 7 – Promotion et développement de la Capitale-Nationale		
Aide à la Ville de Québec		14 800
Commission de la capitale nationale du Québec		27 062
Programme d'appui aux actions régionales		9 312
Zone économique métropolitaine		4 820
	56 481	55 993
	215 644	214 644
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	215 644	215 132
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(488)
	215 644	214 644

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Dépenses de transfert (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

Ventilation par bénéficiaires

	Dépenses
Entreprises du secteur privé	2
Établissements de santé et de services sociaux	11 752
Institutions d'enseignement	45 546
Municipalités	20 782
Organismes à but non lucratif	8 246
Organismes et entreprises du gouvernement	128 316
	214 644

Ventilation par catégories de dépenses

Rémunération	23 502
Fonctionnement	148 736
Capital	9 653
Intérêts	1 010
Support	31 744
	214 644

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Dépenses d'affectation à un fonds spécial par catégories de dépenses

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Fonctionnement		25 648
Support		29 500
	55 148	55 148
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	55 148	55 148
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	55 148	55 148

CONSEIL EXÉCUTIF

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances		
Revenus divers	1 242	14 355
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	1 242	14 355
Transferts du gouvernement fédéral	1 366	15 189
	2 607	29 544

CONSEIL EXÉCUTIF

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Cabinet du lieutenant-gouverneur					
Annuels	1 095	1 095			
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>1 095</u>	<u>1 095</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif					
Annuels	142 294	137 702	2 908	1 684	
Permanents	3 078	3 078			
Ne nécessitant pas de crédits		<u>1 318</u>			
	<u>145 371</u>	<u>142 098</u>	<u>2 908</u>	<u>1 684</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Relations canadiennes					
Annuels	13 615	12 752	5	858	
Permanents	14	14			
Ne nécessitant pas de crédits		<u>(139)</u>			
	<u>13 629</u>	<u>12 627</u>	<u>5</u>	<u>858</u>	<u>-</u>
Programme 4 – Relations avec les Premières Nations et les Inuit					
Annuels	446 323	446 317	6		
Permanents	51	51			
Ne nécessitant pas de crédits		<u>(1 245)</u>			
	<u>446 373</u>	<u>445 122</u>	<u>6</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 5 – Institutions démocratiques, accès à l'information et laïcité					
Annuels	16 466	16 127	340		
Permanents		<u>24</u>			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>16 466</u>	<u>16 151</u>	<u>340</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 6 – Internet haute vitesse et projets spéciaux de connectivité					
Annuels	114 182	112 193		1 990	
Permanents		<u>(13 773)</u>			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>114 182</u>	<u>98 420</u>	<u>-</u>	<u>1 990</u>	<u>-</u>
	<u>737 116</u>	<u>715 513</u>	<u>3 258</u>	<u>4 531</u>	<u>-</u>

CONSEIL EXÉCUTIF

Crédits, dépenses et investissements par programmes (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Répartition :					
Annuels	733 974	726 185	3 258	4 531	
Permanents	3 142	3 142			
Ne nécessitant pas de crédits		(13 815)			
	737 116	715 513	3 258	4 531	-
Dépenses	733 760	715 513		4 433	
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts	106		11	95	
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	133		130	3	
Immobilisations en ressources informationnelles	3 118		3 118		
	737 116	715 513	3 258	4 531	-

CONSEIL EXÉCUTIF

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 1 – Cabinet du lieutenant-gouverneur							
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	1 095	1 014	80				
	1 095	1 014	80	-	-	-	-
Programme 2 – Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif							
1. Cabinet du premier ministre	5 613	4 277	1 005		331		
Permanents (1)	34		34				
2. Secrétariat général et greffe du Conseil exécutif	17 867	16 468	1 265		135		
3. Direction générale de la gouvernance et de l'administration	40 017	26 005	11 104				
Permanents (2)	2			2			
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
4. Indemnités de l'exécutif							
Permanents (1)	3 042	3 042					
5. Secrétariat à la communication gouvernementale	77 113	73 019	4 094				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de communications gouvernementales	1 684						
	145 371	122 810	17 503	2	466	-	-

(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).

(2) Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

Programme 3 – Relations canadiennes

1. Cabinet du ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne	1 286	986	245		55		
Permanents (1)	14		14				
2. Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	10 208	4 857	804		3 689		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Représentation du Québec au Canada	2 121	1 556	560				
	13 629	7 399	1 624	-	3 743	-	-

(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
-	-	-	-	-	-	-
	94	2 813				1 325
						(7)
					1 684	
-	94	2 813	-	-	1 684	1 318
			760		98	(139)
5						
5	-	-	760	-	98	(139)

CONSEIL EXÉCUTIF

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 4 – Relations avec les Premières Nations et les Inuit							
1. Cabinet du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit	1 486	950	481		55		
Permanents (1)	45		45				
2. Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	444 836	6 269	4 358	31	434 173		
Permanents (2)	6			6			
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>446 373</u>	<u>7 219</u>	<u>4 884</u>	<u>37</u>	<u>434 227</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
 (1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18). (2) Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).							
Programme 5 – Institutions démocratiques, accès à l'information et laïcité							
1. Cabinet du ministre responsable des Institutions démocratiques, cabinet du ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels et cabinet du ministre responsable de la Laïcité	55				55		
2. Commission d'accès à l'information	13 458	11 416	1 702				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Institutions démocratiques	1 390	1 324	66				
4. Accès à l'information et protection des renseignements personnels	987	971	16				
5. Laïcité de l'État	577	474	54		49		
	<u>16 466</u>	<u>14 184</u>	<u>1 839</u>	<u>-</u>	<u>103</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 6 – Internet haute vitesse et projets spéciaux de connectivité							
1. Secrétariat à l'Internet haute vitesse et aux projets spéciaux de connectivité	114 182	3 339	11 926		96 927		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>114 182</u>	<u>3 339</u>	<u>11 926</u>	<u>-</u>	<u>96 927</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
6						
						(1 245)
6	-	-	-	-	-	(1 245)
	35	304				24
-	35	304	-	-	-	24
					1 990	
						(13 773)
-	-	-	-	-	1 990	(13 773)

CONSEIL EXÉCUTIF

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés		Moins : Crédits utilisés				
			Dépenses				
	Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette	
Répartition :							
Annuels	733 974	152 925	37 763	31	535 466		
Permanents	3 142	3 042	93	7			
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	737 116	155 967	37 856	39	535 466	-	-

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	155 967	2	155 968
Fonctionnement	37 856	1 342	39 197
Créances douteuses et autres provisions	39		39
Transfert	535 466	(15 158)	520 308
Affectation à un fonds spécial			
Service de la dette			
	729 327	(13 815)	715 513

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
11	130	3 118	760		3 771	
						(13 815)
11	130	3 118	760	-	3 771	(13 815)

CONSEIL EXÉCUTIF

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Cabinet du lieutenant-gouverneur			
Annuels	778		
Permanents			
	778	-	-
Programme 2 – Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif			
Annuels	126 856		
Permanents	1 895		
	128 751	-	-
Programme 3 – Relations canadiennes			
Annuels	16 807		
Permanents	10		
	16 817	-	-
Programme 4 – Relations avec les Premières Nations et les Inuit			
Annuels	423 823		
Permanents	10		
	423 833	-	-
Programme 5 – Institutions démocratiques, accès à l'information et laïcité			
Annuels	16 392		
Permanents			
	16 392	-	-
Programme 6 – Internet haute vitesse et projets spéciaux de connectivité			
Annuels	132 928		
Permanents			
	132 928	-	-
	719 497	-	-
Répartition :			
Annuels	717 583		
Permanents	1 914		
	719 497	-	-

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
			317		1 095
-	-	-	317	-	1 095
			15 437		142 294
				1 183	3 078
-	-	-	15 437	1 183	145 371
			(3 192)		13 615
				4	14
-	-	-	(3 192)	4	13 629
			22 500		446 323
				41	51
-	-	-	22 500	41	446 373
			75		16 466
-	-	-	75	-	16 466
			(18 745)		114 182
-	-	-	(18 745)	-	114 182
-	-	-	16 391	1 228	737 116
			16 391		733 974
				1 228	3 142
-	-	-	16 391	1 228	737 116

CONSEIL EXÉCUTIF

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 2 – Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif		
Autres		466
	466	466
Programme 3 – Relations canadiennes		
Appui à la francophonie canadienne		(108)
Appui à la recherche		593
Appui aux relations canadiennes		325
Centre de la francophonie des Amériques		2 739
Autres		55
	4 503	3 603
Programme 4 – Relations avec les Premières Nations et les Inuit		
Entente avec la nation naskapie		3 132
Entente avec les Inuit (Sanarrutik)		28 450
Entente sur la gouvernance crie (Eeyou Istchee)		5 000
Ententes avec la nation crie		136 475
Financement du coût de la vie au Nunavik		22 400
Financement global de l'Administration régionale Kativik		133 552
Financement global des villages nordiques		31 071
Fonds de développement pour les autochtones		4
Fonds d'initiatives autochtones		50 239
Projets ponctuels autochtones		18 603
Autres		4 055
	434 227	432 982
Programme 5 – Institutions démocratiques, accès à l'information et laïcité		
Laïcité de l'État		49
Autres		55
	103	103
Programme 6 – Internet haute vitesse et projets spéciaux de connectivité		
Amélioration de la couverture cellulaire		64 292
Programme Éclair		13 444
Programme Québec haut débit		5 419
	98 917	83 154
	538 216	520 308
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	538 216	535 466
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(15 158)
	538 216	520 308

CONSEIL EXÉCUTIF

Dépenses de transfert (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

Ventilation par bénéficiaires

	Dépenses
Entreprises du secteur privé	76 189
Établissements de santé et de services sociaux	95
Institutions d'enseignement	879
Municipalités	383 726
Organismes à but non lucratif	56 366
Organismes et entreprises du gouvernement	2 739
Personnes	315
	520 308

Ventilation par catégories de dépenses

Fonctionnement	2 670
Capital	87 246
Intérêts	1 924
Support	428 468
	520 308

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances	854	973
Revenus divers	2 429	67 082
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	3 283	68 055
Transferts du gouvernement fédéral		
	3 283	68 055

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Direction, administration et soutien à la mission					
Annuels	234 606	231 146	3 460		
Permanents	29 173	29 173			
Ne nécessitant pas de crédits		4 129			
	<u>263 779</u>	<u>264 449</u>	<u>3 460</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine					
Annuels	995 721	993 438		2 282	
Permanents	197	197			
Ne nécessitant pas de crédits		(649)			
	<u>995 918</u>	<u>992 987</u>	<u>-</u>	<u>2 282</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Jeunesse					
Annuels	63 153	63 153			
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		(1 263)			
	<u>63 153</u>	<u>61 890</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>1 322 851</u>	<u>1 319 326</u>	<u>3 460</u>	<u>2 282</u>	<u>-</u>
Répartition :					
Annuels	1 293 480	1 287 738	3 460	2 282	
Permanents	29 370	29 370			
Ne nécessitant pas de crédits		2 218			
	<u>1 322 851</u>	<u>1 319 326</u>	<u>3 460</u>	<u>2 282</u>	<u>-</u>
Dépenses	1 319 391	1 319 326		2 282	
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts					
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	35		35		
Immobilisations en ressources informationnelles	3 425		3 425		
	<u>1 322 851</u>	<u>1 319 326</u>	<u>3 460</u>	<u>2 282</u>	<u>-</u>

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Moins : Crédits utilisés</u>					
		<u>Dépenses</u>					
		<u>Rémunération</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Créances douteuses et autres provisions</u>	<u>Transfert</u>	<u>Affectation à un fonds spécial</u>	<u>Service de la dette</u>
Programme 1 – Direction, administration et soutien à la mission							
1. Direction et administration	42 525	14 870	20 695				3 536
Permanents (1)	10		10				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Soutien à la mission	38 081	29 991	8 055				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Conseil du patrimoine culturel du Québec	798	677	121				
4. Modification comptable – Paiements de transfert	153 202				152 567	635	
Permanents (2)	<u>29 164</u>				<u>29 164</u>		
	263 779	45 538	28 880	-	181 730	635	3 536

(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).

(2) Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement dans le secteur financier (L.Q. 2021, c. 34).

Programme 2 – Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine

1. Actions en matière de développement culturel, de communications et de patrimoine	307 948				284 132	21 533	
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Musées nationaux	96 279				96 279		
Permanents (1)	29				29		
3. Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec	35 222				35 222		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
4. Société de développement des entreprises culturelles	134 479				134 479		
5. Société de télédiffusion du Québec	118 488				118 488		
Permanents (1)	165				165		
6. Conseil des arts et des lettres du Québec	176 794				176 794		
7. Bibliothèque et Archives nationales du Québec	89 600				89 600		
Permanents (1)	4				4		
8. Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	36 911				36 911		
	<u>995 918</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>972 102</u>	<u>21 533</u>	<u>-</u>

(1) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 22 mars 2022 et à certaines autres mesures (L.Q. 2023, c. 2).

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
		3 425				4 085
	35					45
-	35	3 425	-	-	-	4 129
					2 282	(619)
						(30)
-	-	-	-	-	2 282	(649)

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 3 – Jeunesse							
1. Secrétariat à la jeunesse	63 153	2 379	422		60 353		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>63 153</u>	<u>2 379</u>	<u>422</u>	<u>-</u>	<u>60 353</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :							
Annuels	1 293 480	47 916	29 293		1 184 825	22 168	3 536
Permanents	29 370		10		29 361		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>1 322 851</u>	<u>47 916</u>	<u>29 302</u>	<u>-</u>	<u>1 214 185</u>	<u>22 168</u>	<u>3 536</u>

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	47 916		47 916
Fonctionnement	29 302	4 129	33 432
Créances douteuses et autres provisions			
Transfert	1 214 185	(1 911)	1 212 274
Affectation à un fonds spécial	22 168		22 168
Service de la dette	3 536		3 536
	<u>1 317 108</u>	<u>2 218</u>	<u>1 319 326</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
						(1 263)
-	-	-	-	-	-	(1 263)
	35	3 425			2 282	
						2 218
-	35	3 425	-	-	2 282	2 218

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Direction, administration et soutien à la mission			
Annuels	81 950		
Permanents	10		
	81 960	-	-
Programme 2 – Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine			
Annuels	769 559		
Permanents			
	769 559	-	-
Programme 3 – Jeunesse			
Annuels	47 354		
Permanents			
	47 354	-	-
	898 872	-	-
Répartition :			
Annuels	898 862		
Permanents	10		
	898 872	-	-

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
			152 656		234 606
				29 164	29 173
-	-	-	152 656	29 164	263 779
			226 162		995 721
				197	197
-	-	-	226 162	197	995 918
			15 800		63 153
-	-	-	15 800	-	63 153
-	-	-	394 618	29 361	1 322 851
			394 618		1 293 480
				29 361	29 370
-	-	-	394 618	29 361	1 322 851

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Direction, administration et soutien à la mission		
Modification comptable – Paiements de transfert		181 730
	181 730	181 730
Programme 2 – Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine		
Aide au fonctionnement		61 276
Aide aux immobilisations		134 470
Aide aux initiatives de partenariat		13 487
Aide aux projets		27 834
Autres interventions particulières en culture et en communications		46 447
Bibliothèque et Archives nationales du Québec – fonctionnement		87 230
Bibliothèque et Archives nationales du Québec – programmes d'aide		2 374
Conseil des arts et des lettres du Québec – fonctionnement		9 761
Conseil des arts et des lettres du Québec – programmes d'aide		167 033
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec		36 911
Musée d'Art contemporain de Montréal		12 291
Musée de la Civilisation		38 289
Musée des beaux-arts de Montréal		18 664
Musée national de l'histoire du Québec		729
Musée national des beaux-arts du Québec		26 335
Société de développement des entreprises culturelles – fonctionnement		10 346
Société de développement des entreprises culturelles – programmes d'aide		124 133
Société de la Place des Arts de Montréal		25 106
Société de télédiffusion du Québec		118 653
Société du Grand Théâtre de Québec		10 086
	974 385	971 454
Programme 3 – Jeunesse		
Stratégie d'action jeunesse		59 090
	60 353	59 090
	1 216 468	1 212 274
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	1 216 468	1 214 185
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(1 911)
	1 216 468	1 212 274

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Dépenses de transfert (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Dépenses
Ventilation par bénéficiaires	
Entreprises du secteur privé	126 668
Institutions d'enseignement	8 943
Municipalités	73 789
Organismes à but non lucratif	442 953
Organismes et entreprises du gouvernement	347 638
Personnes	30 553
Bénéficiaires non ventilés	181 730
	1 212 274
Ventilation par catégories de dépenses	
Rémunération	92 415
Fonctionnement	204 901
Capital	349 669
Intérêts	48 804
Support	516 485
	1 212 274

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Dépenses d'affectation à un fonds spécial par catégories de dépenses

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Capital		635
Support		21 533
	<u>22 168</u>	<u>22 168</u>
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	22 168	22 168
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	<u>22 168</u>	<u>22 168</u>

CYBERSÉCURITÉ ET NUMÉRIQUE

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances		
Revenus divers	37	175
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	37	175
Transferts du gouvernement fédéral		
	37	175

CYBERSÉCURITÉ ET NUMÉRIQUE

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Direction et administration					
Annuels	136 610	136 351	258		
Permanents	10	10			
Ne nécessitant pas de crédits		266			
	<u>136 619</u>	<u>136 626</u>	<u>258</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Gestion des ressources informationnelles spécifiques					
Annuels	68 945	68 945			
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>68 945</u>	<u>68 945</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>205 564</u>	<u>205 571</u>	<u>258</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :					
Annuels	205 555	205 296	258		
Permanents	10	10			
Ne nécessitant pas de crédits		266			
	<u>205 564</u>	<u>205 571</u>	<u>258</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Dépenses	205 306	205 571			
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts					
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	82		82		
Immobilisations en ressources informationnelles	176		176		
	<u>205 564</u>	<u>205 571</u>	<u>258</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

CYBERSÉCURITÉ ET NUMÉRIQUE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 1 – Direction et administration							
1. Direction et administration	43 503	30 839	12 353		120		
Permanents (1)	10		10				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Cybersécurité	41 840	8 401	2 477			30 912	
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Transformation numérique	40 336	9 896	2 598			27 825	
4. Services à la clientèle des solutions communes	10 931	1 621	230			9 080	
	<u>136 619</u>	<u>50 757</u>	<u>17 667</u>	<u>-</u>	<u>120</u>	<u>67 816</u>	<u>-</u>
 (1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).							
Programme 2 – Gestion des ressources informationnelles spécifiques							
1. Projets majeurs visant l'accélération de la transformation numérique de l'État	68 945					68 945	
2. Projets majeurs en lien avec les solutions communes							
3. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation du Programme de rehaussement de la cybersécurité							
	<u>68 945</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>68 945</u>	<u>-</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	15	176				
						263
	50					
						3
	17					
-	82	176	-	-	-	266
-	-	-	-	-	-	-

CYBERSÉCURITÉ ET NUMÉRIQUE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Répartition :							
Annuels	205 555	50 757	17 658		120	136 761	
Permanents	10		10				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	205 564	50 757	17 667	-	120	136 761	-

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	50 757		50 757
Fonctionnement	17 667	266	17 933
Créances douteuses et autres provisions			
Transfert	120		120
Affectation à un fonds spécial	136 761		136 761
Service de la dette			
	205 306	266	205 571

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	82	176				
						266
-	82	176	-	-	-	266

CYBERSÉCURITÉ ET NUMÉRIQUE

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Direction et administration			
Annuels	70 950		
Permanents	10		
	70 960	-	-
Programme 2 – Gestion des ressources informationnelles spécifiques			
Annuels	53 243		
Permanents			
	53 243	-	-
	124 203	-	-
Répartition :			
Annuels	124 193		
Permanents	10		
	124 203	-	-

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
			65 659		136 610
					10
-	-	-	65 659	-	136 619
			15 702		68 945
-	-	-			
-	-	-	15 702	-	68 945
-	-	-	81 361	-	205 564
			81 361		205 555
					10
-	-	-	81 361	-	205 564

CYBERSÉCURITÉ ET NUMÉRIQUE

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Direction et administration		
Autres		120
	120	120
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	120	120
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	120	120
Ventilation par bénéficiaires		
Municipalités		1
Organismes à but non lucratif		119
		120
Ventilation par catégories de dépenses		
Support		120
		120

CYBERSÉCURITÉ ET NUMÉRIQUE

Dépenses d'affectation à un fonds spécial par catégories de dépenses

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Rémunération		55 796
Fonctionnement		80 965
	<u>136 761</u>	<u>136 761</u>
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	136 761	136 761
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	<u>136 761</u>	<u>136 761</u>

ÉCONOMIE, INNOVATION ET ÉNERGIE

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances	157	1 822
Revenus divers	10 752	15 260
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	10 909	17 081
Transferts du gouvernement fédéral		
	10 909	17 081

ÉCONOMIE, INNOVATION ET ÉNERGIE

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Direction et administration					
Annuels	43 260	41 574	1 685	1	
Permanents	19	19			
Ne nécessitant pas de crédits		1 826			
	<u>43 279</u>	<u>43 419</u>	<u>1 685</u>	<u>1</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Développement de l'économie					
Annuels	265 631	262 361	3 270		
Permanents	942	942			
Ne nécessitant pas de crédits		(8 999)			
	<u>266 574</u>	<u>254 304</u>	<u>3 270</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Développement de la science, de la recherche et de l'innovation					
Annuels	337 392	337 387		5	
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		(1 707)			
	<u>337 392</u>	<u>335 680</u>	<u>-</u>	<u>5</u>	<u>-</u>
Programme 4 – Interventions relatives au Fonds du développement économique					
Annuels	1 478 557	1 478 557			
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		(20 857)			
	<u>1 478 557</u>	<u>1 457 700</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 5 – Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation					
Annuels	247 173	247 142		30	
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>247 173</u>	<u>247 142</u>	<u>-</u>	<u>30</u>	<u>-</u>
Programme 6 – Énergie					
Annuels	49 629	24 002		25 627	
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		(113)			
	<u>49 629</u>	<u>23 889</u>	<u>-</u>	<u>25 627</u>	<u>-</u>
	<u>2 422 603</u>	<u>2 362 133</u>	<u>4 955</u>	<u>25 663</u>	<u>-</u>

ÉCONOMIE, INNOVATION ET ÉNERGIE

Crédits, dépenses et investissements par programmes (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Répartition :					
Annuels	2 421 641	2 391 023	4 955	25 663	
Permanents	961	961			
Ne nécessitant pas de crédits		(29 851)			
	2 422 603	2 362 133	4 955	25 663	-
Dépenses	2 417 643	2 362 133		25 659	
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts	3 276		3 272	5	
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	709		709		
Immobilisations en ressources informationnelles	974		974		
	2 422 603	2 362 133	4 955	25 663	-

ÉCONOMIE, INNOVATION ET ÉNERGIE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 1 – Direction et administration							
1. Direction et administration	43 260	25 190	15 937		447		
Permanents (1)	19		19				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>43 279</u>	<u>25 190</u>	<u>15 956</u>	<u>-</u>	<u>447</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).							
Programme 2 – Développement de l'économie							
1. Politiques économiques et affaires extérieures	40 562	6 844	4 501		29 217		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Industries stratégiques et projets économiques majeurs	47 907	10 003	3 382		34 521		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Développement économique régional et entrepreneuriat	177 162	10 994	505		162 393		
Permanents (1)	942			942			
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>266 574</u>	<u>27 842</u>	<u>8 388</u>	<u>942</u>	<u>226 131</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
(1) Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).							
Programme 3 – Développement de la science, de la recherche et de l'innovation							
1. Soutien administratif	9 906	9 424	477				
2. Soutien aux organismes et aux projets	172 394				172 394		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Soutien aux infrastructures de recherche	103 473				103 473		
4. Soutien à l'entrepreneuriat technologique	25 471				25 471		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
5. Soutien à la relève et à la culture scientifique	26 147				26 147		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>337 392</u>	<u>9 424</u>	<u>477</u>	<u>-</u>	<u>327 486</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
1	709	974			1	
						1 826
1	709	974	-	-	1	1 826
						(2 636)
						(6 058)
3 270						(305)
3 270	-	-	-	-	-	(8 999)
					5	
						(965)
						(125)
						(617)
-	-	-	-	-	5	(1 707)

ÉCONOMIE, INNOVATION ET ÉNERGIE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 4 – Interventions relatives au Fonds du développement économique							
1. Mandats gouvernementaux	1 231 015			424 154		806 861	
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Programme ESSOR	105 789			74 557		31 233	
3. Rétention d'entreprises stratégiques	16 079					16 079	
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
4. Soutien aux projets de commercialisation	109 670			23 976		85 694	
5. Autres mesures de soutien aux entreprises	16 004					16 004	
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>1 478 557</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>522 686</u>	<u>-</u>	<u>955 870</u>	<u>-</u>
Programme 5 – Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation							
1. Fonds de recherche du Québec – Santé	101 256				101 256		
2. Fonds de recherche du Québec – Société et culture	71 067				71 067		
3. Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies	74 004				74 004		
4. Commission de l'éthique en science et en technologie	846	764	52				
	<u>247 173</u>	<u>764</u>	<u>52</u>	<u>-</u>	<u>246 326</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 6 – Énergie							
1. Électricité et combustibles	49 629	6 205	972		12 819	4 006	
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>49 629</u>	<u>6 205</u>	<u>972</u>	<u>-</u>	<u>12 819</u>	<u>4 006</u>	<u>-</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
						(184)
						(15 425)
						(5 248)
-	-	-	-	-	-	(20 857)
					30	
-	-	-	-	-	30	-
			19 700		5 927	(113)
-	-	-	19 700	-	5 927	(113)

ÉCONOMIE, INNOVATION ET ÉNERGIE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Répartition :							
Annuels	2 421 641	69 425	25 827	522 686	813 209	959 876	
Permanents	961		19	942			
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	2 422 603	69 425	25 846	523 629	813 209	959 876	-

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	69 425		69 425
Fonctionnement	25 846	1 712	27 558
Créances douteuses et autres provisions	523 629	(20 857)	502 772
Transfert	813 209	(10 706)	802 503
Affectation à un fonds spécial	959 876		959 876
Service de la dette			
	2 391 984	(29 851)	2 362 133

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
3 272	709	974	19 700		5 963	
						(29 851)
3 272	709	974	19 700	-	5 963	(29 851)

ÉCONOMIE, INNOVATION ET ÉNERGIE

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

		Crédits initiaux	
		Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures
			Reports Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Direction et administration			
Annuels	40 160		
Permanents	19		
	40 179	-	-
Programme 2 – Développement de l'économie			
Annuels	302 820		
Permanents	1 500		
	304 320	-	-
Programme 3 – Développement de la science, de la recherche et de l'innovation			
Annuels	255 524		
Permanents			
	255 524	-	-
Programme 4 – Interventions relatives au Fonds du développement économique			
Annuels	646 076		
Permanents			
	646 076	-	-
Programme 5 – Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation			
Annuels	246 643		
Permanents			
	246 643	-	-
Programme 6 – Énergie			
Annuels	58 083		
Permanents			
	58 083	-	-
	1 550 825	-	-
Répartition :			
Annuels	1 549 306		
Permanents	1 519		
	1 550 825	-	-

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
			3 100		43 260
					19
-	-	-	3 100	-	43 279
			(37 188)		265 631
				(558)	942
-	-	-	(37 188)	(558)	266 574
			81 868		337 392
-	-	-	81 868	-	337 392
			832 480		1 478 557
-	-	-	832 480	-	1 478 557
			529		247 173
-	-	-	529	-	247 173
			(8 454)		49 629
-	-	-	(8 454)	-	49 629
-	-	-	872 335	(558)	2 422 603
			872 335		2 421 641
				(558)	961
-	-	-	872 335	(558)	2 422 603

ÉCONOMIE, INNOVATION ET ÉNERGIE

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Direction et administration		
Autres		447
	447	447
Programme 2 – Développement de l'économie		
Accompagnement des entreprises des régions et vitalisation des milieux		20 056
Appui aux producteurs de boissons alcooliques artisanales		11 448
Économie sociale		7 137
Favoriser l'innovation dans les transports		1 973
Offensive pour la numérisation des entreprises		7 625
Programme d'appui au fonctionnement d'organismes de développement économique		12 140
Programme d'appui aux projets de développement économique		28 153
Soutien à la mise en place des zones d'innovation		1 483
Soutien à l'entrepreneuriat et aide aux initiatives régionales		34 753
Soutien au développement économique de la Ville de Montréal		50 000
Valoriser des terrains industriels pour l'accueil de projets d'envergure		9 875
Autres		32 489
	226 131	217 132
Programme 3 – Développement de la science, de la recherche et de l'innovation		
Infrastructures de recherche et d'innovation		103 473
Soutien à la relève et à la culture scientifique		25 530
Soutien à l'entrepreneuriat technologique		25 346
Soutien aux organismes de recherche et d'innovation		171 429
	327 486	325 778
Programme 5 – Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation		
Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies		74 004
Fonds de recherche du Québec – Santé		101 256
Fonds de recherche du Québec – Société et culture		71 067
	246 326	246 326
Programme 6 – Énergie		
Croissance, recherche, innovation, approvisionnement et sécurité des ressources énergétiques		11 647
Enfouissement des réseaux câblés de distribution		15
Miser sur l'hydrogène vert et les bioénergies		1 157
	38 234	12 819
	838 624	802 503
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	838 624	813 209
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(10 706)
	838 624	802 503

ÉCONOMIE, INNOVATION ET ÉNERGIE

Dépenses de transfert (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

Ventilation par bénéficiaires

	Dépenses
Entreprises du secteur privé	38 184
Établissements de santé et de services sociaux	40 352
Institutions d'enseignement	188 762
Municipalités	86 460
Organismes à but non lucratif	334 486
Organismes et entreprises du gouvernement	22 515
Personnes	91 743
	802 503

Ventilation par catégories de dépenses

Rémunération	7 774
Fonctionnement	3 176
Capital	98 574
Intérêts	5 090
Support	687 889
	802 503

ÉCONOMIE, INNOVATION ET ÉNERGIE

Dépenses d'affectation à un fonds spécial par catégories de dépenses

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Rémunération		2 413
Fonctionnement		682 692
Support		274 771
	<u>959 876</u>	<u>959 876</u>
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	959 876	959 876
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	<u>959 876</u>	<u>959 876</u>

ÉDUCATION

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances	4	1
Revenus divers	2 785	10 567
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	2 789	10 568
Transferts du gouvernement fédéral	326 761	245 423
	329 550	255 991

ÉDUCATION

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Administration					
Annuels	382 756	377 233	5 524		
Permanents	42	42			
Ne nécessitant pas de crédits		19 749			
	<u>382 798</u>	<u>397 023</u>	<u>5 524</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Soutien aux organismes					
Annuels	152 488	152 488			
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		(71)			
	<u>152 488</u>	<u>152 417</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Taxe scolaire – Subvention d'équilibre fiscal					
Annuels	1 485 612	1 485 612			
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>1 485 612</u>	<u>1 485 612</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 4 – Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire					
Annuels	19 407 281	19 407 281			
Permanents	234 188	234 188			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>19 641 470</u>	<u>19 641 470</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 5 – Développement du sport, du loisir et du plein air					
Annuels	309 850	309 850			
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		(5 801)			
	<u>309 850</u>	<u>304 048</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 6 – Régimes de retraite					
Annuels					
Permanents	1 536 488	1 536 488			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>1 536 488</u>	<u>1 536 488</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>23 508 706</u>	<u>23 517 059</u>	<u>5 524</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

ÉDUCATION

Crédits, dépenses et investissements par programmes (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Répartition :					
Annuels	21 737 988	21 732 464	5 524		
Permanents	1 770 718	1 770 718			
Ne nécessitant pas de crédits		13 877			
	23 508 706	23 517 059	5 524	-	-
Dépenses	23 503 182	23 517 059			
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts	2		2		
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	533		533		
Immobilisations en ressources informationnelles	4 990		4 990		
	23 508 706	23 517 059	5 524	-	-

ÉDUCATION

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 1 – Administration							
1. Direction	25 553	17 632	7 646		274		
Permanents (1)	42		42				
2. Financement et budget	52 636	19 530	32 573				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Numérique et information	125 800	21 769	99 041				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
4. Réussite éducative et main-d'œuvre	139 981	45 331	94 648				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
5. Soutien, gouvernance et performance des réseaux	4 080	3 155	925				
6. Diversité, relations extérieures, anglophones et Autochtones	16 261	6 904	5 448		3 908		
7. Sport, loisir et plein air	12 834	6 194	6 502		138		
8. Gouvernance des infrastructures	5 613	5 558	55				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>382 798</u>	<u>126 074</u>	<u>246 880</u>	<u>-</u>	<u>4 320</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).							
Programme 2 – Soutien aux organismes							
1. Institut national des mines	1 505				1 505		
2. Soutien à des partenaires en éducation	72 289				72 289		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Action communautaire	46 723				46 723		
4. Instances régionales de concertation	23 655				23 655		
5. Conseil supérieur de l'éducation	3 224	2 749	474				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
6. Commission consultative de l'enseignement privé	195	179	16				
7. Protecteur national de l'élève	4 897	4 629	268				
	<u>152 488</u>	<u>7 557</u>	<u>759</u>	<u>-</u>	<u>144 172</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	533					(1 367)
		4 990				21 627
2						(111)
						(400)
2	533	4 990	-	-	-	19 749
						(75)
						4
-	-	-	-	-	-	(71)

ÉDUCATION

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 3 – Taxe scolaire – Subvention d'équilibre fiscal							
1. Subvention d'équilibre fiscal	1 485 612				1 485 612		
2. Revenus accessoires							
	1 485 612	-	-	-	1 485 612	-	-
Programme 4 – Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire							
1. Centres de services scolaires et commissions scolaires	13 686 907				13 686 907		
2. Centre de services scolaire et commissions scolaires à statut particulier	650 805				650 805		
3. Financement des infrastructures des centres de services scolaires et des commissions scolaires	3 710 694				3 710 694		
Permanents (1)	234 188				234 188		
4. Enseignement privé	714 023				714 023		
5. Aide au transport scolaire	644 852				644 852		
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour les besoins en éducation préscolaire et en enseignement primaire et secondaire							
	19 641 470	-	-	-	19 641 470	-	-
(1) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 22 mars 2022 et à certaines autres mesures (L.Q. 2023, c. 2).							
Programme 5 – Développement du sport, du loisir et du plein air							
1. Développement du sport et du loisir	144 029				144 029		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Infrastructures de sports et de loisirs	62 217					62 217	
3. Société des établissements de plein air du Québec	103 603		20 800		82 803		
	309 850	-	20 800	-	226 832	62 217	-

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
						(5 801)
-	-	-	-	-	-	(5 801)

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
-	-	-	-	-	-	-
2	533	4 990				
						13 877
2	533	4 990	-	-	-	13 877

ÉDUCATION

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Administration			
Annuels	396 036		
Permanents	19		
	<u>396 055</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Soutien aux organismes			
Annuels	122 141		
Permanents			
	<u>122 141</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Taxe scolaire – Subvention d'équilibre fiscal			
Annuels	1 529 502		
Permanents			
	<u>1 529 502</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 4 – Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire			
Annuels	15 304 017		
Permanents			
	<u>15 304 017</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 5 – Développement du sport, du loisir et du plein air			
Annuels	192 032		
Permanents			
	<u>192 032</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 6 – Régimes de retraite			
Annuels			
Permanents	1 359 271		
	<u>1 359 271</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>18 903 018</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :			
Annuels	17 543 728		
Permanents	1 359 290		
	<u>18 903 018</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
			(13 280)		382 756
				22	42
-	-	-	(13 280)	22	382 798
			30 348		152 488
-	-	-	30 348	-	152 488
			(43 889)		1 485 612
-	-	-	(43 889)	-	1 485 612
			4 103 264		19 407 281
				234 188	234 188
-	-	-	4 103 264	234 188	19 641 470
			117 817		309 850
-	-	-	117 817	-	309 850
				177 217	1 536 488
-	-	-	-	177 217	1 536 488
-	-	-	4 194 260	411 428	23 508 706
			4 194 260		21 737 988
				411 428	1 770 718
-	-	-	4 194 260	411 428	23 508 706

ÉDUCATION

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Administration		
Autres		4 320
	4 320	4 320
Programme 2 – Soutien aux organismes		
Institut national des mines		1 505
Programme d'action communautaire		46 723
Autres		95 869
	144 172	144 097
Programme 3 – Taxe scolaire – Subvention d'équilibre fiscal		
Uniformisation		1 485 612
	1 485 612	1 485 612
Programme 4 – Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire		
Comités patronaux de négociation		11 500
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire public		14 326 212
Enseignement privé		714 023
Financement des infrastructures des centres de services scolaires et des commissions scolaires		3 944 882
Programme d'aide financière pour la rétention des conducteurs d'autobus scolaire		24 282
Transport scolaire		620 570
	19 641 470	19 641 470
Programme 5 – Développement du sport, du loisir et du plein air		
Équipe Québec		4 702
Promotion de l'activité physique		476
Promotion du loisir		11 892
Promotion du sport		46 083
Société des établissements de plein air du Québec		82 803
Soutien aux organismes multidisciplinaires		64 159
Autres		10 916
	226 832	221 031
Programme 6 – Régimes de retraite		
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics		1 278 746
Régime de retraite des enseignants		111 775
Régime de retraite du personnel d'encadrement		145 968
	1 536 488	1 536 488
	23 038 894	23 033 018
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	23 038 894	23 038 894
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(5 876)
	23 038 894	23 033 018

ÉDUCATION

Dépenses de transfert (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

Ventilation par bénéficiaires

	Dépenses
Entreprises du secteur privé	(2 119)
Institutions d'enseignement	22 711 452
Municipalités	2 189
Organismes à but non lucratif	289 948
Organismes et entreprises du gouvernement	1 505
Personnes	30 044
	23 033 018

Ventilation par catégories de dépenses

Rémunération	15 370 685
Fonctionnement	2 515 595
Capital	3 611 067
Intérêts	379 868
Support	1 155 804
	23 033 018

ÉDUCATION

Dépenses d'affectation à un fonds spécial par catégories de dépenses

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Capital		62 217
	<u>62 217</u>	<u>62 217</u>
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	62 217	62 217
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	<u>62 217</u>	<u>62 217</u>

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances	40 010	37 431
Revenus divers	162 032	148 336
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	202 042	185 767
Transferts du gouvernement fédéral	750 904	757 761
	952 947	943 527

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Gouvernance, administration et services à la clientèle					
Annuels	582 670	582 670	1		
Permanents	170	170			
Ne nécessitant pas de crédits		(23)			
	<u>582 841</u>	<u>582 817</u>	<u>1</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Solidarité sociale et Action communautaire					
Annuels	3 857 088	3 857 088			
Permanents	25 286	25 286			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>3 882 374</u>	<u>3 882 374</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Emploi					
Annuels	955 864	955 864			
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>955 864</u>	<u>955 864</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>5 421 079</u>	<u>5 421 055</u>	<u>1</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :					
Annuels	5 395 622	5 395 622	1		
Permanents	25 457	25 457			
Ne nécessitant pas de crédits		(23)			
	<u>5 421 079</u>	<u>5 421 055</u>	<u>1</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Dépenses	5 421 078	5 421 055			
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts	1		1		
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles					
Immobilisations en ressources informationnelles					
	<u>5 421 079</u>	<u>5 421 055</u>	<u>1</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Moins : Crédits utilisés</u>					
		<u>Dépenses</u>					
		<u>Rémunération</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Créances douteuses et autres provisions</u>	<u>Transfert</u>	<u>Affectation à un fonds spécial</u>	<u>Service de la dette</u>
Programme 1 – Gouvernance, administration et services à la clientèle							
1. Direction et administration	136 548	64 462	64 565		375	7 145	
Permanents (1)	19		19				
Permanents (2)	106			106			
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Solidarité sociale et analyse stratégique	141 252	131 694	9 558				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Services d'aide à l'emploi	207 676				1 351	206 324	
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
4. Services Québec	87 913					87 913	
5. Recouvrement	9 282	8 819	462				
Permanents (2)	46		46				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>582 841</u>	<u>204 976</u>	<u>74 650</u>	<u>106</u>	<u>1 726</u>	<u>301 383</u>	<u>-</u>

(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).

(2) Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

Programme 2 – Solidarité sociale et Action communautaire

1. Aide aux personnes et aux familles	3 691 804				3 621 709	70 095	
Permanents (1)	25 286			25 286			
2. Action communautaire	137 475				79 602	57 874	
3. Office de la sécurité économique des chasseurs cris	27 809				27 809		
	<u>3 882 374</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>25 286</u>	<u>3 729 119</u>	<u>127 968</u>	<u>-</u>

(1) Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 3 – Emploi							
1. Mesures d'aide à l'emploi	955 864				12 200	943 664	
	955 864	-	-	-	12 200	943 664	-
Répartition :							
Annuels	5 395 622	204 976	74 585		3 743 046	1 373 016	
Permanents	25 457		65	25 392			
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	5 421 079	204 976	74 650	25 392	3 743 046	1 373 016	-

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	204 976	(1)	204 975
Fonctionnement	74 650	38	74 687
Créances douteuses et autres provisions	25 392		25 392
Transfert	3 743 046	(60)	3 742 986
Affectation à un fonds spécial	1 373 016		1 373 016
Service de la dette			
	5 421 078	(23)	5 421 055

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
-	-	-	-	-	-	-
						(23)
-	-	-	-	-	-	(23)

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Gouvernance, administration et services à la clientèle			
Annuels	541 599		
Permanents	19		
	541 618	-	-
Programme 2 – Solidarité sociale et Action communautaire			
Annuels	3 631 957		
Permanents	5 500		
	3 637 457	-	-
Programme 3 – Emploi			
Annuels	917 531		
Permanents			
	917 531	-	-
	5 096 606	-	-
Répartition :			
Annuels	5 091 086		
Permanents	5 519		
	5 096 606	-	-

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
7 250			33 821		582 670
				151	170
7 250	-	-	33 821	151	582 841
			225 131		3 857 088
				19 786	25 286
-	-	-	225 131	19 786	3 882 374
			38 334		955 864
-	-	-	38 334	-	955 864
7 250	-	-	297 286	19 937	5 421 079
7 250			297 286		5 395 622
				19 937	25 457
7 250	-	-	297 286	19 937	5 421 079

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Gouvernance, administration et services à la clientèle		
Commission des partenaires du marché du travail		1 291
Autres		375
	1 726	1 666
Programme 2 – Solidarité sociale et Action communautaire		
Aide aux personnes et aux familles		3 596 119
Office de la sécurité économique des chasseurs cris		27 809
Programme de soutien à l'action bénévole		22 275
Programme de soutien aux carrefours jeunesse-emploi		41 134
Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires		2 021
Programme de soutien financier aux corporations de développement communautaire		14 172
Programme spécifique pour l'aide aux Ukrainiens		25 590
	3 729 119	3 729 119
Programme 3 – Emploi		
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre		12 200
	12 200	12 200
	3 743 046	3 742 986
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	3 743 046	3 743 046
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(60)
	3 743 046	3 742 986
Ventilation par bénéficiaires		
Entreprises du secteur privé		12 200
Établissements de santé et de services sociaux		147
Institutions d'enseignement		1 034
Municipalités		937
Organismes à but non lucratif		80 959
Organismes et entreprises du gouvernement		3 726
Personnes		3 643 983
		3 742 986
Ventilation par catégories de dépenses		
Rémunération		1 685
Fonctionnement		650
Capital		81
Support		3 740 569
		3 742 986

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

Dépenses d'affectation à un fonds spécial par catégories de dépenses

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Rémunération		184 623
Fonctionnement		110 333
Capital		6 170
Intérêt		779
Support		1 071 111
	<u>1 373 016</u>	<u>1 373 016</u>
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	1 373 016	1 373 016
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	<u>1 373 016</u>	<u>1 373 016</u>

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances		
Revenus divers	60 606	47 172
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	60 606	47 172
Transferts du gouvernement fédéral		
	60 606	47 172

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Administration					
Annuels	118 513	114 301	4 212		
Permanents	10	10			
Ne nécessitant pas de crédits		1 447			
	<u>118 524</u>	<u>115 759</u>	<u>4 212</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Soutien aux organismes					
Annuels	52 234	52 226	8		
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		8			
	<u>52 234</u>	<u>52 234</u>	<u>8</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Aide financière aux études et bourses incitatives					
Annuels	1 223 346	1 121 539	101 806		
Permanents	54 442	54 442			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>1 277 788</u>	<u>1 175 981</u>	<u>101 806</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 4 – Enseignement supérieur					
Annuels	8 718 401	8 718 401			
Permanents	50 702	50 702			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>8 769 103</u>	<u>8 769 103</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 5 – Régimes de retraite					
Annuels					
Permanents	259 948	259 948			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>259 948</u>	<u>259 948</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>10 477 597</u>	<u>10 373 025</u>	<u>106 027</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Crédits, dépenses et investissements par programmes (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Répartition :					
Annuels	10 112 494	10 006 467	106 027		
Permanents	365 103	365 103			
Ne nécessitant pas de crédits		1 455			
	10 477 597	10 373 025	106 027	-	-
Dépenses	10 371 570	10 373 025			
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts	101 806		101 806		
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles					
Immobilisations en ressources informationnelles	4 220		4 220		
	10 477 597	10 373 025	106 027	-	-

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 1 – Administration							
1. Direction	8 842	5 715	2 880		247		
Permanents (1)	10		10				
2. Performance, financement, interventions régionales et soutien à la gestion	23 423	17 197	6 226				
3. Développement et soutien des réseaux	44 059	17 375	20 331		6 353		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
4. Accessibilité aux études, infrastructures et ressources informationnelles	42 190	24 684	13 293				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>118 524</u>	<u>64 971</u>	<u>42 740</u>	<u>-</u>	<u>6 600</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).							
Programme 2 – Soutien aux organismes							
1. Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	35 006				35 006		
2. Soutien à des partenaires en enseignement supérieur	14 378				14 378		
3. Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études	70	65	6				
4. Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 780	2 359	413				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>52 234</u>	<u>2 424</u>	<u>419</u>	<u>-</u>	<u>49 383</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Aide financière aux études et bourses incitatives							
1. Bourses consécutives aux prêts	682 881				682 881		
2. Intérêts et remboursements aux banques	231 831			31 172	98 853		
Permanents (1)	54 442			54 442			
3. Autres bourses	19 204				19 204		
4. Bourses incitatives	289 429				289 429		
	<u>1 277 788</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>85 614</u>	<u>1 090 367</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

(1) Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
		4 212				(10)
						1 457
-	-	4 212	-	-	-	1 447
		8				8
-	-	8	-	-	-	8
101 806						
101 806	-	-	-	-	-	-

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Moins : Crédits utilisés</u>					
		<u>Dépenses</u>					
		<u>Rémunération</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Créances douteuses et autres provisions</u>	<u>Transfert</u>	<u>Affectation à un fonds spécial</u>	<u>Service de la dette</u>
Programme 4 – Enseignement supérieur							
1. Cégeps	2 863 293				2 863 293		
2. Universités	4 120 085				4 095 085	25 000	
3. Enseignement privé au collégial	148 042				148 042		
4. Financement des infrastructures des cégeps	580 829				580 829		
Permanents (1)	50 702				50 702		
5. Financement des infrastructures des universités	1 006 152				1 006 152		
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour les besoins en enseignement supérieur							
	8 769 103	-	-	-	8 744 103	25 000	-

(1) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 22 mars 2022 et à certaines autres mesures (L.Q. 2023, c. 2).

Programme 5 – Régimes de retraite

1. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics							
Permanents (1)	232 659				232 659		
2. Régime de retraite du personnel d'encadrement							
Permanents (2)	<u>27 289</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>27 289</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>259 948</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>259 948</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

(1) Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RLRQ, chapitre R-10).

(2) Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (RLRQ, chapitre R-12.1).

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Répartition :							
Annuels	10 112 494	67 395	43 149	31 172	9 839 752	25 000	
Permanents	365 103		10	54 442	310 650		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	10 477 597	67 395	43 159	85 614	10 150 402	25 000	-

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	67 395		67 395
Fonctionnement	43 159	1 455	44 615
Créances douteuses et autres provisions	85 614		85 614
Transfert	10 150 402		10 150 402
Affectation à un fonds spécial	25 000		25 000
Service de la dette			
	10 371 570	1 455	10 373 025

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
101 806		4 220				1 455
101 806	-	4 220	-	-	-	1 455

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Administration			
Annuels	115 786		
Permanents	10		
	<u>115 795</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Soutien aux organismes			
Annuels	57 067		
Permanents			
	<u>57 067</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Aide financière aux études et bourses incitatives			
Annuels	1 170 882		
Permanents	6 000		
	<u>1 176 882</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 4 – Enseignement supérieur			
Annuels	7 374 633		
Permanents			
	<u>7 374 633</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 5 – Régimes de retraite			
Annuels			
Permanents	240 405		
	<u>240 405</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>8 964 782</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :			
Annuels	8 718 368		
Permanents	246 415		
	<u>8 964 782</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
			2 728		118 513
				1	10
-	-	-	2 728	1	118 524
			(4 833)		52 234
-	-	-	(4 833)	-	52 234
			52 464		1 223 346
				48 442	54 442
-	-	-	52 464	48 442	1 277 788
			1 343 768		8 718 401
				50 702	50 702
-	-	-	1 343 768	50 702	8 769 103
				19 543	259 948
-	-	-	-	19 543	259 948
-	-	-	1 394 126	118 688	10 477 597
			1 394 126		10 112 494
				118 688	365 103
-	-	-	1 394 126	118 688	10 477 597

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Administration		
Autres		6 600
	6 600	6 600
Programme 2 – Soutien aux organismes		
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec		35 006
Autres		14 378
	49 383	49 383
Programme 3 – Aide financière aux études et bourses incitatives		
Bourses consécutives aux prêts		682 881
Intérêts et remboursements aux banques		98 853
Autres		308 634
	1 090 367	1 090 367
Programme 4 – Enseignement supérieur		
Cégeps		2 863 293
Enseignement privé au collégial		148 042
Financement des infrastructures des cégeps		631 532
Financement des infrastructures des universités		1 006 152
Universités		4 095 085
	8 744 103	8 744 103
Programme 5 – Régimes de retraite		
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics		232 659
Régime de retraite du personnel d'encadrement		27 289
	259 948	259 948
	10 150 402	10 150 402
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	10 150 402	10 150 402
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	10 150 402	10 150 402

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Dépenses de transfert (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

Ventilation par bénéficiaires

	Dépenses
Institutions d'enseignement	9 002 111
Municipalités	25
Organismes à but non lucratif	16 494
Organismes et entreprises du gouvernement	35 006
Personnes	1 096 766
	10 150 402

Ventilation par catégories de dépenses

Rémunération	3 799 705
Fonctionnement	676 283
Capital	1 387 416
Intérêts	232 146
Support	4 054 852
	10 150 402

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Dépenses d'affectation à un fonds spécial par catégories de dépenses

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Support		25 000
	<u>25 000</u>	<u>25 000</u>
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	25 000	25 000
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	<u>25 000</u>	<u>25 000</u>

ENVIRONNEMENT, LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, FAUNE ET PARCS

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances	42 502	40 722
Revenus divers	8 193	5 095
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	50 695	45 817
Transferts du gouvernement fédéral	25 000	
	75 695	45 817

ENVIRONNEMENT, LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, FAUNE ET PARCS

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Protection de l'environnement et de la faune					
Annuels	598 361	530 519	54 303	13 539	
Permanents	32	32			
Ne nécessitant pas de crédits		22 769			
	<u>598 393</u>	<u>553 320</u>	<u>54 303</u>	<u>13 539</u>	-
Programme 2 – Bureau d'audiences publiques sur l'environnement					
Annuels	7 901	7 819	59	24	
Permanents		118			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>7 901</u>	<u>7 937</u>	<u>59</u>	<u>24</u>	-
	<u>606 295</u>	<u>561 257</u>	<u>54 362</u>	<u>13 563</u>	-
Répartition :					
Annuels	606 263	538 338	54 362	13 563	
Permanents	32	32			
Ne nécessitant pas de crédits		22 887			
	<u>606 295</u>	<u>561 257</u>	<u>54 362</u>	<u>13 563</u>	-
Dépenses	538 370	561 257			
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts	20		3	17	
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	57 472		44 974	12 498	
Immobilisations en ressources informationnelles	10 433		9 385	1 048	
	<u>606 295</u>	<u>561 257</u>	<u>54 362</u>	<u>13 563</u>	-

ENVIRONNEMENT, LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, FAUNE ET PARCS

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Moins : Crédits utilisés</u>					
		<u>Dépenses</u>					
		<u>Rémunération</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Créances douteuses et autres provisions</u>	<u>Transfert</u>	<u>Affectation à un fonds spécial</u>	<u>Service de la dette</u>
Programme 1 – Protection de l'environnement et de la faune							
1. Direction du Ministère	62 813	13 371	48 911		531		
Permanents (1)	10		10				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Soutien et transformation organisationnelle	120 763	55 267	50 404		6		
Permanents (2)	23			23			
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Autorisations environnementales et opérations régionales	89 261	65 827	3 589		16 744		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
4. Contrôle environnemental, protection de la faune et sécurité des barrages	63 724	54 177	6 694		2 353		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
5. Expertise et politiques de l'eau et de l'air	70 942	33 874	3 261		18 822	10 484	
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
6. Gestion des barrages	48 247	10 955	8 547				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
7. Expertise et politiques en milieu terrestre et développement durable	7 599	3 050	199		4 350		
8. Biodiversité, faune et parcs	132 877	32 343	20 419		64 205		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
9. Bureau de la transition climatique et énergétique	2 136		60			2 076	
	<u>598 393</u>	<u>268 863</u>	<u>142 094</u>	<u>23</u>	<u>107 012</u>	<u>12 560</u>	<u>-</u>

(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).

(2) Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

Programme 2 – Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

1. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	7 901	6 514	1 305				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>7 901</u>	<u>6 514</u>	<u>1 305</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
						(3)
	624	9 333			5 129	
						26 224
	1 320				1 780	
						(2 077)
	344				156	
						(304)
1	3 720				780	
						(393)
2	27 859				884	
						(6)
	11 099				4 810	
						(672)
3	44 967	9 333	-	-	13 539	22 769
	7	52			24	
						118
-	7	52	-	-	24	118

ENVIRONNEMENT, LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, FAUNE ET PARCS

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Répartition :							
Annuels	606 263	275 377	143 389		107 012	12 560	
Permanents	32		10	23			
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	606 295	275 377	143 399	23	107 012	12 560	-

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	275 377	(21)	275 356
Fonctionnement	143 399	25 218	168 617
Créances douteuses et autres provisions	23		23
Transfert	107 012	(2 311)	104 701
Affectation à un fonds spécial	12 560		12 560
Service de la dette			
	538 370	22 887	561 257

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
3	44 974	9 385			13 563	
						22 887
3	44 974	9 385	-	-	13 563	22 887

ENVIRONNEMENT, LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, FAUNE ET PARCS

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Protection de l'environnement et de la faune			
Annuels	581 375		
Permanents	110		
	581 485	-	-
Programme 2 – Bureau d'audiences publiques sur l'environnement			
Annuels	8 719		
Permanents			
	8 719	-	-
	590 204	-	-
Répartition :			
Annuels	590 094		
Permanents	110		
	590 204	-	-

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
15 655			1 331		598 361
				(77)	32
15 655	-	-	1 331	(77)	598 393
			(817)		7 901
-	-	-	(817)	-	7 901
15 655	-	-	514	(77)	606 295
15 655			514		606 263
				(77)	32
15 655	-	-	514	(77)	606 295

ENVIRONNEMENT, LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, FAUNE ET PARCS

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Protection de l'environnement et de la faune		
Accroître l'accessibilité de la pratique de la pêche		3 010
Amélioration de la protection des sources d'eau potable		2 940
Assainissement de l'air		3 300
Plan Nature 2030		56 398
Programme ClimatSol		(1 510)
Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux		1 305
Programme de réduction de la pollution atmosphérique et sonore		1 890
Programme de réhabilitation des terrains contaminés		772
Programme d'interactions communautaires sur le Saint-Laurent		288
Protéger le capital faunique		765
Soutien à la mission des organismes environnementaux		600
Soutien aux conseils régionaux en environnement		3 750
Soutien aux organismes de bassin versant		9 899
Autres		21 293
	107 012	104 701
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	107 012	107 012
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(2 311)
	107 012	104 701
Ventilation par bénéficiaires		
Entreprises du secteur privé		347
Institutions d'enseignement		2 053
Municipalités		26 018
Organismes à but non lucratif		74 744
Organismes et entreprises du gouvernement		1 538
		104 701
Ventilation par catégories de dépenses		
Capital		(1 606)
Intérêts		868
Support		105 439
		104 701

ENVIRONNEMENT, LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, FAUNE ET PARCS

Dépenses d'affectation à un fonds spécial par catégories de dépenses

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Support		12 560
	<u>12 560</u>	<u>12 560</u>
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	12 560	12 560
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	<u>12 560</u>	<u>12 560</u>

FAMILLE

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances	26 838	27 280
Revenus divers	2 938	3 192
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	29 776	30 472
Transferts du gouvernement fédéral		
	29 776	30 472

FAMILLE

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Planification, recherche et administration					
Annuels	98 183	88 428	9 755		
Permanents	151	151			
Ne nécessitant pas de crédits		3 383			
	<u>98 333</u>	<u>91 962</u>	<u>9 755</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Mesures d'aide à la famille					
Annuels	157 342	157 342			
Permanents	4	4			
Ne nécessitant pas de crédits		(100)			
	<u>157 346</u>	<u>157 246</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Services de garde éducatifs à l'enfance					
Annuels	3 847 270	3 847 270			
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		(730)			
	<u>3 847 270</u>	<u>3 846 539</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 4 – Curateur public					
Annuels	92 954	82 939	10 015		
Permanents	26 339	26 339			
Ne nécessitant pas de crédits		7 744			
	<u>119 293</u>	<u>117 022</u>	<u>10 015</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>4 222 243</u>	<u>4 212 770</u>	<u>19 770</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :					
Annuels	4 195 749	4 175 980	19 770		
Permanents	26 493	26 493			
Ne nécessitant pas de crédits		10 297			
	<u>4 222 243</u>	<u>4 212 770</u>	<u>19 770</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Dépenses	4 202 473	4 212 770			
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts					
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	72		72		
Immobilisations en ressources informationnelles	19 697		19 697		
	<u>4 222 243</u>	<u>4 212 770</u>	<u>19 770</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

FAMILLE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 1 – Planification, recherche et administration							
1. Direction et administration	44 360	15 976	18 480		150		
Permanents (1)	10		10				
Permanents (2)	141			141			
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Planification, politique et recherche	53 822	50 889	2 934				
	98 333	66 865	21 423	141	150	-	-
(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).							
(2) Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).							

Programme 2 – Mesures d'aide à la famille

1. Soutien financier lié aux services à la famille	56 376		6 928		49 448		
Permanents (1)	4			4			
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Administration de l'Allocation famille	49 805		49 805				
3. Soutien financier aux organismes communautaires	51 160				51 160		
	157 346	-	56 733	4	100 609	-	-

(1) Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	50	9 705				3 383
-	50	9 705	-	-	-	3 383
						(100)
-	-	-	-	-	-	(100)

FAMILLE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 3 – Services de garde éducatifs à l'enfance							
1. Entente avec le Gouvernement de la nation crie	24 479					24 479	
2. Subvention pour le financement des infrastructures des centres de la petite enfance Dépenses ne nécessitant pas de crédits	242 744					242 744	
3. Régime de retraite à l'intention d'employés œuvrant dans le domaine des services de garde éducatifs à l'enfance	129 636					129 636	
4. Régime d'assurance collective	55 453					55 453	
5. Soutien financier aux centres de la petite enfance Dépenses ne nécessitant pas de crédits	1 757 923					1 757 923	
6. Soutien financier aux garderies Dépenses ne nécessitant pas de crédits	935 305					935 305	
7. Soutien financier aux bureaux coordonnateurs de la garde éducative en milieu familial et aux personnes responsables d'un service de garde éducatif en milieu familial	701 729					701 729	
8. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour le financement des services de garde éducatifs à l'enfance							
	3 847 270	-	-	-	-	3 847 270	-
Programme 4 – Curateur public							
1. Direction et administration du Curateur public	19 579	12 197	7 359				
Permanents (1)	27			27			
Permanents (2)	8 277	5 818	2 460				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Mesures de protection	73 375	45 167	18 216				
Permanents (2)	18 034	17 672	362				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	119 293	80 853	28 397	27	-	-	-

(1) Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

(2) Loi sur le Curateur public (RLRQ, chapitre C-81).

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
						(652)
						(40)
						(38)
-	-	-	-	-	-	(730)
	23					
		9 993				7 774
						(30)
-	23	9 993	-	-	-	7 744

FAMILLE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Répartition :							
Annuels	4 195 749	124 229	103 722		100 759	3 847 270	
Permanents	26 493	23 489	2 832	172			
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	4 222 243	147 718	106 554	172	100 759	3 847 270	-

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	147 718		147 718
Fonctionnement	106 554	11 030	117 583
Créances douteuses et autres provisions	172		172
Transfert	100 759	(2)	100 756
Affectation à un fonds spécial	3 847 270	(730)	3 846 539
Service de la dette			
	4 202 473	10 297	4 212 770

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	72	19 697				
						10 297
-	72	19 697	-	-	-	10 297

FAMILLE

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Planification, recherche et administration			
Annuels	85 446		
Permanents	110		
	<u>85 555</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Mesures d'aide à la famille			
Annuels	163 110		
Permanents			
	<u>163 110</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Services de garde éducatifs à l'enfance			
Annuels	2 884 912		301 100
Permanents			
	<u>2 884 912</u>	<u>-</u>	<u>301 100</u>
Programme 4 – Curateur public			
Annuels	84 453		
Permanents	100		
	<u>84 553</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>3 218 130</u>	<u>-</u>	<u>301 100</u>
Répartition :			
Annuels	3 217 920		301 100
Permanents	210		
	<u>3 218 130</u>	<u>-</u>	<u>301 100</u>

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
			12 737		98 183
				41	151
-	-	-	12 737	41	98 333
			(5 768)		157 342
				4	4
-	-	-	(5 768)	4	157 346
			661 258		3 847 270
-	-	-	661 258	-	3 847 270
		26 311	8 501		92 954
				(73)	26 339
-	-	26 311	8 501	(73)	119 293
-	-	26 311	676 729	(28)	4 222 243
		26 311	676 729		4 195 749
				(28)	26 493
-	-	26 311	676 729	(28)	4 222 243

FAMILLE

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Planification, recherche et administration		
Autres		150
	150	150
Programme 2 – Mesures d'aide à la famille		
Conciliation famille-travail-études		895
Démarrage d'un service de garde éducatif en milieu familial		2 162
Déployer des travailleurs de proximité auprès des familles		2 860
Haltes-garderies		14 324
Intimidation		847
Mesures pour les employés syndiqués des centres de la petite enfance		269
Mesures pour les responsables d'un service de garde éducatif en milieu familial		3 019
Organismes communautaires – famille		51 160
Pédiatrie sociale		14 000
Soutien financier à l'action communautaire en milieu autochtone		3 299
Soutien financier pour l'amélioration de la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance		616
Surveillance d'élèves handicapés de 12-21 ans		2 268
Autres		4 887
	100 609	100 606
	100 759	100 756
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	100 759	100 759
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(2)
	100 759	100 756
Ventilation par bénéficiaires		
Entreprises du secteur privé		4 375
Établissements de santé et de services sociaux		10
Institutions d'enseignement		666
Municipalités		2 535
Organismes à but non lucratif		93 170
Personnes		1
		100 756
Ventilation par catégories de dépenses		
Support		100 756
		100 756

FAMILLE

Dépenses d'affectation à un fonds spécial par catégories de dépenses

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Capital		224 472
Intérêt		17 619
Support		3 604 448
	<u>3 847 270</u>	<u>3 846 539</u>
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	3 847 270	3 847 270
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(730)
	<u>3 847 270</u>	<u>3 846 539</u>

FINANCES

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens	11 036 570	10 338 168
Taxes à la consommation	29 700	
Droits, permis et redevances		15
Revenus divers	2 080 884	387 255
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 636 812	4 224 759
Revenus autonomes	17 783 967	14 950 196
Transferts du gouvernement fédéral	24 670 489	25 653 955
	42 454 456	40 604 150
Revenus confiés au ministre du Revenu dont les fonctions sont exercées par le ministre ⁽¹⁾		
	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens	44 100 259	38 538 014
Taxes à la consommation	28 376 402	26 985 013
Droits, permis et redevances	512 873	432 094
Revenus divers	1 539 374	1 389 117
	74 528 908	67 344 237

(1) Revenus liés à l'application ou à l'exécution de toute loi dont la responsabilité est confiée au ministre du Revenu. L'administration de ces revenus est assurée par l'Agence du revenu du Québec.

FINANCES

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Direction et administration					
Annuels	41 262	39 245	1 475	541	
Permanents	10	10			
Ne nécessitant pas de crédits		258			
	<u>41 271</u>	<u>39 512</u>	<u>1 475</u>	<u>541</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière					
Annuels	61 898	61 181	309	407	
Permanents		(57)			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>61 898</u>	<u>61 124</u>	<u>309</u>	<u>407</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Contributions, frais de services bancaires et provision pour transférer des crédits					
Annuels	29 075	27 855		1 220	
Permanents	15 873	15 873			
Ne nécessitant pas de crédits		(1 399)			
	<u>44 948</u>	<u>42 329</u>	<u>-</u>	<u>1 220</u>	<u>-</u>
Programme 4 – Relations avec les Québécois d'expression anglaise					
Annuels	14 691	14 691			
Permanents		(30)			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>14 691</u>	<u>14 661</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 5 – Service de la dette					
Annuels	711	711			
Permanents	7 039 385	7 039 385			
Ne nécessitant pas de crédits		(52 497)			
	<u>7 040 096</u>	<u>6 987 599</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>7 202 904</u>	<u>7 145 226</u>	<u>1 785</u>	<u>2 169</u>	<u>-</u>

FINANCES

Crédits, dépenses et investissements par programmes (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Répartition :					
Annuels	147 636	143 683	1 785	2 169	
Permanents	7 055 267	7 055 267			
Ne nécessitant pas de crédits		(53 724)			
	7 202 904	7 145 226	1 785	2 169	-
Dépenses	7 200 213	7 145 226		1 262	
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts	224			224	
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	101		12	89	
Immobilisations en ressources informationnelles	2 366		1 773	593	
	7 202 904	7 145 226	1 785	2 169	-

FINANCES

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 1 – Direction et administration							
1. Direction et administration	41 262	20 446	18 457		342		
Permanents (1)	10		10				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>41 271</u>	<u>20 446</u>	<u>18 467</u>	<u>-</u>	<u>342</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière							
1. Politiques budgétaires, fiscales, économiques et encadrement du secteur financier	23 204	22 472	732				
2. Financement, gestion de la dette et opérations financières	7 967	7 478	9				
3. Soutien aux affaires fiscales, financières et économiques et à la recherche	16 582		8 025		7 957	600	
4. Contrôleur des finances	14 145	13 720	189				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>61 898</u>	<u>43 670</u>	<u>8 954</u>	<u>-</u>	<u>7 957</u>	<u>600</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Contributions, frais de services bancaires et provision pour transférer des crédits							
1. Contribution à l'Institut de la statistique du Québec	27 855				27 855		
2. Frais de services bancaires							
Permanents (1)	15 873		15 873				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour des initiatives concernant les revenus et les fraudes envers l'État	1 220						
	<u>44 948</u>	<u>-</u>	<u>15 873</u>	<u>-</u>	<u>27 855</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

(1) Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	12	1 464			541	
						258
-	12	1 464	-	-	541	258
					1	
		309			171	
					236	
						(57)
-	-	309	-	-	407	(57)
						(1 399)
					1 220	
-	-	-	-	-	1 220	(1 399)

FINANCES

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 4 – Relations avec les Québécois d'expression anglaise							
1. Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise	14 691	1 258	134		13 300		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	14 691	1 258	134	-	13 300	-	-
Programme 5 – Service de la dette							
1. Service de la dette directe							
Permanents (1)	6 784 448						6 784 448 ⁽³⁾
2. Intérêts sur le compte des régimes de retraite							
Permanents (2)	254 936						254 936 ⁽⁴⁾
3. Intérêts sur le régime de rentes de survivants	711						711
4. Intérêts sur l'obligation relative aux congés de maladie accumulés							
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	7 040 096	-	-	-	-	-	7 040 096

(1) Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

(2) Les crédits permanents réfèrent aux lois suivantes : Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires (RLRQ, chapitre R-12), Loi sur le régime de retraite de certains enseignants (RLRQ, chapitre R-9.1), Loi sur le régime de retraite des enseignants (RLRQ, chapitre R-11), Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RLRQ, chapitre R-10), Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale (RLRQ, chapitre C-52.1), Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RLRQ, chapitre R-9.2), Loi sur les tribunaux judiciaires (RLRQ, chapitre T-16), Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1) et Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (RLRQ, chapitre R-12.1).

(3) Le service de la dette directe est constitué des dépenses d'intérêts sur la dette, ajustées des résultats nets découlant des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés, des pertes nettes et des gains nets provenant des fonds d'amortissement afférents à des emprunts ainsi que des revenus sur les équivalents de trésorerie et sur certains placements.

(4) Les dépenses d'intérêts sur le compte des régimes de retraite, sur le régime de rentes de survivants ainsi que sur l'obligation relative aux congés de maladie accumulés sont réduites des revenus de placement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite, des fonds particuliers des régimes et des fonds des autres avantages sociaux.

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
						(30)
-	-	-	-	-	-	(30)
						(52 497) ⁽⁴⁾
-	-	-	-	-	-	(52 497)

FINANCES

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Répartition :							
Annuels	147 636	65 374	27 544		49 453	600	711
Permanents	7 055 267		15 883				7 039 385
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	7 202 904	65 374	43 427	-	49 453	600	7 040 096

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	65 374		65 374
Fonctionnement	43 427	(1 198)	42 229
Créances douteuses et autres provisions			
Transfert	49 453	(30)	49 423
Affectation à un fonds spécial	600		600
Service de la dette	7 040 096	(52 497)	6 987 599
	7 198 950	(53 724)	7 145 226

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	12	1 773			2 169	
						(53 724)
-	12	1 773	-	-	2 169	(53 724)

FINANCES

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Direction et administration			
Annuels	43 710		
Permanents	10		
	<u>43 720</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière			
Annuels	59 175		
Permanents			
	<u>59 175</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Contributions, frais de services bancaires et provision pour transférer des crédits			
Annuels	73 911		
Permanents	12 015		
	<u>85 926</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 4 – Relations avec les Québécois d'expression anglaise			
Annuels	14 641		
Permanents			
	<u>14 641</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 5 – Service de la dette			
Annuels			
Permanents	6 477 000		
	<u>6 477 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>6 680 462</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :			
Annuels	191 438		
Permanents	6 489 025		
	<u>6 680 462</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
			(2 449)		41 262
					10
-	-	-	(2 449)	-	41 271
			2 723		61 898
-	-	-			
			2 723	-	61 898
			(44 837)		29 075
				3 858	15 873
-	-	-	(44 837)	3 858	44 948
			50		14 691
-	-	-			
			50	-	14 691
			711		711
-	-	-		562 385	7 039 385
			711	562 385	7 040 096
-	-	-	(43 801)	566 243	7 202 904
			(43 801)		147 636
-	-	-		566 243	7 055 267
			(43 801)	566 243	7 202 904

FINANCES

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Direction et administration		
Autres		342
	342	342
Programme 2 – Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière		
Autres		7 957
	7 957	7 957
Programme 3 – Contributions, frais de services bancaires et provision pour transférer des crédits		
Institut de la statistique du Québec		27 855
Lutte contre l'évasion fiscale et le travail au noir		
	27 983	27 855
Programme 4 – Relations avec les Québécois d'expression anglaise		
Maintien et création de Wellness Centres		1 000
Mise en place d'une stratégie d'employabilité		591
Programme d'appui aux organismes et institutions desservant les communautés d'expression anglaise		11 679
	13 300	13 270
	49 581	49 423
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	49 581	49 453
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(30)
	49 581	49 423
Ventilation par bénéficiaires		
Entreprises du secteur privé		1
Institutions d'enseignement		4 157
Organismes à but non lucratif		17 408
Organismes et entreprises du gouvernement		27 856
Personnes		1
		49 423
Ventilation par catégories de dépenses		
Rémunération		19 944
Fonctionnement		7 911
Support		21 568
		49 423

FINANCES

Dépenses d'affectation à un fonds spécial par catégories de dépenses

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Support		600
	<u>600</u>	<u>600</u>
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	600	600
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	<u>600</u>	<u>600</u>

IMMIGRATION, FRANCISATION ET INTÉGRATION

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances	83 830	86 957
Revenus divers	10 522	6 761
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	94 352	93 718
Transferts du gouvernement fédéral	1 550 435	775 064
	1 644 787	868 782

IMMIGRATION, FRANCISATION ET INTÉGRATION

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Direction et soutien aux activités du Ministère					
Annuels	94 841	82 760	12 081		
Permanents	5	5			
Ne nécessitant pas de crédits		8 227			
	<u>94 846</u>	<u>90 992</u>	<u>12 081</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Immigration, francisation et intégration					
Annuels	544 643	544 643			
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		(3 346)			
	<u>544 643</u>	<u>541 297</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>639 489</u>	<u>632 288</u>	<u>12 081</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :					
Annuels	639 484	627 403	12 081		
Permanents	5	5			
Ne nécessitant pas de crédits		4 880			
	<u>639 489</u>	<u>632 288</u>	<u>12 081</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Dépenses	627 408	632 288			
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts					
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	82		82		
Immobilisations en ressources informationnelles	11 999		11 999		
	<u>639 489</u>	<u>632 288</u>	<u>12 081</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	82	11 999				
						8 227
-	82	11 999	-	-	-	8 227
						(2 348)
						(998)
-	-	-	-	-	-	(3 346)

IMMIGRATION, FRANCISATION ET INTÉGRATION

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Répartition :							
Annuels	639 484	215 968	128 319		283 116		
Permanents	5		5				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	639 489	215 968	128 324	-	283 116	-	-

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	215 968		215 968
Fonctionnement	128 324	5 880	134 205
Créances douteuses et autres provisions			
Transfert	283 116	(1 000)	282 116
Affectation à un fonds spécial			
Service de la dette			
	627 408	4 880	632 288

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	82	11 999				
						4 880
-	82	11 999	-	-	-	4 880

IMMIGRATION, FRANCISATION ET INTÉGRATION

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Direction et soutien aux activités du Ministère			
Annuels	55 078		
Permanents	10		
	55 088	-	-
Programme 2 – Immigration, francisation et intégration			
Annuels	681 598		
Permanents			
	681 598	-	-
	736 686	-	-
Répartition :			
Annuels	736 676		
Permanents	10		
	736 686	-	-

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
			39 763		94 841
				(5)	5
-	-	-	39 763	(5)	94 846
61 915			(198 870)		544 643
61 915	-	-	(198 870)	-	544 643
61 915	-	-	(159 107)	(5)	639 489
61 915			(159 107)		639 484
				(5)	5
61 915	-	-	(159 107)	(5)	639 489

IMMIGRATION, FRANCISATION ET INTÉGRATION

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Direction et soutien aux activités du Ministère		
Autres		248
	248	248
Programme 2 – Immigration, francisation et intégration		
Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration		84 528
Programme d'aide à la reconnaissance des compétences		1 116
Programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences		24 947
Programme d'appui aux collectivités		19 445
Programme de soutien à la francisation		2 271
Programme québécois d'apprentissage du français		131 960
Programme Soutien à la mission		6 892
Autres		10 708
	282 868	281 868
	283 116	282 116
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	283 116	283 116
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(1 000)
	283 116	282 116
Ventilation par bénéficiaires		
Entreprises du secteur privé		7 403
Institutions d'enseignement		34
Municipalités		10 069
Organismes à but non lucratif		105 707
Personnes		158 903
		282 116
Ventilation par catégories de dépenses		
Support		282 116
		282 116

JUSTICE

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances	5 934	5 604
Revenus divers	209 190	206 968
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	215 125	212 572
Transferts du gouvernement fédéral	53 190	51 429
	268 315	264 001

JUSTICE

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Administration de la justice					
Annuels	735 774	718 213	17 562		
Permanents	24 957	24 957			
Ne nécessitant pas de crédits		15 822			
	<u>760 732</u>	<u>758 992</u>	<u>17 562</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Activité judiciaire					
Annuels	52 627	51 962	664		
Permanents	133 783	133 783			
Ne nécessitant pas de crédits		0			
	<u>186 410</u>	<u>185 746</u>	<u>664</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Justice administrative					
Annuels	20 840	20 840			
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>20 840</u>	<u>20 840</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 4 – Indemnisation et reconnaissance					
Annuels					
Permanents	499 171	499 171			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>499 171</u>	<u>499 171</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 5 – Autres organismes relevant du ministre					
Annuels	292 228	292 008	220		
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		214			
	<u>292 228</u>	<u>292 222</u>	<u>220</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 6 – Poursuites criminelles et pénales					
Annuels	409 654	408 742	912		
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		1 712			
	<u>409 654</u>	<u>410 454</u>	<u>912</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>2 169 035</u>	<u>2 167 426</u>	<u>19 358</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

JUSTICE

Crédits, dépenses et investissements par programmes (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Répartition :					
Annuels	1 511 124	1 491 766	19 358		
Permanents	657 912	657 912			
Ne nécessitant pas de crédits		17 748			
	2 169 035	2 167 426	19 358	-	-
Dépenses	2 149 677	2 167 426			
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts	30		30		
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	916		916		
Immobilisations en ressources informationnelles	18 413		18 413		
	2 169 035	2 167 426	19 358	-	-

JUSTICE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Moins : Crédits utilisés</u>					
		<u>Dépenses</u>					
		<u>Rémunération</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Créances douteuses et autres provisions</u>	<u>Transfert</u>	<u>Affectation à un fonds spécial</u>	<u>Service de la dette</u>
Programme 1 – Administration de la justice							
1. Direction, gouvernance et administration	382 887	56 874	325 542		263		
Permanents (1)	10		10				
Permanents (2)	8 591	8 591					
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Soutien technologique et Transformation organisationnelle de la justice	94 271	29 018	47 936				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Soutien administratif à l'activité judiciaire	110 692	89 185	21 477				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
4. Affaires juridiques, législatives et accès à la justice	135 784	74 024	7 009		15 661	39 081	
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
5. Bureau des infractions et amendes	12 140	10 390	1 751				
Permanents (3)	16 356			16 356			
	760 732	268 084	403 725	16 356	15 924	39 081	-

(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).

(2) Loi sur les tribunaux judiciaires (RLRQ, chapitre T-16).

(3) Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

Programme 2 – Activité judiciaire

1. Magistrature	5 596	4 448	589				
Permanents (1)	133 283	128 984	4 299				
2. Conseil de la magistrature	3 067	694	2 373				
Permanents (1)	464		464				
3. Soutien à la magistrature	43 964	41 980	1 879				
4. Comité sur la rémunération des juges							
Permanents (1)	36	36					
	<u>186 410</u>	<u>176 142</u>	<u>9 604</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

(1) Loi sur les tribunaux judiciaires (RLRQ, chapitre T-16).

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	206	1				
						16 047
	3	17 314				(3)
30						(75)
	8					(146)
30	217	17 315	-	-	-	15 822
	557	2				
	105					
-	662	2	-	-	-	-

JUSTICE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 3 – Justice administrative							
1. Contribution du ministère de la Justice au Fonds du Tribunal administratif du Québec	20 119		9 185			10 934	
2. Conseil de la justice administrative	722	570	151				
	20 840	570	9 336	-	-	10 934	-
Programme 4 – Indemnisation et reconnaissance							
1. Indemnisation des personnes victimes d'actes criminels							
Permanents (1)	496 372		37 451		457 782	1 139	
2. Indemnisation et reconnaissance des actes de civisme							
Permanents (2)	2 799		296		2 503		
	499 171	-	37 747	-	460 285	1 139	-
Programme 5 – Autres organismes relevant du ministre							
1. Commission des services juridiques	253 631				253 631		
2. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	22 471	18 717	3 563				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Office de la protection du consommateur	16 125	11 936	3 591		569		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	292 228	30 653	7 154	-	254 201	-	-

(1) Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement (RLRQ, chapitre P-9.2.1).

(2) Loi visant à favoriser le civisme (RLRQ, chapitre C-20).

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
		191				
	10	20				56
						158
-	10	210	-	-	-	214

JUSTICE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 6 – Poursuites criminelles et pénales							
1. Direction, gouvernance et administration	19 681	15 651	4 031				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Directeur des poursuites criminelles et pénales	389 973	177 229	211 832				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales							
	<u>409 654</u>	<u>192 879</u>	<u>215 863</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :							
Annuels	1 511 124	530 717	640 909		270 125	50 015	
Permanents	657 912	137 612	42 520	16 356	460 285	1 139	
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>2 169 035</u>	<u>668 329</u>	<u>683 429</u>	<u>16 356</u>	<u>730 410</u>	<u>51 154</u>	<u>-</u>

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	668 329	(17)	668 312
Fonctionnement	683 429	17 778	701 207
Créances douteuses et autres provisions	16 356		16 356
Transfert	730 410	(13)	730 396
Affectation à un fonds spécial	51 154		51 154
Service de la dette			
	<u>2 149 677</u>	<u>17 748</u>	<u>2 167 426</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
						(79)
	27	885				1 790
-	27	885	-	-	-	1 712
30	916	18 413				
						17 748
30	916	18 413	-	-	-	17 748

JUSTICE

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

		Crédits initiaux	
		Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures
			Reports Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Administration de la justice			
Annuels	520 203		
Permanents	23 703		
	543 906	-	-
Programme 2 – Activité judiciaire			
Annuels	44 674		
Permanents	122 338		
	167 012	-	-
Programme 3 – Justice administrative			
Annuels	20 940		
Permanents			
	20 940	-	-
Programme 4 – Indemnisation et reconnaissance			
Annuels			
Permanents	434 984		
	434 984	-	-
Programme 5 – Autres organismes relevant du ministre			
Annuels	222 641		
Permanents			
	222 641	-	-
Programme 6 – Poursuites criminelles et pénales			
Annuels	218 389		
Permanents	301		
	218 690	-	-
	1 608 172	-	-
Répartition :			
Annuels	1 026 847		
Permanents	581 326		
	1 608 172	-	-

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
350			215 222		735 774
			(93)	1 347	24 957
350	-	-	215 129	1 347	760 732
			7 952		52 627
			93	11 353	133 783
-	-	-	8 045	11 353	186 410
			(100)		20 840
-	-	-	(100)	-	20 840
				64 188	499 171
-	-	-	-	64 188	499 171
7 183			62 404		292 228
7 183	-	-	62 404	-	292 228
			191 265		409 654
-	-	-		(301)	
			191 265	(301)	409 654
7 533	-	-	476 744	76 586	2 169 035
7 533			476 744		1 511 124
				76 586	657 912
7 533	-	-	476 744	76 586	2 169 035

JUSTICE

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Administration de la justice		
Mesures en matière de justice en milieu autochtone		10 343
Programme de mesures de rechange général pour adultes		3 670
Programme de soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone		400
Autres		1 498
	15 924	15 911
Programme 4 – Indemnisation et reconnaissance		
Actes de civisme		2 503
Indemnisation des victimes d'actes criminels		457 782
	460 285	460 285
Programme 5 – Autres organismes relevant du ministre		
Aide juridique		81 088
Autres services juridiques		2 933
Bourse d'études		5
Commission des services juridiques		169 611
Projets et partenariats stratégiques		164
Soutien aux activités d'éducation financière		400
	254 201	254 201
	730 410	730 396
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	730 410	730 410
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(13)
	730 410	730 396
Ventilation par bénéficiaires		
Entreprises du secteur privé		2
Institutions d'enseignement		79
Municipalités		2 450
Organismes à but non lucratif		13 202
Organismes et entreprises du gouvernement		170 357
Personnes		544 306
		730 396

JUSTICE

Dépenses de transfert (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

		Dépenses
Ventilation par catégories de dépenses		
Rémunération		143 797
Fonctionnement		22 947
Capital		3 614
Support		560 039
		730 396

JUSTICE

Dépenses d'affectation à un fonds spécial par catégories de dépenses

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Rémunération		9 950
Fonctionnement		2 528
Capital		566
Support		38 110
	<u>51 154</u>	<u>51 154</u>
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	51 154	51 154
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	<u>51 154</u>	<u>51 154</u>

LANGUE FRANÇAISE

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
 (en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances		
Revenus divers	627	192
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	627	192
Transferts du gouvernement fédéral		
	627	192

LANGUE FRANÇAISE

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Langue française					
Annuels	79 799	77 898	1 901		
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		452			
	79 799	78 350	1 901	-	-
	79 799	78 350	1 901	-	-
Répartition :					
Annuels	79 799	77 898	1 901		
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		452			
	79 799	78 350	1 901	-	-
	79 799	78 350	1 901	-	-
Dépenses	77 898	78 350			
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts					
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	98		98		
Immobilisations en ressources informationnelles	1 803		1 803		
	79 799	78 350	1 901	-	-
	79 799	78 350	1 901	-	-

LANGUE FRANÇAISE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 1 – Langue française							
1. Direction et administration	7 560	3 815	3 401		100		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Promotion, valorisation et protection de la langue française et de son statut	23 656	7 894	6 403		9 358		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Office québécois de la langue française	48 583	37 127	7 181		2 619		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>79 799</u>	<u>48 835</u>	<u>16 985</u>	<u>-</u>	<u>12 077</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :							
Annuels	79 799	48 835	16 985		12 077		
Permanents							
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>79 799</u>	<u>48 835</u>	<u>16 985</u>	<u>-</u>	<u>12 077</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	48 835	(6)	48 830
Fonctionnement	16 985	479	17 465
Créances douteuses et autres provisions			
Transfert	12 077	(21)	12 056
Affectation à un fonds spécial			
Service de la dette			
	<u>77 898</u>	<u>452</u>	<u>78 350</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	77	167				51
						(27)
	21	1 636				428
-	98	1 803	-	-	-	452
	98	1 803				452
-	98	1 803	-	-	-	452

LANGUE FRANÇAISE

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

		Crédits initiaux	
		Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures
			Reports Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Langue française			
Annuels	68 626		
Permanents			
	68 626	-	-
	68 626	-	-
Répartition :			
Annuels	68 626		
Permanents			
	68 626	-	-

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
			11 173		79 799
-	-	-	11 173	-	79 799
-	-	-	11 173	-	79 799
			11 173		79 799
-	-	-	11 173	-	79 799

LANGUE FRANÇAISE

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Langue française		
Appui à la francophonie canadienne		3 524
Plan d'action pour la défense du français, seule langue officielle du Québec		3 972
Promotion et diffusion de la langue française		2 092
Réussir ensemble en français		2 367
Autres		100
	12 077	12 056
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	12 077	12 077
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(21)
	12 077	12 056
Ventilation par bénéficiaires		
Entreprises du secteur privé		334
Institutions d'enseignement		635
Municipalités		963
Organismes à but non lucratif		9 868
Organismes et entreprises du gouvernement		256
Personnes		1
		12 056
Ventilation par catégories de dépenses		
Support		12 056
		12 056

RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances		
Revenus divers	1 312	2 242
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	1 312	2 242
Transferts du gouvernement fédéral		
	1 312	2 242

RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Direction et administration					
Annuels	26 244	24 456	1 788		
Permanents	326	326			
Ne nécessitant pas de crédits		584			
	<u>26 570</u>	<u>25 366</u>	<u>1 788</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Affaires internationales					
Annuels	127 636	120 617	7 018		
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		2 122			
	<u>127 636</u>	<u>122 740</u>	<u>7 018</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Condition féminine					
Annuels	31 886	31 876	9		
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		13			
	<u>31 886</u>	<u>31 890</u>	<u>9</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>186 091</u>	<u>179 996</u>	<u>8 815</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :					
Annuels	185 765	176 950	8 815		
Permanents	326	326			
Ne nécessitant pas de crédits		2 720			
	<u>186 091</u>	<u>179 996</u>	<u>8 815</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Dépenses	177 276	179 996			
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts	592		592		
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	7 255		7 255		
Immobilisations en ressources informationnelles	968		968		
	<u>186 091</u>	<u>179 996</u>	<u>8 815</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 1 – Direction et administration							
1. Direction et administration	26 244	17 350	6 994		113		
Permanents (1)	326		326				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>26 570</u>	<u>17 350</u>	<u>7 320</u>	<u>-</u>	<u>113</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).							
Programme 2 – Affaires internationales							
1. Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales	32 340	5 208	510		23 373	3 248	
2. Représentation du Québec à l'étranger	76 891	55 215	14 659				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Relations Europe, Indo-Pacifique et des affaires interministérielles et institutionnelles	7 212	4 278	560		2 373		
4. Protocole	3 566	2 901	665				
5. Relations Amériques, Affaires économiques et Intelligence stratégique	5 219	3 921	694		604		
6. Soutien aux Offices jeunesse internationaux du Québec	2 408				2 408		
	<u>127 636</u>	<u>71 524</u>	<u>17 087</u>	<u>-</u>	<u>28 759</u>	<u>3 248</u>	<u>-</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	829	959				
						584
-	829	959	-	-	-	584
591	6 426					2 122
1						
592	6 426	-	-	-	-	2 122

RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 3 – Condition féminine							
1. Conseil du statut de la femme	3 557	2 637	910				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Secrétariat à la condition féminine	28 329	4 385	3 571		20 373		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>31 886</u>	<u>7 023</u>	<u>4 481</u>	<u>-</u>	<u>20 373</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :							
Annuels	185 765	95 896	28 561		49 244	3 248	
Permanents	326		326				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>186 091</u>	<u>95 896</u>	<u>28 887</u>	<u>-</u>	<u>49 244</u>	<u>3 248</u>	<u>-</u>

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	95 896		95 896
Fonctionnement	28 887	2 720	31 607
Créances douteuses et autres provisions			
Transfert	49 244		49 244
Affectation à un fonds spécial	3 248		3 248
Service de la dette			
	<u>177 276</u>	<u>2 720</u>	<u>179 996</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
		9				13
-	-	9	-	-	-	13
592	7 255	968				2 720
592	7 255	968	-	-	-	2 720

RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Direction et administration			
Annuels	24 074		
Permanents	110		
	<u>24 183</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Affaires internationales			
Annuels	123 989		
Permanents			
	<u>123 989</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Condition féminine			
Annuels	33 355		
Permanents			
	<u>33 355</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>181 527</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :			
Annuels	181 417		
Permanents	110		
	<u>181 527</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
			2 170		26 244
				216	326
-	-	-	2 170	216	26 570
			3 647		127 636
-	-	-	3 647	-	127 636
			(1 469)		31 886
-	-	-	(1 469)	-	31 886
-	-	-	4 348	216	186 091
			4 348		185 765
				216	326
-	-	-	4 348	216	186 091

RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Direction et administration		
Autres		113
	113	113
Programme 2 – Affaires internationales		
Organismes voués à la jeunesse		2 408
Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales		23 373
Relations Amériques, Affaires économiques et Intelligence stratégique		604
Relations Europe, Indo-Pacifique et des affaires interministérielles et institutionnelles		2 373
	28 759	28 759
Programme 3 – Condition féminine		
Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie		1 255
Programme d'aide financière en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, de violence sexuelle et de violence conjugale		15 559
Programme d'aide financière en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie		843
Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en milieux autochtones		2 680
Autres		36
	20 373	20 373
	49 244	49 244
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	49 244	49 244
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	49 244	49 244
Ventilation par bénéficiaires		
Entreprises du secteur privé		1 994
Institutions d'enseignement		1 939
Municipalités		256
Organismes à but non lucratif		36 881
Organismes et entreprises du gouvernement		7 820
Personnes		355
		49 244
Ventilation par catégories de dépenses		
Support		49 244
		49 244

RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE

Dépenses d'affectation à un fonds spécial par catégories de dépenses

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Rémunération		113
Fonctionnement		7
Support		3 128
	<u>3 248</u>	<u>3 248</u>
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	3 248	3 248
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	<u>3 248</u>	<u>3 248</u>

RESSOURCES NATURELLES ET FORÊTS

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances	16 386	51 297
Revenus divers	2 013	10 787
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	18 399	62 084
Transferts du gouvernement fédéral		
	18 399	62 084

RESSOURCES NATURELLES ET FORÊTS

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Gestion des ressources naturelles et forestières					
Annuels	654 137	644 682	9 455		
Permanents	72 999	72 999			
Ne nécessitant pas de crédits		5 663			
	<u>727 136</u>	<u>723 345</u>	<u>9 455</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>727 136</u>	<u>723 345</u>	<u>9 455</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :					
Annuels	654 137	644 682	9 455		
Permanents	72 999	72 999			
Ne nécessitant pas de crédits		5 663			
	<u>727 136</u>	<u>723 345</u>	<u>9 455</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Dépenses	717 681	723 345			
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts					
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	6 631		6 631		
Immobilisations en ressources informationnelles	2 824		2 824		
	<u>727 136</u>	<u>723 345</u>	<u>9 455</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

RESSOURCES NATURELLES ET FORÊTS

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Moins : Crédits utilisés</u>					
		<u>Dépenses</u>					
		<u>Rémunération</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Créances douteuses et autres provisions</u>	<u>Transfert</u>	<u>Affectation à un fonds spécial</u>	<u>Service de la dette</u>
Programme 1 – Gestion des ressources naturelles et forestières							
1. Direction du Ministère	8 693	7 028	1 407		258		
Permanents (1)	10		10				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Services à la gestion	35 769	20 131	12 800				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Territoire et affaires stratégiques	58 801	3 605	2 478		52 718		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
4. Aménagement durable du territoire forestier	340 984					340 984	
Permanents (2)	20				20		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
5. Suppression des feux de forêt							
Permanents (3)	72 389		72 389				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
6. Forestier en chef	6 556	5 713	843				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
7. Opérations régionales	181 574	64 899	19 205		375	90 478	
Permanents (4)	580					580	
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
8. Ressources minérales	21 760	4 412	1 756			15 593	
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>727 136</u>	<u>105 788</u>	<u>110 888</u>	<u>-</u>	<u>53 371</u>	<u>447 635</u>	<u>-</u>

(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).

(2) Loi sur le crédit forestier (RLRQ, chapitre C-78).

(3) Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (RLRQ, chapitre A-18.1).

(4) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 22 mars 2022 et à certaines autres mesures (L.Q. 2023, c. 2).

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
						(15)
	16	2 823				2 921
						2
						(41)
						(4 588)
						2
	6 615	1				7 322
						59
-	6 631	2 824	-	-	-	5 663

RESSOURCES NATURELLES ET FORÊTS

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Répartition :							
Annuels	654 137	105 788	38 489		53 351	447 055	
Permanents	72 999		72 399		20	580	
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	727 136	105 788	110 888	-	53 371	447 635	-

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	105 788		105 788
Fonctionnement	110 888	5 717	116 605
Créances douteuses et autres provisions		(48)	(48)
Transfert	53 371	(6)	53 365
Affectation à un fonds spécial	447 635		447 635
Service de la dette			
	717 681	5 663	723 345

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	6 631	2 824				
						5 663
-	6 631	2 824	-	-	-	5 663

RESSOURCES NATURELLES ET FORÊTS

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Gestion des ressources naturelles et forestières			
Annuels	498 606		
Permanents	25 030		
	523 636	-	-
	523 636	-	-
Répartition :			
Annuels	498 606		
Permanents	25 030		
	523 636	-	-

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
			155 531		654 137
				47 969	72 999
-	-	-	155 531	47 969	727 136
-	-	-	155 531	47 969	727 136
			155 531		654 137
				47 969	72 999
-	-	-	155 531	47 969	727 136

RESSOURCES NATURELLES ET FORÊTS

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Gestion des ressources naturelles et forestières		
Développement du territoire nordique		52 718
Prêts forestiers		20
Autres		627
	53 371	53 365
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	53 371	53 371
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(6)
	53 371	53 365
Ventilation par bénéficiaires		
Institutions d'enseignement		17
Municipalités		380
Organismes à but non lucratif		222
Organismes et entreprises du gouvernement		52 746
		53 365
Ventilation par catégories de dépenses		
Capital		47 320
Intérêts		398
Support		5 647
		53 365

RESSOURCES NATURELLES ET FORÊTS

Dépenses d'affectation à un fonds spécial par catégories de dépenses

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Rémunération		71 200
Fonctionnement		213 087
Support		163 347
	<u>447 635</u>	<u>447 635</u>
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	447 635	447 635
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	<u>447 635</u>	<u>447 635</u>

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances	2 153	2 065
Revenus divers	720 012	576 966
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	722 165	579 031
Transferts du gouvernement fédéral	228 155	227 698
	950 320	806 729

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Fonctions de coordination					
Annuels	956 584	266 111	685 853	4 621	
Permanents	29	29			
Ne nécessitant pas de crédits		429 441			
	<u>956 613</u>	<u>695 580</u>	<u>685 853</u>	<u>4 621</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Services dispensés à la population					
Annuels	40 980 361	40 944 495	35 866		
Permanents	7 423 431	7 423 431			
Ne nécessitant pas de crédits		14 340			
	<u>48 403 792</u>	<u>48 382 265</u>	<u>35 866</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Office des personnes handicapées du Québec					
Annuels	18 507	16 344	48	2 115	
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		45			
	<u>18 507</u>	<u>16 390</u>	<u>48</u>	<u>2 115</u>	<u>-</u>
Programme 4 – Régie de l'assurance maladie du Québec					
Annuels					
Permanents	11 614 566	11 614 566			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>11 614 566</u>	<u>11 614 566</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 5 – Condition des Aînés					
Annuels	52 537	43 022		9 515	
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		(9)			
	<u>52 537</u>	<u>43 013</u>	<u>-</u>	<u>9 515</u>	<u>-</u>
	<u>61 046 016</u>	<u>60 751 814</u>	<u>721 768</u>	<u>16 251</u>	<u>-</u>

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Crédits, dépenses et investissements par programmes (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Répartition :					
Annuels	42 007 990	41 269 971	721 768	16 251	
Permanents	19 038 026	19 038 026			
Ne nécessitant pas de crédits		443 817			
	61 046 016	60 751 814	721 768	16 251	-
Dépenses	60 324 210	60 751 814		16 213	
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts	577 905		577 905		
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	143 769		143 769	1	
Immobilisations en ressources informationnelles	131		94	37	
	61 046 016	60 751 814	721 768	16 251	-

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Moins : Crédits utilisés</u>					
		<u>Dépenses</u>					
		<u>Rémunération</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Créances douteuses et autres provisions</u>	<u>Transfert</u>	<u>Affectation à un fonds spécial</u>	<u>Service de la dette</u>
Programme 1 – Fonctions de coordination							
1. Direction et gestion ministérielle	932 901	122 610	111 676				8 142
Permanents (1)	29		29				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Organisme-conseil	4 784	2 813	1 903		68		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Activités nationales	18 899				18 899		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>956 613</u>	<u>125 423</u>	<u>113 608</u>	<u>-</u>	<u>18 967</u>	<u>-</u>	<u>8 142</u>

(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).

Programme 2 – Services dispensés à la population

1. Santé publique	998 485				998 444		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Services généraux – Activités cliniques et d'aide	1 535 749				1 535 749		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Soutien à l'autonomie des personnes âgées – Soutien à domicile	2 557 771				2 557 771		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
4. Soutien à l'autonomie des personnes âgées – Hébergement	5 847 557				5 847 557		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
5. Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme	1 483 553				1 483 553		
6. Jeunes en difficulté	2 478 745				2 478 745		
7. Dépendances	213 582				213 582		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
8. Santé mentale	2 094 588				2 094 588		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
9. Santé physique	8 677 409				8 677 409		
Permanents (1)	5 518 285				5 518 285 ⁽⁸⁾		
Permanents (2)	6 401				6 401		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
10. Administration	1 998 208				1 998 208		

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
542 039	143 749	65			4 621	429 446
						(2)
						(2)
542 039	143 749	65	-	-	4 621	429 441
41 ⁽⁷⁾						1 717
						332
						(4)
						(1 488)
						93
						(31)
						(88 048)

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 2 – Services dispensés à la population (suite)							
11. Soutien aux services	1 571 384				1 571 384		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
12. Gestion des bâtiments et des équipements	1 908 721				1 908 721		
13. Organismes communautaires et autres organismes	1 189 540				1 189 540		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
14. Activités connexes	2 790 995				2 196 634	594 361	
Permanents (3)	1 604 074				1 604 074		
Permanents (4)	168 485				168 485		
Permanents (5)	1 448				1 448		
15. Financement des infrastructures de santé et de services sociaux	4 650 229				4 650 229		
Permanents (6)	124 737				124 737		
16. Financement d'achats centralisés	60 383		24 558				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
17. Programme d'aide financière pour les gicleurs dans les résidences privées pour aînés	19 499				19 499		
18. Déficience physique	903 962				903 962		
19. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour l'accessibilité des services en médecine spécialisée							
	48 403 792	-	24 558	-	47 749 007	594 361	-

(1) Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec (RLRQ, chapitre R-5).

(2) Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement (RLRQ, chapitre P-9.2.1).

(3) Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RLRQ, chapitre R-10).

(4) Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (RLRQ, chapitre R-12.1).

(5) Loi sur la santé publique (RLRQ, chapitre S-2.2).

(6) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 22 mars 2022 et à certaines autres mesures (L.Q. 2023, c. 2).

(7) Cette somme représente les coûts d'acquisition de stocks dans l'année financière.

(8) Cette somme constitue les dépenses financées par des crédits établis par la valeur des revenus de cotisations au Fonds des services de santé, comme le prévoit la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec. La quote-part de ces crédits attribuée à ce programme correspond à la moitié de la valeur de ces revenus.

(9) Cette somme représente les coûts d'acquisition de stocks et de frais payés d'avance dans l'année financière.

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
						(26)
						(3 702)
35 826 ⁽⁹⁾						105 497
35 866	-	-	-	-	-	14 340

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 3 – Office des personnes handicapées du Québec							
1. Administration et soutien à l'intégration des personnes handicapées	18 507	11 576	3 286		1 483		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>18 507</u>	<u>11 576</u>	<u>3 286</u>	<u>-</u>	<u>1 483</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 4 – Régie de l'assurance maladie du Québec							
1. Services médicaux							
Permanents (1)	8 130 152				8 130 152		
Permanents (2)	6 146				6 146		
2. Services optométriques							
Permanents (1)	121 011				121 011		
3. Services dentaires							
Permanents (1)	184 034				184 034		
4. Services pharmaceutiques et médicaments							
Permanents (1)	2 752 047				2 752 047		
5. Autres services							
Permanents (1)	224 874				224 874		
6. Administration							
Permanents (1)	<u>196 303</u>				<u>196 303</u>		
	<u>11 614 566</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>11 614 566</u> ⁽³⁾	<u>-</u>	<u>-</u>

(1) Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec (RLRQ, chapitre R-5).

(2) Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement (RLRQ, chapitre P-9.2.1).

(3) Cette somme inclut des dépenses de 5 518 285 milliers de dollars, financées par des crédits établis par la valeur des revenus de cotisations au Fonds des services de santé, comme prévu dans la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec. La quote-part de ces crédits attribuée au programme correspond à la moitié de la valeur de ces revenus.

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	19	29			2 115	
						45
-	19	29	-	-	2 115	45
-	-	-	-	-	-	-

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Moins : Crédits utilisés</u>					
		<u>Dépenses</u>					
		<u>Rémunération</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Créances douteuses et autres provisions</u>	<u>Transfert</u>	<u>Affectation à un fonds spécial</u>	<u>Service de la dette</u>
Programme 5 – Condition des Aînés							
1. Vieillessement actif	23 202		1 036		14 774		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Soutien aux personnes âgées en situation de vulnérabilité	29 335		3 102		24 110		
	<u>52 537</u>	<u>-</u>	<u>4 138</u>	<u>-</u>	<u>38 884</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :							
Annuels	42 007 990	136 998	145 560		40 384 910	594 361	8 142
Permanents	19 038 026		29		19 037 997		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>61 046 016</u>	<u>136 998</u>	<u>145 589</u>	<u>-</u>	<u>59 422 907</u>	<u>594 361</u>	<u>8 142</u>

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	136 998		136 998
Fonctionnement	145 589	534 986	680 575
Créances douteuses et autres provisions			
Transfert	59 422 907	(91 169)	59 331 738
Affectation à un fonds spécial	594 361		594 361
Service de la dette	8 142		8 142
	<u>60 307 997</u>	<u>443 817</u>	<u>60 751 814</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
					7 392	(9)
					2 123	
-	-	-	-	-	9 515	(9)
577 905	143 769	94			16 251	
						443 817
577 905	143 769	94	-	-	16 251	443 817

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Fonctions de coordination			
Annuels	318 148		
Permanents	29		
	318 177	-	-
Programme 2 – Services dispensés à la population			
Annuels	35 847 140		
Permanents	7 084 606		
	42 931 746	-	-
Programme 3 – Office des personnes handicapées du Québec			
Annuels	18 507		
Permanents			
	18 507	-	-
Programme 4 – Régie de l'assurance maladie du Québec			
Annuels			
Permanents	11 232 300		
	11 232 300	-	-
Programme 5 – Condition des Aînés			
Annuels	54 597		
Permanents			
	54 597	-	-
	54 555 327	-	-
Répartition :			
Annuels	36 238 392		
Permanents	18 316 936		
	54 555 327	-	-

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
			638 436		956 584
					29
-	-	-	638 436	-	956 613
			5 133 221		40 980 361
				338 824	7 423 431
-	-	-	5 133 221	338 824	48 403 792
					18 507
-	-	-	-	-	18 507
				382 266	11 614 566
-	-	-	-	382 266	11 614 566
			(2 060)		52 537
-	-	-	(2 060)	-	52 537
-	-	-	5 769 598	721 090	61 046 016
			5 769 598		42 007 990
				721 090	19 038 026
-	-	-	5 769 598	721 090	61 046 016

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Fonctions de coordination		
Autres		18 965
	18 967	18 965
Programme 2 – Services dispensés à la population		
Achat de vaccins et de produits biologiques		420 387
Aide financière aux personnes handicapées pour divers besoins spéciaux		112 789
Aide financière pour l'achat de lunettes et de lentilles		40 843
Contribution gouvernementale aux régimes de retraite		1 772 559
Établissements privés		1 220 126
Établissements publics		34 556 922
Financement des infrastructures de Santé et Services sociaux		4 774 966
Organismes communautaires et autres organismes		1 185 838
Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique		185 284
Rémunération des résidents en médecine		355 961
Ressources de type familial		749 923
Services hospitaliers hors Québec		275 773
Services sanitaires aériens		47 675
Soutien aux proches aidants		109 193
Système du sang		554 162
Transporteurs ambulanciers		911 760
Autres		383 687
	47 749 007	47 657 849
Programme 3 – Office des personnes handicapées du Québec		
Soutien à l'intégration des personnes handicapées		1 483
	1 993	1 483
Programme 4 – Régie de l'assurance maladie du Québec		
Aides techniques		202 359
Bourses d'études et de recherche		22 515
Frais afférents à l'administration du régime d'assurance maladie		196 303
Services dentaires		184 034
Services médicaux		8 136 298
Services optométriques		121 011
Services pharmaceutiques et médicaments		2 752 047
	11 614 566	11 614 566
Programme 5 – Condition des Aînés		
Lutte contre la maltraitance envers les aînés		24 110
Politique Vieillir et vivre ensemble		14 765
	45 515	38 875
	59 430 048	59 331 738
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	59 430 048	59 422 907
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(91 169)
	59 430 048	59 331 738

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Dépenses de transfert (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

Ventilation par bénéficiaires

	Dépenses
Entreprises du secteur privé	779 104
Établissements de santé et de services sociaux	44 014 167
Institutions d'enseignement	15 203
Municipalités	11 546
Organismes à but non lucratif	1 393 069
Organismes et entreprises du gouvernement	10 656 069
Personnes	2 462 579
	59 331 738

Ventilation par catégories de dépenses

Rémunération	35 699 317
Fonctionnement	12 819 383
Capital	4 013 530
Intérêts	415 542
Support	6 383 967
	59 331 738

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Dépenses d'affectation à un fonds spécial par catégories de dépenses

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Rémunération		75 449
Fonctionnement		288 109
Capital		10 388
Intérêt		5 706
Support		214 709
	<u>594 361</u>	<u>594 361</u>
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	594 361	594 361
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	<u>594 361</u>	<u>594 361</u>

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances	25 433	27 274
Revenus divers	11 667	35 127
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	37 100	62 401
Transferts du gouvernement fédéral	44 200	
	81 300	62 401

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Direction et administration					
Annuels	186 337	168 260	18 077		
Permanents	10	10			
Ne nécessitant pas de crédits		(18 458)			
	<u>186 347</u>	<u>149 811</u>	<u>18 077</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Services de la Sûreté du Québec					
Annuels	1 060 643	1 036 051	24 592		
Permanents	1 724	1 724			
Ne nécessitant pas de crédits		13 435			
	<u>1 062 368</u>	<u>1 051 211</u>	<u>24 592</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Gestion du système correctionnel					
Annuels	690 435	690 430	5		
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		(9)			
	<u>690 435</u>	<u>690 421</u>	<u>5</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 4 – Affaires policières					
Annuels	309 133	309 133			
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		(1 760)			
	<u>309 133</u>	<u>307 372</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 5 – Expertises scientifiques et médico-légales					
Annuels	42 790	42 770	21		
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits		(200)			
	<u>42 790</u>	<u>42 570</u>	<u>21</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 6 – Encadrement et surveillance					
Annuels	63 593	63 537	56		
Permanents	98	98			
Ne nécessitant pas de crédits		1 145			
	<u>63 690</u>	<u>64 779</u>	<u>56</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 7 – Sécurité civile et sécurité incendie					
Annuels	74 730	74 730			
Permanents	167 797	167 797			
Ne nécessitant pas de crédits		(8 718)			
	<u>242 526</u>	<u>233 808</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>2 597 289</u>	<u>2 539 972</u>	<u>42 752</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Crédits, dépenses et investissements par programmes (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Répartition :					
Annuels	2 427 661	2 384 909	42 752		
Permanents	169 628	169 628			
Ne nécessitant pas de crédits		(14 565)			
	2 597 289	2 539 972	42 752	-	-
Dépenses	2 554 538	2 539 972			
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts					
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	22 142		22 142		
Immobilisations en ressources informationnelles	20 609		20 609		
	2 597 289	2 539 972	42 752	-	-

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 1 – Direction et administration							
1. Direction et administration	186 337	76 631	82 203		9 426		
Permanents (1)	10		10				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>186 347</u>	<u>76 631</u>	<u>82 213</u>	<u>-</u>	<u>9 426</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).							
Programme 2 – Services de la Sûreté du Québec							
1. Surveillance du territoire	685 523	339 480	44 355			301 469	
Permanents (1)	1 718	1 718					
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Enquêtes criminelles	375 121	97 695	102 984			150 068	
Permanents (2)	6			6			
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>1 062 368</u>	<u>438 893</u>	<u>147 339</u>	<u>6</u>	<u>-</u>	<u>451 537</u>	<u>-</u>
(1) Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales (RLRQ, chapitre C-52.2).							
(2) Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).							
Programme 3 – Gestion du système correctionnel							
1. Services correctionnels	649 161	423 225	225 693		242		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Prestation des organismes communautaires	34 430		33 174		1 256		
3. Commission québécoise des libérations conditionnelles	6 844	6 171	668				
	<u>690 435</u>	<u>429 397</u>	<u>259 535</u>	<u>-</u>	<u>1 498</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	3 980	14 097				
						(18 458)
-	3 980	14 097	-	-	-	(18 458)
	4	214				
						(65)
	18 098	6 276				
						13 500
-	18 103	6 489	-	-	-	13 435
						(9)
	5					
-	5	-	-	-	-	(9)

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 4 – Affaires policières							
1. Organisation et pratiques policières	22 234	3 476	72		18 686		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Soutien aux services policiers en milieu autochtone	102 535	1 541	57		100 937		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Sécurité et protection des personnes et des institutions	64 089	50 179	13 910				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
4. Prévention et lutte contre le crime	120 275	4 881	4 101		111 293		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>309 133</u>	<u>60 077</u>	<u>18 139</u>	<u>-</u>	<u>230 916</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 5 – Expertises scientifiques et médico-légales							
1. Services et expertises judiciaires	24 379	17 920	6 459				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Bureau du coroner	18 412	12 736	5 654				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>42 790</u>	<u>30 656</u>	<u>12 113</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 6 – Encadrement et surveillance							
1. Commissaire à la déontologie policière	7 056	6 434	622				
2. Tribunal administratif de déontologie policière	2 880	2 300	580				
3. Régie des alcools, des courses et des jeux	19 437	16 097	3 284				
Permanents (1)	98			98			
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
4. Commissaire à la lutte contre la corruption	23 528	17 881	5 647				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
5. Bureau des enquêtes indépendantes	10 692	8 770	1 922				
	<u>63 690</u>	<u>51 482</u>	<u>12 055</u>	<u>98</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

(1) Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
						(32)
						(70)
						(22)
						(1 636)
-	-	-	-	-	-	(1 760)
						(3)
	21					(197)
-	21	-	-	-	-	(200)
	34	22				1 163
						(18)
-	34	22	-	-	-	1 145

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 7 – Sécurité civile et sécurité incendie							
1. Prévention des sinistres et atténuation des risques	21 126	5 789	7 744		7 593		
2. Interventions de sécurité civile	15 287	11 256	3 360		670		
3. Gestion du rétablissement et adaptation	10 864	10 464	25		375		
Permanents (1)	167 797	874	2 507		164 415		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
4. Sécurité incendie et télécommunications d'urgence	27 452	3 767	35		23 650		
	<u>242 526</u>	<u>32 151</u>	<u>13 672</u>	<u>-</u>	<u>196 703</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

(1) Loi sur la sécurité civile (RLRQ, chapitre S-2.3).

Répartition :

Annuels	2 427 661	1 116 696	542 548		274 128	451 537	
Permanents	169 628	2 592	2 517	104	164 415		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>2 597 289</u>	<u>1 119 288</u>	<u>545 065</u>	<u>104</u>	<u>438 544</u>	<u>451 537</u>	<u>-</u>

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	1 119 288	(3)	1 119 285
Fonctionnement	545 065	(4 171)	540 894
Créances douteuses et autres provisions	104		104
Transfert	438 544	(10 391)	428 152
Affectation à un fonds spécial	451 537		451 537
Service de la dette			
	<u>2 554 538</u>	<u>(14 565)</u>	<u>2 539 972</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
						(8 718)
-	-	-	-	-	-	(8 718)
	22 142	20 609				
						(14 565)
-	22 142	20 609	-	-	-	(14 565)

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Direction et administration			
Annuels	150 291		
Permanents	10		
	<u>150 300</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Services de la Sûreté du Québec			
Annuels	822 765		
Permanents			
	<u>822 765</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Gestion du système correctionnel			
Annuels	659 667		
Permanents			
	<u>659 667</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 4 – Affaires policières			
Annuels	230 497		
Permanents			
	<u>230 497</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 5 – Expertises scientifiques et médico-légales			
Annuels	37 300		
Permanents			
	<u>37 300</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 6 – Encadrement et surveillance			
Annuels	64 835		
Permanents	34		
	<u>64 869</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 7 – Sécurité civile et sécurité incendie			
Annuels	47 410		
Permanents	22 945		
	<u>70 355</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>2 035 753</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :			
Annuels	2 012 764		
Permanents	22 989		
	<u>2 035 753</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
			36 047		186 337
					10
-	-	-	36 047	-	186 347
1 782			236 097		1 060 643
		1 717		7	1 724
1 782	-	1 717	236 097	7	1 062 368
			30 767		690 435
-	-	-	30 767	-	690 435
			78 636		309 133
-	-	-	78 636	-	309 133
			5 490		42 790
-	-	-	5 490	-	42 790
			(1 242)		63 593
				63	98
-	-	-	(1 242)	63	63 690
			27 319		74 730
-	-	-		144 852	167 797
			27 319	144 852	242 526
1 782	-	1 717	413 115	144 922	2 597 289
1 782			413 115		2 427 661
		1 717		144 922	169 628
1 782	-	1 717	413 115	144 922	2 597 289

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Direction et administration		
Services policiers en milieu autochtone		9 265
Autres		160
	9 426	9 426
Programme 3 – Gestion du système correctionnel		
Prévention de la criminalité, sécurité et aide aux victimes		1 256
Autres		242
	1 498	1 498
Programme 4 – Affaires policières		
Formation des policiers et des pompiers		17 859
Prévention de la criminalité, sécurité et aide aux victimes		110 455
Services policiers en milieu autochtone		100 868
	230 916	229 182
Programme 7 – Sécurité civile et sécurité incendie		
Cadre pour la prévention de sinistres		7 593
Formation des policiers et des pompiers		4 000
Sécurité civile		174 116
Autres		2 337
	196 703	188 046
	438 544	428 152
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	438 544	438 544
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(10 391)
	438 544	428 152

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dépenses de transfert (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

Ventilation par bénéficiaires

	Dépenses
Entreprises du secteur privé	10 800
Établissements de santé et de services sociaux	290
Institutions d'enseignement	739
Municipalités	292 479
Organismes à but non lucratif	40 787
Organismes et entreprises du gouvernement	2 177
Personnes	80 880
	428 152

Ventilation par catégories de dépenses

Fonctionnement	(428)
Capital	27 833
Support	400 747
	428 152

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dépenses d'affectation à un fonds spécial par catégories de dépenses

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Rémunération		358 221
Fonctionnement		84 950
Capital		8 223
Intérêt		143
	<u>451 537</u>	<u>451 537</u>
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	451 537	451 537
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	<u>451 537</u>	<u>451 537</u>

TOURISME

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances		
Revenus divers		
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	-	-
Transferts du gouvernement fédéral		
	-	-

TOURISME

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Direction, administration et gestion des programmes					
Annuels	15 353	15 353			
Permanents	10	10			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>15 363</u>	<u>15 363</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Développement du tourisme					
Annuels	173 742	173 742			
Permanents					
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>173 742</u>	<u>173 742</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 3 – Organismes relevant du ministre					
Annuels	329 484	329 484			
Permanents	13 542	13 542			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>343 026</u>	<u>343 026</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>532 131</u>	<u>532 131</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :					
Annuels	518 579	518 579			
Permanents	13 552	13 552			
Ne nécessitant pas de crédits					
	<u>532 131</u>	<u>532 131</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Dépenses	532 131	532 131			
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts					
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles					
Immobilisations en ressources informationnelles					
	<u>532 131</u>	<u>532 131</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

TOURISME

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 1 – Direction, administration et gestion des programmes							
1. Direction et administration	4 533					4 533	
Permanents (1)	10					10	
2. Gestion des programmes	10 821					10 821	
	15 363	-	-	-	-	15 363	-
(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).							
Programme 2 – Développement du tourisme							
1. Soutien aux projets de développement du tourisme	113 584					113 584	
2. Appui aux organisations de développement touristique régional	26 023					26 023	
3. Soutien aux événements touristiques	34 135					34 135	
	173 742	-	-	-	-	173 742	-
Programme 3 – Organismes relevant du ministre							
1. Société du Centre des congrès de Québec	16 603				16 603		
Permanents (1)	14				14		
2. Société du Palais des congrès de Montréal	24 603				24 603		
Permanents (1)	55				55		
3. Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique	288 279				288 279		
Permanents (1)	13 473				13 473		
	343 026	-	-	-	343 026	-	-

(1) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 22 mars 2022 et à certaines autres mesures (L.Q. 2023, c. 2).

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-

TOURISME

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés				
		Dépenses				
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial
						Service de la dette
Répartition :						
Annuels	518 579				329 484	189 095
Permanents	13 552				13 542	10
	532 131	-	-	-	343 026	189 105

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération			
Fonctionnement			
Créances douteuses et autres provisions			
Transfert	343 026		343 026
Affectation à un fonds spécial	189 105		189 105
Service de la dette			
	532 131	-	532 131

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
-	-	-	-	-	-	-

TOURISME

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Direction, administration et gestion des programmes			
Annuels	13 083		
Permanents	10		
	13 093	-	-
Programme 2 – Développement du tourisme			
Annuels	165 387		
Permanents			
	165 387	-	-
Programme 3 – Organismes relevant du ministre			
Annuels	40 550		
Permanents			
	40 550	-	-
	219 029	-	-
Répartition :			
Annuels	219 019		
Permanents	10		
	219 029	-	-

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
			2 270		15 353
					10
-	-	-	2 270	-	15 363
			8 355		173 742
-	-	-	8 355	-	173 742
			288 935		329 484
-	-	-		13 542	13 542
-	-	-	288 935	13 542	343 026
-	-	-	299 560	13 542	532 131
			299 560		518 579
-	-	-		13 542	13 552
-	-	-	299 560	13 542	532 131

TOURISME

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 3 – Organismes relevant du ministre		
Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique		301 752
Société du Centre des congrès de Québec		16 617
Société du Palais des congrès de Montréal		24 658
	343 026	343 026
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	343 026	343 026
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	343 026	343 026
Ventilation par bénéficiaires		
Organismes et entreprises du gouvernement		343 026
		343 026
Ventilation par catégories de dépenses		
Rémunération		17 497
Fonctionnement		90 848
Capital		227 936
Intérêts		6 745
		343 026

TOURISME

Dépenses d'affectation à un fonds spécial par catégories de dépenses

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Rémunération		11 375
Fonctionnement		17 038
Capital		31 483
Intérêt		3 671
Support		125 538
	<u>189 105</u>	<u>189 105</u>
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	189 105	189 105
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	<u>189 105</u>	<u>189 105</u>

TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances	60 068	54 835
Revenus divers	3 952	14 109
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	64 020	68 945
Transferts du gouvernement fédéral	188	181
	64 208	69 126

TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Infrastructures et systèmes de transport					
Annuels	3 720 260	3 371 618	348 642		
Permanents	427 611	427 611			
Ne nécessitant pas de crédits		(108 133)			
	<u>4 147 871</u>	<u>3 691 096</u>	<u>348 642</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Administration et services corporatifs					
Annuels	89 031	83 317	5 713		
Permanents	16	16			
Ne nécessitant pas de crédits		5 403			
	<u>89 047</u>	<u>88 737</u>	<u>5 713</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>4 236 918</u>	<u>3 779 833</u>	<u>354 356</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :					
Annuels	3 809 291	3 454 935	354 356		
Permanents	427 627	427 627			
Ne nécessitant pas de crédits		(102 730)			
	<u>4 236 918</u>	<u>3 779 833</u>	<u>354 356</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Dépenses	3 882 563	3 779 833			
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts					
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	348 517		348 517		
Immobilisations en ressources informationnelles	5 839		5 839		
	<u>4 236 918</u>	<u>3 779 833</u>	<u>354 356</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Programme 1 – Infrastructures et systèmes de transport							
1. Transport terrestre	3 168 794	77 057	509 125		182 055	2 128 346	
Permanents (1)	427 611					427 611	
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Transport maritime	356 951	1 480	4 641		350 191		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Transport aérien	180 778	11 492	20 545		73 089		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
4. Commission des transports du Québec	13 737	10 767	2 830				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>4 147 871</u>	<u>100 796</u>	<u>537 141</u>	<u>-</u>	<u>605 336</u>	<u>2 555 957</u>	<u>-</u>

(1) Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement dans le secteur financier (L.Q. 2021, c. 34).

Programme 2 – Administration et services corporatifs

1. Direction	9 029	8 239	560		230		
Permanents (1)	10		10				
2. Services corporatifs	71 618	42 975	22 929				
Permanents (2)	7			7			
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
3. Planification, recherche et développement	8 384	7 779	473		132		
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>89 047</u>	<u>58 993</u>	<u>23 972</u>	<u>7</u>	<u>362</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).

(2) Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	272 009	202				(125 300)
	639					737
	75 652					16 226
		141				203
-	348 299	343	-	-	-	(108 133)
	217	5 496				5 414
						(10)
-	217	5 496	-	-	-	5 403

TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Moins : Crédits utilisés					
		Dépenses					
		Rémunération	Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette
Répartition :							
Annuels	3 809 291	159 789	561 103		605 698	2 128 346	
Permanents	427 627		10	7		427 611	
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	4 236 918	159 789	561 112	7	605 698	2 555 957	-

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	159 789		159 789
Fonctionnement	561 112	43 050	604 163
Créances douteuses et autres provisions	7		7
Transfert	605 698	(26 202)	579 496
Affectation à un fonds spécial	2 555 957	(119 579)	2 436 378
Service de la dette			
	3 882 563	(102 730)	3 779 833

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	348 517	5 839				(102 730)
-	348 517	5 839	-	-	-	(102 730)

TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits initiaux		
	Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures	
		Reports	Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Infrastructures et systèmes de transport			
Annuels	2 957 053		
Permanents			
	<u>2 957 053</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Programme 2 – Administration et services corporatifs			
Annuels	68 182		
Permanents	35		
	<u>68 217</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>3 025 270</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :			
Annuels	3 025 235		
Permanents	35		
	<u>3 025 270</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
2 616			760 591		3 720 260
				427 611	427 611
2 616	-	-	760 591	427 611	4 147 871
			20 849		89 031
				(18)	16
-	-	-	20 849	(18)	89 047
2 616	-	-	781 439	427 593	4 236 918
2 616			781 439		3 809 291
				427 593	427 627
2 616	-	-	781 439	427 593	4 236 918

TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Infrastructures et systèmes de transport		
Aide à l'adaptation des taxis et autocars		4 107
Aide à l'adaptation des véhicules pour personnes handicapées		12 250
Aide spécifique pour le transport adapté		115 009
Programme d'accès aérien aux régions		57 513
Programme de soutien aux infrastructures de transport ferroviaire et à l'intégration modale		17 502
Société des Traversiers du Québec		244 076
Autres		128 677
	605 336	579 134
Programme 2 – Administration et services corporatifs		
Aide à la recherche et au développement en transport		132
Autres		230
	362	362
	605 698	579 496
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	605 698	605 698
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(26 202)
	605 698	579 496
Ventilation par bénéficiaires		
Entreprises du secteur privé		129 832
Institutions d'enseignement		81
Municipalités		132 848
Organismes à but non lucratif		38 210
Organismes et entreprises du gouvernement		271 881
Personnes		6 646
		579 496
Ventilation par catégories de dépenses		
Rémunération		67 809
Fonctionnement		125 798
Capital		140 867
Intérêts		13 397
Support		231 625
		579 496

TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE

Dépenses d'affectation à un fonds spécial par catégories de dépenses

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Rémunération		40 182
Fonctionnement		234 388
Capital		1 938 814
Intérêt		102 294
Support		120 700
	<u>2 555 957</u>	<u>2 436 378</u>
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	2 555 957	2 555 957
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		(119 579)
	<u>2 555 957</u>	<u>2 436 378</u>

TRAVAIL

Revenus par catégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Impôt sur le revenu et les biens		
Taxes à la consommation		
Droits, permis et redevances		
Revenus divers	138	364
Revenus provenant des entreprises du gouvernement		
Revenus autonomes	138	364
Transferts du gouvernement fédéral		
	138	364

TRAVAIL

Crédits, dépenses et investissements par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	Investissements	Crédits non utilisés	Excédents
Programme 1 – Travail					
Annuels	49 305	48 984	321		
Permanents	10	10			
Ne nécessitant pas de crédits		227			
	<u>49 314</u>	<u>49 220</u>	<u>321</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>49 314</u>	<u>49 220</u>	<u>321</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Répartition :					
Annuels	49 305	48 984	321		
Permanents	10	10			
Ne nécessitant pas de crédits		227			
	<u>49 314</u>	<u>49 220</u>	<u>321</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>49 314</u>	<u>49 220</u>	<u>321</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Dépenses	48 993	49 220			
Investissements :					
Prêts, placements, avances et autres coûts					
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	15		15		
Immobilisations en ressources informationnelles	305		305		
	<u>49 314</u>	<u>49 220</u>	<u>321</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>49 314</u>	<u>49 220</u>	<u>321</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

TRAVAIL

Crédits autorisés, dépenses et autres coûts par programmes, éléments et supercatégories

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Moins : Crédits utilisés</u>					
		<u>Dépenses</u>					
		<u>Rémunération</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Créances douteuses et autres provisions</u>	<u>Transfert</u>	<u>Affectation à un fonds spécial</u>	<u>Service de la dette</u>
Programme 1 – Travail							
1. Gouvernance et administration	3 062	2 158	394		190		
Permanents (1)	10		10				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
2. Politiques et relations du travail	37 662	7 928	6 137		23 596		
3. Tribunal administratif du travail	5 707					5 707	
4. Régie du bâtiment du Québec	2 873				2 873		
	<u>49 314</u>	<u>10 086</u>	<u>6 541</u>	<u>-</u>	<u>26 660</u>	<u>5 707</u>	<u>-</u>

(1) Loi sur l'exécutif (RLRQ, chapitre E-18).

Répartition :

Annuels	49 305	10 086	6 531		26 660	5 707	
Permanents	10		10				
Dépenses ne nécessitant pas de crédits							
	<u>49 314</u>	<u>10 086</u>	<u>6 541</u>	<u>-</u>	<u>26 660</u>	<u>5 707</u>	<u>-</u>

Ventilation des dépenses par supercatégories

	Nécessitant des crédits	Ne nécessitant pas de crédits	Total
Rémunération	10 086		10 086
Fonctionnement	6 541	227	6 768
Créances douteuses et autres provisions			
Transfert	26 660		26 660
Affectation à un fonds spécial	5 707		5 707
Service de la dette			
	<u>48 993</u>	<u>227</u>	<u>49 220</u>

Moins : Crédits utilisés (suite)			Crédits non utilisés (Excédents)			Dépenses ne nécessitant pas de crédits
Investissements			Suspension du droit d'engager	Reports	Périmés (Excédents)	
Prêts, placements, avances et autres coûts	Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	Immobilisations en ressources informationnelles				
	15	305				227
-	15	305	-	-	-	227
	15	305				227
-	15	305	-	-	-	227

TRAVAIL

Évolution des crédits initiaux par programmes

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

		Crédits initiaux	
		Annuels et permanents	Votés au cours d'années antérieures
			Reports Votés pour une période de plus d'un an
Programme 1 – Travail			
Annuels	36 530		
Permanents	10		
	36 540	-	-
	36 540	-	-
Répartition :			
Annuels	36 530		
Permanents	10		
	36 540	-	-
	36 540	-	-

Crédits complémentaires			Transferts de crédits	Ajustements aux crédits permanents	Crédits autorisés
Associés à des crédits au net	Associés à des produits d'aliénation	Alloués par décisions			
			12 775		49 305
				(1)	10
-	-	-	12 775	(1)	49 314
-	-	-	12 775	(1)	49 314
			12 775		49 305
				(1)	10
-	-	-	12 775	(1)	49 314

TRAVAIL

Dépenses de transfert

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses
Ventilation par objets d'aide		
Programme 1 – Travail		
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail		16 618
Lutte contre l'évasion fiscale dans le secteur de la construction		9 251
Autres		790
	26 660	26 660
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	26 660	26 660
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	26 660	26 660
Ventilation par bénéficiaires		
Organismes à but non lucratif		190
Organismes et entreprises du gouvernement		26 470
		26 660
Ventilation par catégories de dépenses		
Rémunération		2 873
Support		23 786
		26 660

TRAVAIL

Dépenses d'affectation à un fonds spécial par catégories de dépenses

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Rémunération		4 759
Fonctionnement		948
	<u>5 707</u>	<u>5 707</u>
Répartition :		
Dépenses nécessitant des crédits	5 707	5 707
Dépenses ne nécessitant pas de crédits		
	<u>5 707</u>	<u>5 707</u>

COMPTES À FIN DÉTERMINÉE

Revenus et dépenses des comptes à fin déterminée

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025		2024	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
ASSEMBLÉE NATIONALE				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	(4)	(4)		
Revenus autonomes de l'Assemblée nationale	6 226	6 226	2 259	2 259
	6 222	6 222	2 259	2 259
AFFAIRES MUNICIPALES ET HABITATION				
Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes	19 102	19 102	4 215	4 215
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées	(1 951)	(1 951)	56	56
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	17 847	17 847	24 843	24 843
Projets d'infrastructures 2008	10 485	10 485	13 018	13 018
Projets d'infrastructures 2015	446	446	1 092	1 092
	45 930	45 930	43 224	43 224
AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION				
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan d'action nordique	(38)	(38)	1 142	1 142
Financement des programmes de gestion des risques agricoles	259 457	259 457	126 865	126 865
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	183	183	163	163
	259 602	259 602	128 170	128 170
CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux			3	3
	-	-	3	3
CONSEIL EXÉCUTIF				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	6	6	26	26
	6	6	26	26
CULTURE ET COMMUNICATIONS				
Application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	2 164	2 164	1 929	1 929
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord			990	990
Financement des unités autonomes de service – Centre de conservation du Québec	1 608	1 608	1 394	1 394
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	15 526	15 526		
Projets d'infrastructures 2008	7 041	7 041		
	26 340	26 340	4 313	4 313
ÉCONOMIE, INNOVATION ET ÉNERGIE				
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	714	714	350	350
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	428	428	90	90
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	22 912	22 912	67 950	67 950
	24 054	24 054	68 390	68 390

Note :

Certains montants présentés sont négatifs, notamment en raison du renversement des crédateurs et des frais à payer comptabilisés lors d'une année antérieure.

Revenus et dépenses des comptes à fin déterminée (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025		2024	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
ÉDUCATION				
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	24 688	24 688	23 423	23 423
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	1 444	1 444	152	152
Financement des immobilisations des commissions scolaires Crie et Kativik et de l'École des Naskapis	27 946	27 946	163 990	163 990
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	(38)	(38)	1 091	1 091
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	26 574	26 574	51 040	51 040
	80 613	80 613	239 696	239 696
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	12 938	12 938	9 785	9 785
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	2 085	2 085		
Formation dans les pénitenciers fédéraux	223	223	207	207
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	16 660	16 660	259	259
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	5 146	5 146	23 355	23 355
	37 052	37 052	33 605	33 605
ENVIRONNEMENT, LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, FAUNE ET PARCS				
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord			500	500
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	231	231	123	123
	231	231	623	623
FINANCES				
Entente administrative relative au Fonds de la taxe sur l'essence	535 255	535 255 ⁽¹⁾	540 840	540 840
	535 255	535 255	540 840	540 840
IMMIGRATION, FRANCISATION ET INTÉGRATION				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1	1	14 239	14 239
	1	1	14 239	14 239
JUSTICE				
Accord relatif à la Loi sur les contraventions	701	701	836	836
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	2 242	2 242	1 333	1 333
	2 943	2 943	2 170	2 170
RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE				
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	114	114		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	4 115	4 115	9 313	9 313
	4 229	4 229	9 313	9 313

(1) Ce montant a été transféré à la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) pour financer des projets d'infrastructures auprès de municipalités. Au 31 mars 2025, les contributions reportées de la SOFIL s'élevaient à 837 630 milliers de dollars.

Revenus et dépenses des comptes à fin déterminée (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	2025		2024	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
RESSOURCES NATURELLES ET FORÊTS				
Financement de mesures de protection, de sécurisation, de réaménagement et de restauration de sites miniers	10	10	3	3
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	922	922	845	845
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	30 226	30 226	659	659
	31 158	31 158	1 506	1 506
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX				
Coûts des services de santé occasionnés par les accidents d'automobile	150 891	150 891	141 213	141 213
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan d'action nordique	(35)	(35)		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	239 176	239 176	99 668	99 668
Mise en œuvre du plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux	3 975	3 975		
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	18 016	18 016	30 630	30 630
	412 023	412 023	271 511	271 511
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Administration de la Loi sur les armes à feu	7 352	7 352	6 144	6 144
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan d'action nordique	850	850		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	68 384	68 384	61 621	61 621
	76 586	76 586	67 765	67 765
TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE				
Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes pour des projets de transport	13 373	13 373	6 094	6 094
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	8 982	8 982	(1 880)	(1 880)
	22 356	22 356	4 214	4 214
TRAVAIL				
Financement du Bureau d'évaluation médicale	8 743	8 743	10 293	10 293
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	873	873	184	184
	9 615	9 615	10 477	10 477
	1 574 219	1 574 219	1 442 343	1 442 343

FONDS SPÉCIAUX

Rapport de l'excédent des dépenses et des investissements des fonds spéciaux sur les sommes approuvées

Année financière terminée le 31 mars 2025

Par l'approbation des prévisions de dépenses et d'investissements d'un fonds spécial conformément à l'article 48 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001) ou de certaines lois particulières, le Parlement autorise le ministre ou l'organisme responsable à effectuer des dépenses et des investissements à même les sommes portées au crédit de ce fonds spécial. Quand l'Assemblée nationale ne siège pas, un mandat spécial, émis en vertu de l'article 51 de la Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01), peut autoriser que des dépenses et des investissements soient portés au débit des fonds spéciaux. Ces autorisations ne valent que pour l'année financière sur laquelle portent les prévisions.

À la fin de l'année financière, pour chacun des fonds spéciaux, les dépenses et les investissements effectués sont comparés aux sommes approuvées par le Parlement pour cette année financière. Chacun des excédents constatés doit faire l'objet d'un rapport dans les comptes publics conformément aux dispositions de l'article 86 de la Loi sur l'administration financière. Toute somme excédentaire de dépenses ou d'investissements d'un fonds spécial sur les prévisions approuvées à cet égard est soumise à l'approbation du Parlement.

Pour l'année financière terminée le 31 mars 2025, des excédents de dépenses de 2 001 225 milliers de dollars et d'investissements de 782 614 milliers de dollars des fonds spéciaux sur les sommes approuvées ont été constatés. Le détail des excédents est présenté dans l'annexe.

Au nom du gouvernement du Québec,

La sous-ministre des Finances,

La contrôlease des finances,

Original signé

Original signé

Christyne Tremblay

Lucie Pageau, CPA

Québec, le 26 septembre 2025

Annexe

Excédents des dépenses et des investissements sur les sommes approuvées (en milliers de dollars)

Portefeuilles ministériels et fonds spéciaux	Excédents des dépenses	Excédents des investissements
Culture et Communications		
Fonds Avenir Mécénat Culture	372	
Cybersécurité et Numérique		
Fonds de la cybersécurité et du numérique	52 562	16 240
Économie, Innovation et Énergie		
Capital ressources naturelles et énergie	4 372	
Fonds du développement économique	463 085	
Fonds pour la croissance des entreprises québécoises	343	
Emploi et Solidarité sociale		
Fonds des biens et des services	861	
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale		1 221
Fonds québécois d'initiatives sociales	16 532	
Famille		
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	457 270	
Finances		
Fonds de l'aide financière à l'investissement et des contrats spéciaux	13 236	
Fonds de lutte contre les dépendances	2 153	
Fonds relatif à l'administration fiscale	46 470	
Justice		
Fonds affecté à l'aide des personnes victimes d'infractions criminelles	6 480	363
Fonds du Tribunal administratif du Québec	4 582	26
Santé et Services sociaux		
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	49 919	1 274
Sécurité publique		
Fonds des services de police	50 959	13 142

Annexe

Excédents des dépenses et des investissements sur les sommes approuvées (suite) (en milliers de dollars)

Portefeuilles ministériels et fonds spéciaux	Excédents des dépenses	Excédents des investissements
Transports et Mobilité durable		
Fonds aérien	4 065	7 916
Fonds des réseaux de transport terrestre	827 963	742 433
	2 001 225	782 614

**RENSEIGNEMENTS SUR
LES REVENUS, LES DÉPENSES ET
LES INVESTISSEMENTS DES
FONDS SPÉCIAUX PAR PORTEFEUILLES**

AFFAIRES MUNICIPALES ET HABITATION

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	269 839	277 500	267 500
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec			
Revenus divers	2 085	1 582	1 917
	271 924	279 082	269 417
Dépenses			
Transferts	281 677	278 427	266 844
	281 677	278 427	266 844
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		2 449	
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	281 677	280 876	266 844
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	(9 753)	655	2 573
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	26 591	109 574	107 001
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	16 837	110 229	109 574
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

FONDS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	29 500	29 500	27 500
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec			
	29 500	29 500	27 500
Dépenses			
Transferts	29 500	28 133	27 500
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	29 500	28 133	27 500
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	-	1 367	-
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	-	1 367	-
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

CULTURE ET COMMUNICATIONS

FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Taxes à la consommation	5 000	5 000	5 000
Revenus divers	6	307	284
	5 006	5 307	5 284
Dépenses			
Rémunération	250		
Transferts	4 756	5 378	5 103
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	5 006	5 378	5 103
Excédent à approuver		372	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	-	(71)	181
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	2	531	349
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	2	460	531
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

CULTURE ET COMMUNICATIONS

FONDS DU PATRIMOINE CULTUREL QUÉBÉCOIS

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	21 533	22 168	
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec			
Taxes à la consommation			25 300
Revenus divers	25	3 140	3 059
	21 558	25 308	28 359
Dépenses			
Rémunération			672
Fonctionnement		1	1
Transferts	42 472	18 411	19 537
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	42 472	18 412	20 210
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	(20 913)	6 897	8 150
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	65 254	71 102	62 952
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	44 341	77 998	71 102
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

CYBERSÉCURITÉ ET NUMÉRIQUE

FONDS DE LA CYBERSÉCURITÉ ET DU NUMÉRIQUE

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	18 470	136 761	97 027
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec			
Revenus divers	541 333	538 638	480 609
	559 803	675 399	577 636
Dépenses			
Rémunération	153 723	166 631	156 549
Fonctionnement	453 443	488 903	436 668
Créances douteuses et autres provisions		(3)	(26)
Service de la dette	14 128	17 833	14 359
	621 294	673 365	607 550
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		491	
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	621 294	673 856	607 550
Excédent à approuver		52 562	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	(61 491)	2 034	(29 914)
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	25 330	17 416	47 330
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	(36 161)	19 451	17 416
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	15 435	42 404	5 516
Immobilisations en ressources informationnelles	112 580	101 851	95 225
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	128 014	144 255	100 741
Excédent à approuver		16 240	

ÉCONOMIE, INNOVATION ET ÉNERGIE

CAPITAL RESSOURCES NATURELLES ET ÉNERGIE

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Revenus divers	10 141	8 775	8 788
	10 141	8 775	8 788
Dépenses			
Fonctionnement		3 232	1 086
Créances douteuses et autres provisions	178	1 318	7 558
Dépenses liées aux quotes-parts des participations		3 680	144
	178	8 229	8 788
Dépenses liées aux quotes-parts des participations		(3 680)	(144)
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	178	4 550	8 644
Excédent à approuver		4 372	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	9 963	545	-
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	(200 722)	(207 412)	(207 412)
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	(190 759)	(206 866)	(207 412)
Gains (pertes) de réévaluation cumulé(e)s	242 120	151 431	238 352
Surplus (déficit) cumulé à la fin	51 361	(55 435)	30 941
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts	428 750	250 930	
Investissements nécessitant des approbations annuelles	428 750	250 930	-
Excédent à approuver		-	

FONDS DES RESSOURCES NATURELLES

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	28 326	7 179	2 196
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec			
Droits, permis et redevances	12	83	(493)
Revenus divers	735	1 106	731
	29 072	8 368	2 434
Dépenses			
Rémunération	2 776	2 625	2 305
Fonctionnement	5 564	2 227	3 210
Transferts	21 100		
Créances douteuses et autres provisions	1	7	2 981
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	29 442	4 859	8 496
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	(370)	3 508	(6 063)
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	20 859	15 689	21 752
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	20 490	19 197	15 689
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles		15	
Immobilisations en ressources informationnelles	74		83
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	74	15	83
Excédent à approuver		-	

Note :

Le Fonds des ressources naturelles, institué en vertu de la Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (RLRQ, chapitre M-25.2), est composé de différents volets. Les informations financières du volet gestion des énergies fossiles sont présentées dans le portefeuille Économie, Innovation et Énergie. Celles du volet conservation et mise en valeur de la faune font partie du portefeuille Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs. Finalement, les informations financières de tous les autres volets, elles sont cumulées et présentées dans le portefeuille Ressources naturelles et Forêts.

FONDS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	1 059 395	1 459 892	658 527
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	68	9 412	18 221
Revenus divers	279 538	353 726	258 161
	1 339 001	1 823 030	934 908
Dépenses			
Fonctionnement	140 100	188 114	167 895
Transferts	264 328	287 272	215 543
Créances douteuses et autres provisions	707 673	1 090 710	332 743
Dépenses liées aux quotes-parts des participations		20 944	27 939
Service de la dette	226 900	235 990	190 788
	1 339 001	1 823 030	934 908
Dépenses liées aux quotes-parts des participations		(20 944)	(27 939)
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	1 339 001	1 802 086	906 969
Excédent à approuver		463 085	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	82 984	82 984	82 984
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	82 984	82 984	82 984
Gains (pertes) de réévaluation cumulé(e)s	(76 071)	(119 299)	(73 318)
Surplus (déficit) cumulé à la fin	6 913	(36 315)	9 667
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles		38 553	
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts	2 770 857	1 831 407	1 930 401
Investissements nécessitant des approbations annuelles	2 770 857	1 869 960	1 930 401
Excédent à approuver		-	

FONDS POUR LA CROISSANCE DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Revenus divers	292	493	110
	292	493	110
Dépenses			
Fonctionnement		493	110
Créances douteuses et autres provisions	150		
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	150	493	110
Excédent à approuver		343	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	142	-	-
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	(477)	(690)	(690)
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	(335)	(690)	(690)
Gains (pertes) de réévaluation cumulé(e)s	(14 524)	(30 979)	(17 177)
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(14 859)	(31 670)	(17 868)
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts	120 000	83 419	39 138
Investissements nécessitant des approbations annuelles	120 000	83 419	39 138
Excédent à approuver		-	

ÉDUCATION

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	100 559	104 122	54 266
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec			
Taxes à la consommation	89 000	89 000	90 000
Revenus divers	2 302	15 532	15 853
	191 860	208 655	160 119
Dépenses			
Rémunération	1 110	1 166	829
Fonctionnement	114	68	56
Transferts	157 667	143 245	170 496
Service de la dette	22		
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	158 913	144 479	171 381
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	32 948	64 176	(11 263)
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	230 161	244 390	255 653
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	263 108	308 566	244 390
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts	74 128	68 737	
	74 128	68 737	-
Investissements ne nécessitant pas d'approbation		(68 737)	
Investissements nécessitant des approbations annuelles	74 128	-	-
Excédent à approuver		-	

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	60 371	57 874	52 369
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	3 248	3 248	3 573
Revenus divers			1
	63 619	61 122	55 943
Dépenses			
Rémunération	2 222	3 252	2 605
Fonctionnement	1 183	1 442	1 281
Transferts	59 712	48 044	47 972
	63 117	52 738	51 859
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		2	
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	63 117	52 741	51 859
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	502	8 383	4 084
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	2 868	14 722	10 637
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	3 370	23 105	14 722
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	1 115 877	1 149 989	1 189 865
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	31 400	998	2 617
Droits, permis et redevances	3 300	1 811	1 774
Revenus divers	7 800	6 614	11 073
Transferts du gouvernement fédéral	27 394	27 390	173 034
	1 185 771	1 186 802	1 378 363
Dépenses			
Rémunération	196 703	192 535	191 104
Fonctionnement	67 176	57 984	62 638
Transferts	954 759	857 218	1 025 163
Créances douteuses et autres provisions	1 200	(765)	1 276
	1 219 838	1 106 972	1 280 181
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		155	
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	1 219 838	1 107 127	1 280 181
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	(34 068)	79 830	98 182
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	178 098	240 884	142 702
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	144 031	320 714	240 884
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

FONDS DES BIENS ET DES SERVICES

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	90 752	88 407	86 524
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec			
Revenus divers	98 416	107 074	106 145
	189 168	195 481	192 670
Dépenses			
Rémunération	132 205	137 630	127 843
Fonctionnement	80 998	76 310	75 166
Créances douteuses et autres provisions	225	121	101
Service de la dette	8	7	12
	213 436	214 067	203 121
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		230	
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	213 436	214 297	203 121
Excédent à approuver		861	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	(24 268)	(18 586)	(10 451)
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	66 118	69 815	80 266
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	41 850	51 229	69 815
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	6 008	2 844	2 329
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	6 008	2 844	2 329
Excédent à approuver		-	

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

FONDS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DU MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	11 173	7 145	6 989
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec			
Revenus divers	7 085	7 282	5 931
	18 258	14 427	12 920
Dépenses			
Fonctionnement	17 057	13 347	12 438
Service de la dette	1 201	1 080	482
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	18 258	14 427	12 920
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	-	-	-
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles	19 305	20 452	25 976
Prêts, placements, avances et autres coûts			
	19 305	20 452	25 976
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		75	
Investissements nécessitant des approbations annuelles	19 305	20 526	25 976
Excédent à approuver		1 221	

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	51 906	70 095	57 538
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec			
Revenus divers	70	1 252	806
	51 976	71 347	58 344
Dépenses			
Rémunération	413	573	473
Fonctionnement	407	159	387
Transferts	52 306	68 924	56 385
Créances douteuses et autres provisions		2	
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	53 126	69 658	57 245
Excédent à approuver		16 532	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	(1 150)	1 689	1 099
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	1 431	4 292	3 193
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	280	5 981	4 292
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

FONDS POUR L'EXCELLENCE ET LA PERFORMANCE UNIVERSITAIRES

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	25 000	25 000	25 000
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec			
	25 000	25 000	25 000
Dépenses			
Transferts	25 000	25 000	25 000
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	25 000	25 000	25 000
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	-	-	-
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

ENVIRONNEMENT, LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, FAUNE ET PARCS

FONDS BLEU

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels ⁽¹⁾ 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	71 900	10 484	30 164
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec			
Droits, permis et redevances		29 192	8 316
Revenus divers	4 056	2 025	15 164
Transferts du gouvernement fédéral		817	
	75 956	42 518	53 644
Dépenses			
Rémunération	9 396	10 707	4 050
Fonctionnement	28 096	17 267	4 042
Transferts	38 464	14 508	7 216
Créances douteuses et autres provisions		(16)	3
	75 956	42 466	15 312
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		13	
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	75 956	42 479	15 312
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	-	52	38 332
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	28 789	38 332	-
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	28 789	38 383	38 332
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

(1) Ces informations reposent sur les résultats préliminaires du fonds.

FONDS D'ÉLECTRIFICATION ET DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels ⁽¹⁾ 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable		8 020	
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec		377	1 386
Droits, permis et redevances	1 477 871	1 414 899	1 549 254
Revenus divers	85 084	203 005 ⁽²⁾	98 388
Transferts du gouvernement fédéral	202	54 597	859
	1 563 156	1 680 898	1 649 887
Dépenses			
Rémunération	28 114	33 420	26 077
Fonctionnement	31 962	55 015	24 087
Transferts	1 495 552	1 387 215	1 678 686
Créances douteuses et autres provisions		3 066	1 474
	1 555 627	1 478 717	1 730 324
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		315	
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	1 555 627	1 479 032	1 730 324
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	7 529	202 181	(80 437)
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	1 723 455	1 641 036	1 721 473
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	1 730 984	1 843 217	1 641 036
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles		1 461	1 603
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts	261 600	169 421	
	261 600	170 882	1 603
Investissements ne nécessitant pas d'approbation		(169 421)	
Investissements nécessitant des approbations annuelles	261 600	1 461	1 603
Excédent à approuver		-	

FONDS D'ÉLECTRIFICATION ET DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels ⁽¹⁾ 2025	Réels 2024
Dépenses par portefeuilles ministériels			
Affaires municipales et Habitation	107 663	5 846	128 021
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	10 190	3 186	5 760
Économie, Innovation et Énergie	63 692	49 473	199 443
Éducation	10 697	5 171	7 871
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	775 683	1 198 975	957 837
Relations internationales et Francophonie	250	250	10 149
Ressources naturelles et Forêts	11 916	7 825	8 409
Santé et Services sociaux	8 177	10 424	10 891
Sécurité publique	14 500	11 644	47 659
Transports et Mobilité durable	552 860	185 924	354 283
	1 555 627	1 478 717	1 730 324

Note :

Le 1er avril 2024, en vertu de l'article 41 de la Loi édictant la Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique, les actifs et les passifs du Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques sont transférés au Fonds d'électrification et de changements climatiques.

- (1) Ces informations reposent sur les résultats préliminaires du fonds.
- (2) Ce montant inclut un revenu de 83 832 milliers de dollars découlant d'une opération de restructuration, opération effectuée en vertu de la Loi édictant la Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique (L.Q. 2024, c. 5).

ENVIRONNEMENT, LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, FAUNE ET PARCS

FONDS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DOMAINE HYDRIQUE DE L'ÉTAT

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels ⁽¹⁾ 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	9 706		
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec		5 215	4 415
Droits, permis et redevances	268 046	305 614	239 680
Revenus divers	39 267	49 736	62 477
Transferts du gouvernement fédéral	13 189	14 211	11 675
	330 208	374 776	318 247
Dépenses			
Rémunération	35 131	57 735	44 355
Fonctionnement	23 440	26 636	35 684
Transferts	192 114	163 986	144 724
Créances douteuses et autres provisions		(253)	789
	250 685	248 104	225 552
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		482	
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	250 685	248 586	225 552
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	79 522	126 672	92 695
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	588 420	609 483	516 788
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	667 942	736 155	609 483
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	300	549	112
Immobilisations en ressources informationnelles		705	664
Prêts, placements, avances et autres coûts	11 159	217 735	
	11 459	218 989	776
Investissements ne nécessitant pas d'approbation		(217 735)	
Investissements nécessitant des approbations annuelles	11 459	1 254	776
Excédent à approuver		-	

(1) Ces informations reposent sur les résultats préliminaires du fonds.

ENVIRONNEMENT, LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, FAUNE ET PARCS

FONDS DES RESSOURCES NATURELLES

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Revenus divers	249	31	9
	249	31	9
Dépenses			
Fonctionnement	22	1	
Transferts	20		
Créances douteuses et autres provisions	25		
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	67	1	-
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	182	30	9
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	30	22	13
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	212	52	22
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

Note :

Le Fonds des ressources naturelles, institué en vertu de la Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (RLRQ, chapitre M-25.2), est composé de différents volets. Les informations financières du volet gestion des énergies fossiles sont présentées dans le portefeuille Économie, Innovation et Énergie. Celles du volet conservation et mise en valeur de la faune font partie du portefeuille Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs. Finalement, les informations financières de tous les autres volets, elles sont cumulées et présentées dans le portefeuille Ressources naturelles et Forêts.

FAMILLE

FONDS DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	3 392 247	3 846 539	3 947 333
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec			
Revenus divers		2 248	2 660
	3 392 247	3 848 787	3 949 993
Dépenses			
Transferts	3 392 197	3 848 868	3 949 894
Créances douteuses et autres provisions	50	(81)	98
	3 392 247	3 848 787	3 949 993
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		730	
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	3 392 247	3 849 517	3 949 993
Excédent à approuver		457 270	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	-	-	-
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

FINANCES

FONDS DE FINANCEMENT

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Revenus divers	2 745 873	2 625 498	2 798 711
	2 745 873	2 625 498	2 798 711
Dépenses			
Rémunération	2 612	2 408	2 138
Fonctionnement	691	423	466
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	3 303	2 831	2 605
Excédent à approuver		-	
Service de la dette	2 700 156 ⁽¹⁾	2 591 093 ⁽¹⁾	2 751 017 ⁽¹⁾
	2 703 459	2 593 923	2 753 622
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	42 415	31 575	45 090
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	783 283	774 469	729 379
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	825 698	806 044	774 469
Gains (pertes) de réévaluation cumulé(e)s	(22 025)	(44 624)	(123 972)
Surplus (déficit) cumulé à la fin	803 673	761 420	650 496
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts	7 509 651	8 389 732	8 689 884
	7 509 651	8 389 732	8 689 884
Investissements ne nécessitant pas d'approbation	(7 509 651) ⁽¹⁾	(8 389 732) ⁽¹⁾	(8 689 884) ⁽¹⁾
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

(1) Conformément à l'article 34 de la Loi sur le ministère des Finances (RLRQ, chapitre M-24.01), les prévisions du service de la dette et les investissements sous forme de prêts, placements, avances et autres coûts n'ont pas à être approuvées par le Parlement.

FINANCES

FONDS DE L'AIDE FINANCIÈRE À L'INVESTISSEMENT ET DES CONTRATS SPÉCIAUX

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	226 000	239 236	227 907
	226 000	239 236	227 907
Dépenses			
Transferts	226 000	239 236	227 907
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	226 000	239 236	227 907
Excédent à approuver		13 236	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	-	-	-
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

FINANCES

FONDS DE LUTTE CONTRE LES DÉPENDANCES

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Taxes à la consommation	93 677	111 839	88 579
Revenus divers	5 508	6 807	6 954
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	126 671	150 041	136 116
	225 856	268 687	231 649
Dépenses			
Fonctionnement	24 826	22 459	20 395
Transferts	200 913	205 433	180 025
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	225 739	227 891	200 420
Excédent à approuver		2 153	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	118	40 796	31 229
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	146 549	177 660	146 431
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	146 667	218 456	177 660
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

FINANCES

FONDS DES GÉNÉRATIONS

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	400 000	400 000	
Droits, permis et redevances	867 000	870 698	815 638
Revenus divers	705 000	875 874	582 010
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	650 000	650 000	650 000
	2 622 000	2 796 572	2 047 648
Dépenses			
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	2 622 000	2 796 572	2 047 648
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	18 491 771	18 458 420	18 910 771
Remboursement d'emprunts	(4 400 000)	(4 400 000)	(2 500 000)
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	16 713 771	16 854 992	18 458 420
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts	2 622 000 ⁽¹⁾	2 753 682 ⁽¹⁾	2 083 150 ⁽¹⁾
	2 622 000	2 753 682	2 083 150
Investissements ne nécessitant pas d'approbation	(2 622 000) ⁽¹⁾	(2 753 682) ⁽¹⁾	(2 083 150) ⁽¹⁾
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

(1) Ce montant correspond aux sommes investies auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec et en vertu de l'article 8 de la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations (RLRQ, chapitre R-2.2.0.1), les prévisions d'investissements du Fonds des générations n'ont pas à être approuvées par le Parlement.

FINANCES

FONDS DU CENTRE FINANCIER DE MONTRÉAL

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	600	600	600
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec			
Droits, permis et redevances	1 596	1 660	1 407
	2 196	2 260	2 007
Dépenses			
Fonctionnement			
Transferts	1 896	1 896	1 859
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	1 896	1 896	1 859
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	300	363	148
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	2 793	2 593	2 445
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	3 093	2 956	2 593
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

FINANCES

FONDS DU PLAN NORD

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	15 000		
Impôt sur le revenu et les biens	108 200	110 000	108 200
Revenus divers	2 561	24 149	23 849
	125 761	134 149	132 049
Dépenses			
Fonctionnement	103	101	97
Transferts	145 581	127 824	86 294
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	145 684	127 925	86 391
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	(19 923)	6 224	45 659
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	128 027	150 634	104 975
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	108 105	156 857	150 634
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

FINANCES

FONDS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	3 276		
Droits, permis et redevances	3	4	5
Revenus divers	264	3 546	3 400
	3 543	3 550	3 405
Dépenses			
Rémunération	3 004	2 955	2 834
Fonctionnement	970	796	866
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	3 973	3 751	3 700
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	(430)	(201)	(296)
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	5 182	4 862	5 158
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	4 751	4 661	4 862
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	5		
Immobilisations en ressources informationnelles	3		6
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	8	-	6
Excédent à approuver		-	

FINANCES

FONDS RELATIF À L'ADMINISTRATION FISCALE

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Impôt sur le revenu et les biens	1 282 673	1 329 143	1 249 301
	1 282 673	1 329 143	1 249 301
Dépenses			
Fonctionnement	1 282 673	1 329 143	1 249 301
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	1 282 673	1 329 143	1 249 301
Excédent à approuver		46 470	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	-	-	-
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

JUSTICE

FONDS ACCÈS JUSTICE

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	12 989	8 540	5 219
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec			
Revenus divers	15 100	16 835	15 661
Transferts du gouvernement fédéral	2 605	2 677	2 525
	30 694	28 053	23 404
Dépenses			
Rémunération	3 910	3 699	2 979
Fonctionnement	22 915	17 758	14 329
Transferts	15 120	12 346	9 700
Créances douteuses et autres provisions	100	139	123
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	42 045	33 943	27 131
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	(11 351)	(5 890)	(3 728)
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	10 303	13 425	17 152
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	(1 047)	7 535	13 425
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

JUSTICE

FONDS AFFECTÉ À L'AIDE DES PERSONNES VICTIMES D'INFRACTIONS CRIMINELLES

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	7 115	24 679	13 395
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec			
Revenus divers	23 055	30 068	23 070
Transferts du gouvernement fédéral	2 500	2 550	3 760
	32 670	57 298	40 225
Dépenses			
Rémunération	2 791	3 600	2 783
Fonctionnement	638	1 164	717
Transferts	50 603	55 676	48 224
Créances douteuses et autres provisions	500	565	624
	54 531	61 006	52 347
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		6	
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	54 531	61 011	52 347
Excédent à approuver		6 480	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	(21 862)	(3 708)	(12 122)
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	5 957	6 672	18 795
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	(15 905)	2 965	6 672
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles		363	
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	363	-
Excédent à approuver		363	

JUSTICE

FONDS DES REGISTRES DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Revenus divers	44 172	50 814	44 804
	44 172	50 814	44 804
Dépenses			
Rémunération	29 847	30 863	28 454
Fonctionnement	21 622	16 777	18 995
Créances douteuses et autres provisions			
	51 469	47 640	47 450
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		15	
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	51 469	47 655	47 450
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	(7 297)	3 174	(2 645)
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	116 910	120 065	122 710
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	109 613	123 239	120 065
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles	3 916	3 017	1 832
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	3 916	3 017	1 832
Excédent à approuver		-	

JUSTICE

FONDS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	20 119	10 934	12 356
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	8 518		
Revenus divers	21 218	39 382	45 085
	49 855	50 316	57 441
Dépenses			
Rémunération	39 200	44 276	40 433
Fonctionnement	11 794	11 292	12 312
Service de la dette	36	1	3
	51 030	55 568	52 748
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		44	
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	51 030	55 612	52 748
Excédent à approuver		4 582	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	(1 175)	(5 252)	4 693
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	40 919	38 271	33 579
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	39 744	33 019	38 271
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	1 075	34	738
Immobilisations en ressources informationnelles	469	1 526	505
Prêts, placements, avances et autres coûts			
	1 544	1 560	1 243
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		9	
Investissements nécessitant des approbations annuelles	1 544	1 569	1 243
Excédent à approuver		26	

RESSOURCES NATURELLES ET FORÊTS

FONDS DES RESSOURCES NATURELLES

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	446 247	432 501	410 571
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec			
Droits, permis et redevances	342 681	321 644	350 301
Revenus divers	29 579	11 710	40 676
Transferts du gouvernement fédéral		49	4 473
	818 507	765 904	806 020
Dépenses			
Rémunération	92 433	98 593	95 929
Fonctionnement	498 582	474 336	436 338
Transferts	267 043	210 343	288 394
Créances douteuses et autres provisions		88	79
	858 058	783 361	820 739
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		8 882	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		(356)	(608)
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	858 058	791 888	820 132
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	(39 551)	(17 457)	(14 719)
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	107 671	134 652	162 383
Redressements des années antérieures			
Revenus	-	-	-
Dépenses	-	-	(13 012)
	-	-	(13 012)
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début redressé	107 671	134 652	149 371
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	68 120	117 195	134 652

RESSOURCES NATURELLES ET FORÊTS

FONDS DES RESSOURCES NATURELLES

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	15 290	16 454	18 874
Immobilisations en ressources informationnelles	5 233	1 156	1 639
Prêts, placements, avances et autres coûts			19 553
	20 523	17 610	40 065
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations			(19 553)
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		7	
Investissements nécessitant des approbations annuelles	20 523	17 618	20 512
Excédent à approuver		-	

Note :

Le Fonds des ressources naturelles, institué en vertu de la Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (RLRQ, chapitre M-25.2), est composé de différents volets. Les informations financières du volet gestion des énergies fossiles sont présentées dans le portefeuille Économie, Innovation et Énergie. Celles du volet conservation et mise en valeur de la faune font partie du portefeuille Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs. Finalement, les informations financières de tous les autres volets, elles sont cumulées et présentées dans le portefeuille Ressources naturelles et Forêts.

RESSOURCES NATURELLES ET FORÊTS

FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Droits, permis et redevances		82	171
Revenus divers	203 823	252 110	179 281
	203 823	252 192	179 451
Dépenses			
Rémunération	59 885	59 257	53 198
Fonctionnement	120 123	109 946	100 959
Transferts	410 125	402 304	2 145
Créances douteuses et autres provisions		102	(15)
	590 133	571 609	156 287
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		225	
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	590 133	571 835	156 287
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	(386 310)	(319 418)	23 165
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	832 495	841 560	825 347
Redressements des années antérieures			
Revenus	-	-	(6 952)
Dépenses	-	-	-
	-	-	(6 952)
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début redressé	832 495	841 560	818 395
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	446 185	522 142	841 560
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	825	701	404
Immobilisations en ressources informationnelles	4 946	4 236	4 209
Prêts, placements, avances et autres coûts	39 129	62 498	
	44 900	67 435	4 613
Investissements ne nécessitant pas d'approbation		(45 495)	
Investissements nécessitant des approbations annuelles	44 900	21 940	4 613
Excédent à approuver		-	

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

FONDS DE PRÉVENTION ET DE RECHERCHE EN MATIÈRE DE CANNABIS

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	95 920	123 095	95 250
Revenus divers	2 050	5 156	5 431
	97 970	128 251	100 681
Dépenses			
Rémunération	4 082	1 807	1 723
Fonctionnement	21 340	5 620	16 103
Transferts	97 221	98 995	75 526
	122 642	106 423	93 352
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		5 457	
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	122 642	111 880	93 352
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	(24 672)	21 828	7 330
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	24 955	72 590	65 261
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	282	94 418	72 590
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles			
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	-	-	-
Excédent à approuver		-	

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

FONDS DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels ⁽¹⁾ 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	544 001	600 158	496 079
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec			
Revenus divers	66 554	62 947	61 341
Transferts du gouvernement fédéral	3 385	1 155	8 285
	613 939	664 260	565 706
Dépenses			
Rémunération	56 450	44 445	46 505
Fonctionnement	367 078	386 470	310 008
Transferts	187 905	225 170	188 814
Créances douteuses et autres provisions		2 293	
Service de la dette	2 506	5 481	4 023
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	613 939	663 859	549 350
Excédent à approuver		49 919	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	-	402	16 356
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	-	100 578	84 199
Redressements des années antérieures			
Revenus	-	104 138 ⁽¹⁾	104 160
Dépenses	-	-	-
	-	104 138	104 160
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début redressé	-	204 715	188 359
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	-	205 117	204 715
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles			
Immobilisations en ressources informationnelles	142 157	143 431	147 790
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	142 157	143 431	147 790
Excédent à approuver		1 274	

(1) Un redressement est effectué en 2024-2025 à la suite d'une modification comptable. Les données de l'année financière 2023-2024 ont été retraitées pour tenir compte de ce redressement.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

FONDS DES SERVICES DE POLICE

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	405 193	451 537	410 143
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec			
Revenus divers	423 562	427 444	408 984
	828 756	878 981	819 127
Dépenses			
Rémunération	659 176	697 328	646 306
Fonctionnement	169 205	181 374	172 547
Créances douteuses et autres provisions		2	
Service de la dette	375	277	274
	828 756	878 981	819 127
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		734	
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	828 756	879 715	819 127
Excédent à approuver		50 959	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	-	-	-
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	17 180	28 467	14 998
Immobilisations en ressources informationnelles	5 795	7 651	4 575
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	22 975	36 118	19 573
Excédent à approuver		13 142	

TOURISME

FONDS DE PARTENARIAT TOURISTIQUE

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	223 654	178 027	168 924
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec			
Taxes à la consommation	156 402	168 395	154 626
Droits, permis et redevances	3 628	3 251	3 051
Revenus divers	1 198	7 766	11 441
	384 882	357 438	338 042
Dépenses			
Rémunération	22 855	24 973	22 117
Fonctionnement	23 470	13 932	14 045
Transferts	339 403	314 549	296 169
Créances douteuses et autres provisions	30	1 669	7
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	385 758	355 123	332 338
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	(877)	2 315	5 704
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	10 950	17 104	11 400
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	10 074	19 419	17 104
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles		1	1
Immobilisations en ressources informationnelles	73	61	78
Prêts, placements, avances et autres coûts	1 089		500
Investissements nécessitant des approbations annuelles	1 162	62	580
Excédent à approuver		-	

TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE

FONDS AÉRIEN

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Revenus divers	110 379	115 463	102 972
	110 379	115 463	102 972
Dépenses			
Rémunération	34 447	34 633	29 741
Fonctionnement	73 864	77 746	71 127
Service de la dette	551	547	679
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	108 861	112 926	101 548
Excédent à approuver		4 065	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	1 518	2 537	1 425
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	66 526	66 433	65 008
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	68 044	68 970	66 433
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	46 063	29 949	946
Immobilisations en ressources informationnelles	136	1 112	700
Prêts, placements, avances et autres coûts		23 054	6 160
Investissements nécessitant des approbations annuelles	46 199	54 115	7 806
Excédent à approuver		7 916	

TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE

FONDS DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	2 638	1 715	1 893
Revenus divers	187 170	178 130	156 855
	189 808	179 845	158 748
Dépenses			
Rémunération	42 103	41 304	36 695
Fonctionnement	135 345	126 580	115 416
Service de la dette	9 460	10 839	8 608
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	186 908	178 723	160 720
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	2 900	1 121	(1 972)
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	27 300	26 828	28 799
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	30 200	27 949	26 828
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	99 559	91 976	85 358
Immobilisations en ressources informationnelles	941	328	89
Prêts, placements, avances et autres coûts		8 117	12 237
Investissements nécessitant des approbations annuelles	100 500	100 420	97 685
Excédent à approuver		-	

TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE

FONDS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Revenus divers	62 188	91 293	76 024
	62 188	91 293	76 024
Dépenses			
Rémunération	17 941	17 353	14 512
Fonctionnement	22 421	19 597	19 533
Transferts	30 486	20 829	30 355
Créances douteuses et autres provisions	3 109	594	563
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	73 958	58 373	64 965
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	(11 770)	32 920	11 059
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	90 439	99 352	96 143
Redressements des années antérieures			
Revenus	-	-	(7 850)
Dépenses	-	-	-
	-	-	(7 850)
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début redressé	90 439	99 352	88 293
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	78 669	132 272	99 352
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	6 115	251	221
Immobilisations en ressources informationnelles			185
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	6 115	251	406
Excédent à approuver		-	

TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE

FONDS DES RÉSEAUX DE TRANSPORT TERRESTRE

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels ⁽¹⁾ 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	1 762 761	2 436 378	1 546 812
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	490 280	164 642	411 446
Taxes à la consommation	2 101 000	2 120 466	2 137 649
Droits, permis et redevances	1 432 271	1 631 477	1 547 959
Revenus divers	197 956	54 242	48 008
Transferts du gouvernement fédéral	259 623	359 247	191 066
	6 243 890	6 766 453	5 882 939
Dépenses			
Rémunération	344 882	396 704	359 163
Fonctionnement	2 170 949	2 304 742	2 308 133
Transferts	2 429 858	3 162 451	2 348 932
Créances douteuses et autres provisions	9 780	9 280	8 797
Service de la dette	1 004 080	1 009 906	927 588
	5 959 548	6 883 083	5 952 613
Contribution des automobilistes au transport en commun	(94 295)	(90 167)	(85 079)
Modification comptable – Paiements de transfert		(427 611)	
Variation à la baisse des créditeurs et frais à payer		327 912	168 214
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	5 865 254	6 693 217	6 035 748
Excédent à approuver		827 963	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	284 342	(116 630)	(69 673)
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	1 773 759	2 081 813	1 528 768
Redressements des années antérieures			
Revenus	-	-	748 192
Dépenses	-	-	(125 473)
	-	-	622 719
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début redressé	1 773 759	2 081 813	2 151 487
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	2 058 101	1 965 183	2 081 813

TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE

FONDS DES RÉSEAUX DE TRANSPORT TERRESTRE

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels ⁽¹⁾ 2024
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	3 646 797	4 012 692	3 591 681
Immobilisations en ressources informationnelles	17 928	22 175	23 178
Prêts, placements, avances et autres coûts		372 290	125 473
Investissements nécessitant des approbations annuelles	3 664 725	4 407 157	3 740 332
Excédent à approuver		742 433	

(1) Certaines données ont été reclassées afin qu'elles soient conformes à la présentation adoptée en 2024-2025.

TRAVAIL

FONDS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL

Renseignements sur les revenus, les dépenses et les investissements

Année financière terminée le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réels 2025	Réels 2024
Revenus			
Transferts provenant du ministère responsable	5 626	5 673	5 767
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	34		
Revenus divers	96 430	93 047	86 077
	102 090	98 721	91 844
Dépenses			
Rémunération	80 900	80 294	74 019
Fonctionnement	20 917	18 178	17 554
Créances douteuses et autres provisions		1	1
Service de la dette	273	247	270
Dépenses nécessitant des approbations annuelles	102 090	98 721	91 844
Excédent à approuver		-	
Surplus (déficit) de l'exercice lié aux activités	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, au début	11 488	11 488	11 488
Surplus (déficit) cumulé lié aux activités, à la fin	11 488	11 488	11 488
Investissements			
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	2 100	372	39
Immobilisations en ressources informationnelles	1 000	510	1 084
Prêts, placements, avances et autres coûts			
Investissements nécessitant des approbations annuelles	3 100	881	1 123
Excédent à approuver		-	



DESCRIPTIONS DES PROGRAMMES

Descriptions des programmes¹

Affaires municipales et Habitation

- Programme 1 – Soutien aux activités ministérielles

Ce programme vise à allouer les ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des unités administratives afin d'assurer la gestion des différents programmes, l'élaboration et la mise en œuvre des orientations et politiques gouvernementales touchant le milieu municipal, l'habitation ainsi que l'aménagement, le développement et l'occupation durables du territoire. En outre, il comprend les sommes investies en technologies de l'information et l'amortissement des systèmes informatiques.

- Programme 2 – Modernisation des infrastructures municipales

Ce programme permet de soutenir financièrement les municipalités pour maintenir, remplacer, améliorer ou construire des infrastructures de traitement d'eau potable et d'assainissement des eaux usées, des infrastructures collectives ou des infrastructures pour mitiger ou atténuer les impacts des changements climatiques, dont les inondations.

- Programme 3 – Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités

Ce programme englobe des mesures de la Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité. En outre, il vise à allouer aux municipalités des compensations tenant lieu de taxes sur les immeubles gouvernementaux de même que sur ceux des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

- Programme 4 – Développement des régions et des territoires

Ce programme permet de soutenir les organismes dans la réalisation de projets de développement alignés sur les priorités régionales ou qui contribuent à l'occupation et à la vitalité des territoires. Il offre également un soutien financier aux municipalités régionales de comté (MRC) dans l'exercice de leurs compétences pour favoriser le développement local et régional, incluant les efforts de vitalisation et de coopération intermunicipale. Il est constitué des enveloppes budgétaires affectées au développement des régions et des territoires.

- Programme 5 – Promotion et développement de la région métropolitaine

Ce programme vise à susciter et à soutenir l'essor territorial, économique, culturel et social de la région métropolitaine de Montréal en assurant la cohérence des politiques et la coordination des actions gouvernementales sur ce territoire, en appuyant des initiatives et des projets structurants et en poursuivant des activités de concertation avec les principaux partenaires qui interviennent sur ce territoire.

¹ Source : Budget de dépenses 2024-2025, Crédits et dépenses des portefeuilles.

Descriptions des programmes (suite)

Affaires municipales et Habitation (suite)

- Programme 6 – Commission municipale du Québec

En vertu de ce programme, la Commission municipale du Québec exerce des compétences de nature juridictionnelle ou administrative. Dans le cadre de ses fonctions juridictionnelles, elle rend des décisions exécutoires, dont des décisions concernant des demandes d'exemption de taxes municipales, des manquements en éthique et en déontologie municipales ou encore en arbitrages municipaux. En matière de compétences administratives, la Commission exerce des fonctions exécutives de contrôle, de surveillance, d'administration ou de conseil, dont des audits dans des municipalités et organismes municipaux, des enquêtes administratives sur les divulgations visant des élus municipaux et des actes répréhensibles qui concernent les organismes municipaux, des administrations provisoires, des tutelles ou l'accompagnement d'une municipalité.

- Programme 7 – Habitation

Ce programme vise à répondre aux besoins en habitation des citoyens du Québec par une approche intégrée et durable. Il appuie financièrement le développement d'une offre de logements à loyer modique et abordables, la rénovation et la qualité du parc résidentiel québécois ainsi que les initiatives publiques et privées favorisant l'instauration et la consolidation de milieux de vie de qualité sur l'ensemble du territoire québécois. Ce programme vise également à soutenir les activités du Tribunal administratif du logement. En tant que tribunal spécialisé exerçant sa compétence en matière de louage résidentiel, celui-ci a principalement pour mission de décider des demandes dont il est saisi, de favoriser la conciliation entre les locateurs et les locataires et de renseigner les citoyens quant aux droits et obligations résultant d'un bail de logement. Le Tribunal veille, dans certaines circonstances, à la conservation du parc de logements.

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

- Programme 1 – Développement des entreprises bioalimentaires et qualité des aliments

Ce programme a pour objet le développement d'un secteur bioalimentaire prospère, durable et dynamique à l'écoute des consommateurs par le soutien aux entreprises de la production agricole, des pêches, de l'aquaculture, de la transformation et de la commercialisation des produits bioalimentaires. Il vise également à exercer une surveillance de toute la chaîne alimentaire aux fins de la protection de la santé publique, de même que de l'amélioration de la santé et du bien-être des animaux.

- Programme 2 – Organismes d'État

Ce programme vise à favoriser une gestion responsable des risques agricoles en offrant notamment une gamme d'outils financiers pour assurer la stabilité économique et financière des entreprises agricoles québécoises et faciliter l'établissement d'une relève en agriculture. Il a aussi pour objet d'appuyer la mise en marché efficace des produits agricoles, de la pêche et alimentaires, de former des personnes compétentes en agroalimentaire et de préserver la vocation agricole des sols arables. Le budget de dépenses de ce programme regroupe La Financière agricole du Québec, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec et la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Descriptions des programmes (suite)

Assemblée nationale

- Programme 1 – Secrétariat général et affaires juridiques et parlementaires

Ce programme vise à assister les députés dans l'exercice de leurs rôles de législateur et de contrôleur de l'activité gouvernementale. Il vise également les services reliés aux activités protocolaires et interparlementaires.

- Programme 2 – Secrétariat général adjoint à l'administration, affaires institutionnelles et Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Ce programme vise à assurer le soutien nécessaire aux parlementaires et aux unités administratives au regard de la gestion des ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles. Il vise également les services reliés à la sécurité des personnes et des biens, à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, aux communications ainsi qu'aux activités pédagogiques.

- Programme 3 – Services statutaires aux parlementaires

Ce programme vise à assurer aux députés les ressources nécessaires à l'exercice de leurs fonctions, tant à l'hôtel du Parlement à Québec que dans leur bureau de circonscription électorale.

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

- Programme 1 – Soutien au Conseil du trésor

Ce programme assure le financement de la prestation de services du personnel du Secrétariat du Conseil du trésor, laquelle a pour objet le soutien au Conseil du trésor, l'élaboration d'avis à l'intention du gouvernement et l'appui à la direction de l'administration gouvernementale en matière de gestion et d'utilisation des ressources financières, humaines et matérielles.

- Programme 2 – Soutien aux fonctions gouvernementales

Ce programme contribue au financement des obligations et des services nécessaires au fonctionnement de l'appareil gouvernemental.

- Programme 3 – Commission de la fonction publique

Ce programme regroupe les dépenses de la Commission de la fonction publique afin de lui permettre de vérifier et d'enquêter en matière de gestion des ressources humaines, d'entendre les recours prévus par la Loi sur la fonction publique (RLRQ, chapitre F-3.1.1), de donner des avis, d'émettre des recommandations aux autorités compétentes et, si elle le juge utile, de faire rapport directement à l'Assemblée nationale.

- Programme 4 – Régimes de retraite et d'assurances

Ce programme vise à fournir les contributions du gouvernement à certains régimes de retraite et d'assurances.

- Programme 5 – Fonds de suppléance

Ce programme vise notamment à couvrir les dépenses imprévues pouvant survenir dans l'un ou l'autre des programmes gouvernementaux au cours de l'exercice financier, celles pour les infrastructures subventionnées ainsi que certaines mesures qui sont annoncées au Budget.

Descriptions des programmes (suite)

Conseil du trésor et Administration gouvernementale (suite)

- Programme 6 – Soutien aux infrastructures gouvernementales

Ce programme est responsable de la planification et du suivi des investissements publics en infrastructures. Il élabore l'encadrement (politiques, stratégies et directives) nécessaire afin d'assurer une gouvernance optimale des investissements et des projets d'infrastructures publiques et il voit à sa mise en œuvre dans l'application de la Loi sur les infrastructures publiques (RLRQ, chapitre I-8.3).

- Programme 7 – Promotion et développement de la Capitale-Nationale

Ce programme a pour objet le développement et la promotion de la région de la Capitale-Nationale en renforçant le rôle de Québec à titre de capitale nationale, en contribuant à l'aménagement et à la mise en valeur de ses sites, ses monuments et ses activités et en agissant en complémentarité des milieux locaux et régionaux afin de soutenir leur développement économique, social, culturel et touristique.

Conseil exécutif

- Programme 1 – Cabinet du lieutenant-gouverneur

Ce programme vise à permettre au lieutenant-gouverneur du Québec d'assumer les fonctions constitutionnelles (exécutive et législative), protocolaires et communautaires qui lui sont dévolues par la loi.

- Programme 2 – Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif

Ce programme vise à assurer le financement des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles requises pour assister le premier ministre, le Conseil exécutif et ses comités dans l'exercice de leurs fonctions.

- Programme 3 – Relations canadiennes

Ce programme vise la défense et la promotion des compétences et des intérêts du Québec dans ses relations avec les autres gouvernements au Canada.

- Programme 4 – Relations avec les Premières Nations et les Inuit

Ce programme vise à assurer la coordination et le développement politique des activités gouvernementales en matière de relations avec les Premières Nations et les Inuit.

- Programme 5 – Institutions démocratiques, accès à l'information et laïcité

Ce programme vise à permettre l'élaboration et la mise en œuvre des orientations gouvernementales en matière d'institutions démocratiques, d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels, de transparence des institutions, et de laïcité de l'État. Il vise également à assurer la surveillance et le contrôle de l'application de la législation en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.

Descriptions des programmes (suite)

Conseil exécutif (suite)

- Programme 6 – Internet haute vitesse et projets spéciaux de connectivité

Ce programme vise à compléter les projets visant à offrir aux citoyens, aux organismes et aux entreprises situés en milieu rural, un service Internet haut débit là où il n'est pas offert, de qualité et à coûts comparables au service offert en milieu urbain. De plus, ce programme contribuera à améliorer la couverture cellulaire sur l'ensemble du territoire habité et du réseau routier du Québec, afin de répondre à des enjeux de sécurité et de connectivité sur le territoire. Finalement, le programme vise à soutenir les projets spéciaux de connectivité nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques des régions éloignées.

Culture et Communications

- Programme 1 – Direction, administration et soutien à la mission

Les objectifs et les priorités de ce programme sont les suivants : développer une vue d'ensemble des activités culturelles et de communications au Québec; élaborer et gérer les politiques, orientations et programmes en matière de culture et de communications; assurer les services de soutien à la gestion; assurer le classement des films et proposer, à travers les services offerts par le Centre de conservation du Québec, un accompagnement des clientèles du Ministère pour la préservation de biens patrimoniaux. De plus, par l'action du Conseil du patrimoine culturel du Québec, fournir des expertises favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine québécois.

- Programme 2 – Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine

Les objectifs et les priorités de ce programme sont : assurer un soutien à la culture et aux communications en accordant de l'aide financière aux divers intervenants, partenaires, organismes, institutions municipales ou entreprises; promouvoir et conserver l'art québécois et international, l'histoire et les composantes de la société et assurer une présence du Québec dans les réseaux internationaux des musées; mettre à la disposition des artistes et des promoteurs des équipements majeurs de diffusion de spectacles; favoriser le développement des entreprises culturelles et de communications; offrir une programmation de télévision éducative et culturelle; soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, le perfectionnement, l'expérimentation et la production artistique et en favoriser le rayonnement; offrir un accès démocratique à la culture et au savoir en concertation avec les bibliothèques et les institutions documentaires québécoises, de même que favoriser la formation artistique et la sensibilisation des jeunes aux arts et à la culture.

- Programme 3 – Jeunesse

Ce programme vise à assurer la cohérence des politiques et des initiatives en matière de jeunesse, à coordonner des dossiers jeunesse à portée interministérielle et à administrer le plan d'action jeunesse.

Descriptions des programmes (suite)

Cybersécurité et Numérique

- Programme 1 – Direction et administration

Ce programme vise à allouer les ressources administratives à l'exercice de la mission du Ministère et celles permettant d'assumer les différentes responsabilités prévues par la Loi sur le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (RLRQ, chapitre M-17.1.1). En outre, il pourvoit au financement des fonctions de gouvernance du Ministère, il permet la conception et la mise en œuvre des politiques, stratégies et cadres de gestion relatifs à la transformation numérique et à la cybersécurité. Ce programme peut aussi inclure le financement de projets majeurs et de transformation numérique ainsi que des activités récurrentes au bénéfice du Fonds de la cybersécurité et du numérique.

- Programme 2 – Gestion des ressources informationnelles spécifiques

Ce programme vise à favoriser l'accélération de la transformation numérique et le rehaussement de la cybersécurité au sein de l'administration publique. Ainsi, il contribue au financement des services en infrastructures technologiques lors de la conception et de la réalisation des projets majeurs, de la conception et de la réalisation des solutions communes et des projets appuyant l'accélération de la transformation numérique de l'État, notamment le Service québécois d'identité numérique.

Économie, Innovation et Énergie

- Programme 1 – Direction et administration

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination et de soutien à la gestion.

- Programme 2 – Développement de l'économie

Ce programme vise à soutenir le développement de l'économie du Québec dans une perspective de création d'emplois à valeur ajoutée, d'augmentation de la productivité et de développement régional. Plus précisément, il favorise la croissance et la compétitivité des entreprises ainsi que le renouvellement de la base entrepreneuriale. Il a aussi pour objectifs l'accélération et l'attraction des investissements, la diversification et la consolidation de l'économie des régions, l'essor de l'entrepreneuriat collectif, de même que l'ouverture des marchés extérieurs et la conquête de ceux-ci par les entreprises québécoises. De plus, il vise à favoriser la concertation et la mobilisation des différents acteurs économiques.

- Programme 3 – Développement de la science, de la recherche et de l'innovation

Ce programme vise à soutenir la recherche et l'innovation dans une perspective de développement scientifique. Plus précisément, ce programme vise à accroître la capacité d'innovation des entreprises et des organisations par la recherche ainsi que par la valorisation de ses résultats tout en contribuant au développement d'une main-d'œuvre qualifiée et en favorisant la concertation et la mobilisation des acteurs scientifiques et des milieux socioéconomiques.

Descriptions des programmes (suite)

Économie, Innovation et Énergie (suite)

- Programme 4 – Interventions relatives au Fonds du développement économique

Ce programme est affecté à l'administration et au versement de toute aide financière prévue par un programme élaboré ou désigné par le gouvernement et de toute aide financière accordée par Investissement Québec dans l'exécution d'un mandat que le gouvernement lui confie. Le Fonds du développement économique est institué au sein du Ministère et son administration est confiée à Investissement Québec.

- Programme 5 – Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation

Ce programme vise principalement le financement des fonds subventionnaires dont la mission est de promouvoir et d'appuyer le financement de la recherche, la formation de chercheurs et la diffusion de la connaissance. De plus, il est constitué de l'enveloppe affectée à la Commission de l'éthique en science et en technologie.

- Programme 6 – Énergie

Ce programme vise à soutenir la production énergétique locale et à assurer un approvisionnement énergétique fiable, diversifié, sécuritaire et abordable pour le Québec.

Éducation

- Programme 1 – Administration

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère et à soutenir l'action des réseaux de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire en fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement du secteur du sport, du loisir et du plein air.

- Programme 2 – Soutien aux organismes

Ce programme vise à réaliser des activités de coordination des différents acteurs du secteur minier, à estimer les besoins de formation et à accroître la diversification de l'offre de formation dans le secteur des mines. Il assure aussi le fonctionnement du Conseil supérieur de l'éducation, de la Commission consultative de l'enseignement privé et du Protecteur national de l'élève. Enfin, ce programme vise à assurer un soutien financier aux organismes communautaires et partenaires des réseaux de l'éducation.

- Programme 3 – Taxe scolaire – Subvention d'équilibre fiscal

Ce programme vise à financer la subvention d'équilibre fiscal afin que chaque centre de services scolaire et commission scolaire puisse obtenir le montant pour le financement de besoins locaux calculé selon les modalités fixées annuellement par règlement du gouvernement. Il finance également les pertes de revenus accessoires à la taxe scolaire.

Descriptions des programmes (suite)

Éducation (suite)

- Programme 4 – Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services éducatifs d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire, incluant la formation professionnelle, l'éducation des adultes, les services de garde en milieu scolaire et les services de transport scolaire en fournissant les ressources financières aux centres de services scolaires, aux commissions scolaires et aux établissements d'enseignement privés agréés aux fins de subvention.

- Programme 5 – Développement du sport, du loisir et du plein air

Ce programme vise à favoriser les activités de sport, de loisir et de plein air et à promouvoir la pratique régulière d'activités physiques dans des environnements sains et sécuritaires par un soutien aux organismes du milieu et à des groupes particuliers. Il porte également sur la sécurité et la protection de l'intégrité des personnes dans la pratique d'activités sportives et récréatives.

- Programme 6 – Régimes de retraite

Ce programme regroupe le régime de retraite des enseignants, le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et le régime de retraite du personnel d'encadrement applicables au personnel des réseaux.

Emploi et Solidarité sociale

- Programme 1 – Gouvernance, administration et services à la clientèle

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère tels que les mesures d'aide financière, les mesures d'aide à l'emploi ainsi que le développement des politiques d'emploi, de sécurité du revenu et d'assurance parentale. Ce programme vise aussi à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières essentielles à l'exercice de la mission dévolue au Ministère. Également, il permet d'assurer l'administration de la Commission des partenaires du marché du travail.

Aussi, il vise à pourvoir au financement des activités de planification et de coordination ministérielle et de services aux citoyens, ainsi qu'à contribuer au financement du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

- Programme 2 – Solidarité sociale et Action communautaire

Ce programme vise à rendre accessibles à tous les citoyens qui en font la demande et qui en démontrent le besoin, des services de soutien financier. Les programmes d'aide et d'accompagnement social permettent aux prestataires de recevoir un soutien et un accompagnement personnalisés dans le but d'une préparation adéquate pour participer à une mesure ou à un programme d'aide à l'emploi.

Ce programme permet aussi d'allouer à l'Office de la sécurité économique des chasseurs cris les sommes requises pour soutenir les activités traditionnelles des membres de cette communauté. De plus, ce programme prévoit le financement à des organismes communautaires en lien avec leur mission globale. Enfin, il vise à pourvoir les actions du FQIS.

Descriptions des programmes (suite)

Emploi et Solidarité sociale (suite)

- Programme 3 – Emploi

Ce programme vise à pourvoir au financement des mesures d'aide à l'emploi. Il favorise également la mobilisation et l'engagement réciproque de l'ensemble des acteurs concernés par le fonctionnement du marché du travail. Le Ministère est responsable de l'offre de services publics d'emploi, dont l'information sur le marché du travail ainsi que des mesures actives d'emploi liées à la politique active du marché du travail aux niveaux national, régional, local et sectoriel. Le Ministère est également responsable de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3) et de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5).

Enseignement supérieur

- Programme 1 – Administration

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère et à soutenir l'action des réseaux de l'enseignement supérieur en fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement de l'aide financière aux études.

- Programme 2 – Soutien aux organismes

Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. De plus, il soutient le fonctionnement des organismes de consultation relevant de la ministre ainsi que le fonctionnement ou les projets des divers partenaires œuvrant en enseignement supérieur.

- Programme 3 – Aide financière aux études et bourses incitatives

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes. Ce programme offre également des bourses incitatives aux étudiantes et étudiants dans des domaines ciblés.

- Programme 4 – Enseignement supérieur

Ce programme vise à rendre accessibles les services d'enseignement aux étudiantes et étudiants des collèges et des universités, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

- Programme 5 – Régimes de retraite

Ce programme regroupe le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et le régime de retraite du personnel d'encadrement applicable au personnel des réseaux.

Descriptions des programmes (suite)

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

- Programme 1 – Protection de l'environnement et de la faune

Ce programme vise à assurer, dans une perspective de développement durable, la protection de l'environnement par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes ayant comme objectifs la prévention ou la réduction de la contamination de l'eau, de l'atmosphère et du sol, la restauration des sites contaminés, la protection des écosystèmes et des ressources, le développement du réseau d'aires protégées, la réalisation d'activités de contrôle et d'analyses environnementales ainsi que la protection de la faune et des parcs. Ce programme vise aussi à assurer l'exploitation sécuritaire et la pérennité des barrages publics sous l'autorité du Ministère ainsi que la gestion foncière du domaine hydrique de l'État et la sécurité des barrages du Québec.

- Programme 2 – Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Ce programme vise à assurer la tenue de séances de consultation et d'information de la population prévues dans le processus d'examen et d'évaluation des impacts des projets de développement sur l'environnement et la tenue d'enquêtes et de consultations sur toute question relative à l'environnement.

Famille

- Programme 1 – Planification, recherche et administration

Ce programme vise à assurer la réalisation de recherches ainsi que l'élaboration et l'évaluation de politiques favorables à l'épanouissement et au mieux-être des familles et des enfants, en concertation avec les ministères et organismes gouvernementaux. De plus, ce programme vise à planifier, à diriger et à coordonner les activités administratives essentielles à la gestion des programmes du Ministère.

- Programme 2 – Mesures d'aide à la famille

Ce programme a pour but d'accorder à des organismes communautaires œuvrant auprès des familles le financement en lien avec leur mission. Aussi, il soutient financièrement des organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie. Il assure le soutien aux municipalités et aux municipalités régionales de comté qui désirent mettre en place des politiques familiales municipales. Il concerne également la coordination de la mise en œuvre et du suivi des engagements pris relativement à la lutte contre l'intimidation ainsi que ceux pris pour renforcer la qualité éducative des services de garde éducatifs à l'enfance, de même que pour soutenir les travaux liés à la planification de la main-d'œuvre, aux conditions et aux relations de travail dans ce secteur. Enfin, le programme finance l'administration de l'Allocation famille, le Programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans ainsi que le développement du réseau de centres de pédiatrie sociale en communauté.

- Programme 3 – Services de garde éducatifs à l'enfance

Ce programme a pour but de favoriser l'accès à des services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) de qualité. Il procure les ressources nécessaires au financement des dépenses de fonctionnement des centres de la petite enfance (CPE), des garderies subventionnées et des bureaux coordonnateurs de la garde éducative en milieu familial (BC), ainsi que les subventions aux personnes responsables d'un service de garde éducatif en milieu familial. Il finance aussi les infrastructures des CPE et les régimes de retraite et d'assurance collective à l'intention du personnel des CPE, des BC et des garderies subventionnées.

Descriptions des programmes (suite)

Famille (suite)

Ce programme englobe également le transfert budgétaire au Gouvernement de la nation crie, en vertu de l'entente de délégation de l'exercice de certains pouvoirs en matière de SGEE et autres sujets connexes.

- Programme 4 – Curateur public

Ce programme vise à assurer la protection et la représentation dans leurs droits et leurs biens des citoyens déclarés inaptes.

Finances

- Programme 1 – Direction et administration

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination et de soutien à la gestion.

- Programme 2 – Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière

Ce programme vise à conseiller le gouvernement dans l'élaboration de ses politiques en matière économique, fiscale, budgétaire et financière, et à assurer le financement, la gestion de la dette, les opérations financières ainsi que les activités comptables.

- Programme 3 – Contributions, frais de services bancaires et provision pour transférer des crédits

Ce programme vise à financer l'Institut de la statistique du Québec, les frais de services bancaires, des initiatives concernant la perception des revenus et les fraudes envers l'État.

- Programme 4 – Relations avec les Québécois d'expression anglaise

Ce programme vise à offrir une structure administrative formelle pour assurer le lien entre les organismes gouvernementaux et les communautés d'expression anglaise du Québec pour s'assurer de la prise en compte de leurs préoccupations dans les orientations et les décisions gouvernementales, ainsi qu'en matière d'accès aux programmes gouvernementaux. Il assure un rôle-conseil auprès du gouvernement, des ministères et organismes en matière de relations avec les Québécois d'expression anglaise. Finalement, il assure l'interaction avec le gouvernement fédéral sur les enjeux, les ententes, les programmes ou les politiques qui peuvent avoir une incidence sur les Québécois d'expression anglaise.

- Programme 5 – Service de la dette

Ce programme vise à financer les dépenses gouvernementales relatives aux intérêts sur la dette directe, sur le compte des régimes de retraite, sur le régime de rentes de survivants et sur l'obligation relative aux congés de maladie accumulés.

Immigration, Francisation et Intégration

- Programme 1 – Direction et soutien aux activités du Ministère

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination et de soutien à la gestion. En outre, il comprend les sommes investies en technologies de l'information et l'amortissement des systèmes informatiques.

Descriptions des programmes (suite)

Immigration, Francisation et Intégration (suite)

- Programme 2 – Immigration, francisation et intégration

Ce programme vise à assurer une sélection de l'immigration en adéquation avec les besoins du Québec, tout en favorisant une société francophone et inclusive qui vise la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles. Ce programme inclut également les montants qui seront transférés aux quatre autres ministères qui offrent des services d'intégration et de francisation aux personnes immigrantes.

Justice

- Programme 1 – Administration de la justice

Ce programme vise à assurer le soutien administratif nécessaire au fonctionnement des cours de justice et à la publicité des droits, et à fournir un soutien d'ordre juridique, législatif et réglementaire à toutes les activités gouvernementales.

- Programme 2 – Activité judiciaire

Ce programme permet aux tribunaux des diverses juridictions d'exercer le pouvoir judiciaire et les diverses fonctions juridictionnelles qui y sont rattachées, soit de rendre jugement ou de favoriser le règlement de litiges au moyen de la conciliation judiciaire. Il comprend les activités reliées aux règles déontologiques applicables à la magistrature, au perfectionnement des juges et au soutien administratif nécessaire. Il comprend également le comité mandaté pour évaluer la rémunération des juges de la Cour du Québec, des juges des cours municipales et des juges de paix magistrats ainsi que pour formuler des recommandations au gouvernement.

- Programme 3 – Justice administrative

Ce programme vise à assurer la part du Ministère au financement du Tribunal administratif du Québec. Celui-ci a pour fonction, dans les cas prévus par la Loi sur la justice administrative (RLRQ, chapitre J-3), de statuer sur les recours exercés relatifs à des décisions rendues par une autorité administrative gouvernementale ou une autorité décentralisée. De plus, ce programme inclut le financement du Conseil de la justice administrative, organisme à vocation déontologique intervenant à l'égard des membres des différents tribunaux administratifs.

- Programme 4 – Indemnisation et reconnaissance

Ce programme vise à assurer une compensation financière aux personnes ayant été blessées en accomplissant un acte de civisme ainsi qu'aux personnes victimes d'actes criminels. Il vise également à reconnaître les personnes ayant accompli un acte de civisme.

- Programme 5 – Autres organismes relevant du ministre

Ce programme vise à financer un organisme autre que budgétaire et deux organismes budgétaires. La Commission des services juridiques vise à offrir des services d'aide juridique aux personnes financièrement défavorisées ainsi qu'aux enfants et aux familles aux prises avec certains problèmes sociaux et ayant un rapport avec la justice. La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse veille au respect de la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, chapitre C-12). L'Office de la protection du consommateur vise à assurer la protection des droits des citoyens en regard de l'application de la Loi sur la protection du consommateur (RLRQ, chapitre P-40.1).

Descriptions des programmes (suite)

Justice (suite)

- Programme 6 – Poursuites criminelles et pénales

Ce programme permet le financement des activités du Directeur des poursuites criminelles et pénales. Ce dernier dirige pour l'État les poursuites criminelles et pénales au Québec. Le programme couvre également le financement du Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales dont le mandat est d'évaluer, tous les quatre ans, la rémunération et certaines conditions de travail à incidences pécuniaires des procureurs aux poursuites criminelles et pénales.

Langue française

- Programme 1 – Langue française

Ce programme vise à assurer la diffusion, le développement, la qualité, le respect, la valorisation, la promotion et la défense du français et de son statut dans tous les secteurs d'activité. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière linguistique. Il vise enfin à renforcer l'exemplarité des pratiques linguistiques de l'État.

Personnes désignées par l'Assemblée nationale

- Programme 1 – Le Protecteur du citoyen

Ce programme permet au Protecteur du citoyen de veiller à ce que les citoyennes et citoyens soient protégés contre les abus, l'erreur, la négligence, la violation des droits ou l'inaction des services publics en s'assurant qu'ils sont traités avec justice, équité et dans le respect des valeurs démocratiques. Le Protecteur du citoyen recommande les correctifs aux situations préjudiciables qu'il constate. Ce programme permet également au Protecteur du citoyen de veiller à l'intégrité des services publics en effectuant des vérifications et des enquêtes à la suite de divulgations d'actes répréhensibles ou de plaintes en matière de représailles et, le cas échéant, en formulant les recommandations qu'il juge appropriées.

- Programme 2 – Le Vérificateur général

L'objectif de ce programme est de permettre au Vérificateur général d'effectuer des audits d'états financiers, des audits de conformité des opérations avec les lois, règlements, politiques et directives, et des audits de performance. Il vise également à lui donner les moyens de communiquer le résultat de ses travaux à l'Assemblée nationale.

- Programme 3 – Administration du système électoral

Ce programme vise l'application des lois concernant l'administration des élections et des référendums et le financement politique. Le budget de dépenses du Directeur général des élections et celui de la Commission de la représentation électorale sont inclus dans ce programme.

Descriptions des programmes (suite)

Personnes désignées par l'Assemblée nationale (suite)

- Programme 4 – Le Commissaire au lobbyisme

Ce programme vise à permettre au Commissaire au lobbyisme de contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie démocratique et au renforcement du lien de confiance des citoyens dans leurs institutions parlementaires, gouvernementales et municipales, ainsi qu'envers les personnes qui les dirigent. Par son action, le Commissaire au lobbyisme met en œuvre la transparence et le sain exercice des activités de lobbyisme ainsi que le droit du public d'être informé des communications d'influence faites auprès des institutions publiques québécoises.

- Programme 5 – Le Commissaire à l'éthique et à la déontologie

Ce programme permet au Commissaire à l'éthique et à la déontologie de mettre en œuvre le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, les Règles déontologiques applicables aux membres du personnel des députés et des cabinets de l'Assemblée nationale et le Règlement concernant les règles déontologiques applicables aux membres du personnel d'un cabinet ministériel.

- Programme 6 – Le Commissaire à la langue française

Ce programme permet au Commissaire à la langue française d'exercer les fonctions qui lui sont conférées par la Charte de la langue française (RLRQ, chapitre C-11).

Relations internationales et Francophonie

- Programme 1 – Direction et administration

Ce programme permet au Ministère d'assumer les activités nécessaires à la réalisation de sa mission.

- Programme 2 – Affaires internationales

Ce programme vise à promouvoir les intérêts du Québec sur le plan international, en s'assurant du respect des compétences et de la cohérence de l'action gouvernementale.

- Programme 3 – Condition féminine

Ce programme vise à assurer l'égalité et le respect des droits et du statut des femmes par la coordination, en collaboration avec les ministères et les organismes concernés, des actions gouvernementales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

Ressources naturelles et Forêts

- Programme 1 – Gestion des ressources naturelles et forestières

Ce programme vise à gérer l'aménagement durable des forêts publiques, à participer au développement de l'industrie des produits forestiers et à la mise en valeur des forêts privées, ainsi qu'à assurer la gestion et soutenir la mise en valeur des ressources minérales du Québec, dans une perspective de développement durable. Il vise également à soutenir les autorités du Ministère dans la gestion et la coordination des activités de nature législative, gouvernementale et ministérielle et couvre les activités administratives de l'organisation.

Descriptions des programmes (suite)

Santé et Services sociaux

- Programme 1 – Fonctions de coordination

Ce programme vise à procurer au Ministère ainsi qu'à l'organisme-conseil du Commissaire à la santé et au bien-être les ressources et les services nécessaires pour établir, mettre en œuvre et contrôler les programmes de santé et de services sociaux. Il vise également à permettre la participation de la population à la définition de ses besoins, et à assurer la coordination nationale du développement et de la prestation de services de santé et de services sociaux.

- Programme 2 – Services dispensés à la population

Ce programme vise à offrir à la population les services favorisant l'atteinte des objectifs définis par la politique de la santé et du bien-être qui répondent aux besoins qui touchent l'ensemble de la population ou à des problématiques particulières.

- Programme 3 – Office des personnes handicapées du Québec

Ce programme vise à assurer la mise en œuvre de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ, chapitre E-20.1).

- Programme 4 – Régie de l'assurance maladie du Québec

Ce programme vise à financer le coût des services assurés et les frais d'administration, notamment dans le cadre des régimes d'assurance maladie et d'assurance médicaments.

- Programme 5 – Condition des Aînés

Ce programme finance des mesures qui permettent de favoriser le vieillissement actif des Québécois. Par ailleurs, il permet la mise en place des mesures visant à lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées et à soutenir de façon particulière les personnes âgées les plus vulnérables. Enfin, ce programme permet de planifier, conseiller, coordonner et soutenir les politiques et mesures les plus à même de combattre les préjugés et l'âgisme, et de favoriser la participation, la santé et la sécurité des personnes âgées, et ce, dans une perspective d'équité intergénérationnelle et de respect de la diversité.

Sécurité publique

- Programme 1 – Direction et administration

Ce programme permet de planifier et de coordonner les activités nécessaires à la gestion des programmes du Ministère.

- Programme 2 – Services de la Sûreté du Québec

Ce programme vise à protéger la société, ses citoyens et leurs biens.

- Programme 3 – Gestion du système correctionnel

Ce programme vise à protéger la société en assurant aux personnes contrevenantes en détention ou suivies dans la communauté des services pour favoriser leur réinsertion sociale. Il inclut également la Commission québécoise des libérations conditionnelles, dont le mandat consiste notamment à examiner le cas des personnes détenues admissibles à une libération conditionnelle.

Descriptions des programmes (suite)

Sécurité publique (suite)

- Programme 4 – Affaires policières

Ce programme assure l'inspection des services de police et prévoit le financement des services policiers autochtones. De plus, il agit dans la lutte contre le terrorisme et en prévention de la criminalité, voit au transport et à la protection des membres du Conseil exécutif et gère les services de sécurité dans les palais de justice et certains édifices gouvernementaux.

- Programme 5 – Expertises scientifiques et médico-légales

Ce programme est chargé de fournir des services divers en matière de médecine légale et d'expertise judiciaire. Il inclut également le Bureau du coroner, dont le mandat est d'investiguer ou d'enquêter sur les causes et les circonstances des décès obscurs ou violents et, s'il y a lieu, de formuler des recommandations afin d'assurer une meilleure protection de la vie humaine.

- Programme 6 – Encadrement et surveillance

Ce programme regroupe les organisations qui exercent un rôle dans l'encadrement, la surveillance ou le contrôle des activités policières, des activités d'attribution de contrats pour le secteur public ou des secteurs économiques des boissons, des courses, des jeux et des sports de combat.

- Programme 7 – Sécurité civile et sécurité incendie

Ce programme veille à la mise en place des mesures et des activités de prévention et d'atténuation des risques de sinistres portant atteinte à la sécurité des personnes et de leurs biens. Lorsqu'un sinistre survient, ce programme facilite un retour à la vie normale.

Tourisme

- Programme 1 – Direction, administration et gestion des programmes

Ce programme vise à allouer les ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des unités administratives afin d'assurer la gestion des différents programmes dédiés à l'industrie touristique du Québec, l'élaboration et la mise en œuvre des orientations et des stratégies touchant l'industrie touristique ainsi que le traitement des plaintes et les services d'accueil et d'information touristique.

- Programme 2 – Développement du tourisme

Ce programme vise à favoriser l'essor de l'industrie touristique du Québec en orientant et concertant l'action gouvernementale et privée en matière de tourisme, en suscitant et soutenant le développement de l'offre et en assurant la promotion du Québec.

- Programme 3 – Organismes relevant du ministre

Ce programme vise à favoriser l'essor de l'industrie touristique du Québec en aménageant et en exploitant les installations publiques à caractère touristique.

Descriptions des programmes (suite)

Transports et Mobilité durable

- Programme 1 – Infrastructures et systèmes de transport

Ce programme vise à assurer l'entretien d'hiver des infrastructures routières, de même que l'amélioration, la réfection et l'entretien des infrastructures ferroviaires, maritimes et aériennes. Il vise aussi à établir des politiques et à verser des subventions, notamment en transport adapté et à la Société des Traversiers du Québec. De plus, ce programme comprend une contribution du Ministère au Fonds des réseaux de transport terrestre pour le financement des infrastructures routières et de transport collectif.

- Programme 2 – Administration et services corporatifs

Ce programme vise à fournir les divers services de direction et de soutien à la gestion des activités du Ministère. Il vise aussi à favoriser l'expertise en soutenant les activités de recherche et de développement.

Travail

- Programme 1 – Travail

Ce programme vise à élaborer, mettre en œuvre, surveiller et coordonner l'exécution des politiques et des mesures en matière de conditions minimales de travail et de relations du travail.



GLOSSAIRE

Glossaire

Les termes suivants sont utilisés dans les différentes sections de ce volume.

Catégories

Les supercatégories « Affectation à un fonds spécial » et « Transfert » se subdivisent selon les catégories de dépenses suivantes :

- **Affectation à un fonds spécial – Rémunération**
Comprend les affectations pour la rémunération du personnel imputées sur un fonds spécial.
- **Affectation à un fonds spécial – Fonctionnement**
Comprend les affectations pour le fonctionnement, autre que pour la rémunération, d'un fonds spécial. Le fonctionnement inclut notamment l'amortissement des immobilisations et les autres coûts découlant des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.
- **Affectation à un fonds spécial – Capital**
Comprend les affectations pour l'acquisition, la construction, le développement et l'amélioration d'immobilisations du fonds spécial. Cette catégorie comprend également les affectations destinées à subventionner l'acquisition, la construction, le développement et l'amélioration d'immobilisations qui appartiennent à des tiers.
- **Affectation à un fonds spécial – Intérêt**
Comprend les affectations pour les intérêts et autres frais inhérents à une dette comptabilisée dans un fonds spécial. Cette catégorie comprend également les affectations pour subventionner les intérêts sur des emprunts contractés pour des immobilisations qui appartiennent à des tiers.
- **Affectation à un fonds spécial – Support**
Comprend les affectations destinées à fournir, aux bénéficiaires d'un programme géré par un fonds spécial, un soutien financier pour des fins autres que celles mentionnées aux catégories « Affectation à un fonds spécial – Rémunération », « Affectation à un fonds spécial – Fonctionnement », « Affectation à un fonds spécial – Capital » et « Affectation à un fonds spécial – Intérêt ».
- **Transfert – Rémunération**
Comprend les transferts pour la rémunération du personnel d'organismes contrôlés par le gouvernement, soit ceux inclus à son périmètre comptable. Cette catégorie comprend également les honoraires des professionnels de la santé, y compris ceux de la main-d'œuvre indépendante.
- **Transfert – Fonctionnement**
Comprend les transferts pour le fonctionnement, autre que pour la rémunération, d'organismes contrôlés par le gouvernement, soit ceux inclus à son périmètre comptable. Le fonctionnement inclut notamment les coûts découlant des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Glossaire (suite)

- Transfert – Capital

Comprend les transferts pour l'acquisition, la construction, le développement et l'amélioration d'immobilisations subventionnées. Cette catégorie comprend également les transferts effectués à des organismes contrôlés par le gouvernement, soit ceux inclus à son périmètre comptable, et destinés à subventionner l'acquisition, la construction, le développement et l'amélioration d'immobilisations qui appartiennent à des tiers.

- Transfert – Intérêt

Comprend les transferts pour le paiement des intérêts sur des emprunts contractés pour une immobilisation subventionnée lorsque la dépense d'intérêt est assumée en tout ou en partie par le gouvernement. Cette catégorie comprend également les transferts effectués à des organismes contrôlés par le gouvernement, soit ceux inclus à son périmètre comptable, et destinés à subventionner les intérêts sur des emprunts contractés pour des immobilisations qui appartiennent à des tiers.

- Transfert – Support

Comprend les transferts destinés à fournir aux bénéficiaires un soutien financier pour des fins autres que celles mentionnées aux catégories « Transfert – Rémunération », « Transfert – Fonctionnement », « Transfert – Capital » et « Transfert – Intérêt ».

Compte à fin déterminée

- Un compte à fin déterminée est un mécanisme de gestion financière créé par décret du gouvernement en vertu de la Loi sur l'administration financière. Il permet à un ministère ou à un organisme budgétaire de comptabiliser de façon distincte des sommes versées au fonds général du fonds consolidé du revenu par un tiers en vertu d'un contrat ou d'une entente qui en prévoit l'affectation à une fin particulière. Cette comptabilisation permet à l'entité responsable d'engager des dépenses jusqu'à concurrence de la somme reçue, sans avoir à obtenir ou à utiliser des crédits.

Crédits

- Crédits alloués par décisions

Les crédits alloués par décisions présentés dans les crédits complémentaires représentent des crédits autorisés en vertu :

- d'une loi sur les crédits portant sur un budget de dépenses supplémentaires;
- d'une décision prise par le Bureau de l'Assemblée nationale ou par le gouvernement;
- d'une disposition d'une loi particulière à l'égard de l'utilisation de certains revenus perçus;
- d'une nouvelle loi autorisant le gouvernement à prendre les sommes requises sur le fonds consolidé du revenu;
- d'un mandat spécial lorsque les crédits autorisés ne font pas partie des crédits du budget de dépenses.

Glossaire (suite)

- Crédits annuels

Les crédits annuels représentent les crédits adoptés par le Parlement en vertu de lois annuelles sur les crédits ou particulières, autorisant des crédits pour un exercice financier précis. S'il y a lieu, les autorisations obtenues en vertu d'un mandat spécial s'y ajoutent.

- Crédits associés à des crédits au net

Les crédits associés à des crédits au net présentés dans les crédits complémentaires représentent l'augmentation de crédits annuels en fonction de certains revenus. Cet assouplissement est permis en vertu de l'article 50 de la Loi sur l'administration publique. S'il y a lieu, les conditions concernant le crédit au net sont prévues dans le budget de dépenses.

- Crédits associés à des produits d'aliénation

Les crédits associés à des produits d'aliénation présentés dans les crédits complémentaires représentent les crédits obtenus en lien avec les produits d'aliénation de biens. Cet assouplissement est permis en vertu de l'article 49 de la Loi sur l'administration publique.

- Crédits autorisés

Les crédits autorisés sont la somme des crédits initiaux, des crédits complémentaires, des virements et transferts de crédits ainsi que des ajustements aux crédits permanents. Ils regroupent les crédits annuels et les crédits permanents et permettent aux ministères et organismes budgétaires d'effectuer, à même le fonds général, des dépenses, des acquisitions d'immobilisations, des prêts, des placements et des avances, ainsi que d'assumer d'autres coûts.

- Crédits complémentaires

Les crédits complémentaires sont constitués des crédits associés à des crédits au net, des crédits associés à des produits d'aliénation et des crédits alloués par décisions.

- Crédits initiaux

Les crédits initiaux représentent les crédits apparaissant dans le budget de dépenses de l'exercice, soit les crédits annuels (y compris ceux pour une période de plus d'un an déjà votés dans un exercice antérieur), les crédits permanents prévus et, s'il y a lieu, les crédits reportés permis en vertu de l'article 45 de la Loi sur l'administration publique.

- Crédits permanents

Les crédits permanents sont autorisés par des lois particulières et n'ont pas à être votés chaque année. De façon générale, chacune des lois particulières précise que les sommes nécessaires pour les activités visées par ces lois sont payées à même le fonds général du fonds consolidé du revenu.

Les crédits associés à des produits d'aliénation et certains crédits alloués par décisions font également partie des crédits permanents.

Glossaire (suite)

Pour ces crédits, le montant présenté à titre de « crédits autorisés » correspond à la somme des crédits initiaux et des crédits complémentaires, ajustée, s'il y a lieu, pour correspondre aux dépenses et investissements réels. Cet ajustement est présenté dans la colonne « Ajustements aux crédits permanents ».

- **Dépenses ne nécessitant pas de crédits**

Les dépenses ne nécessitant pas de crédits sont notamment celles liées à l'amortissement des immobilisations et des avantages incitatifs, à la consommation de stocks et de frais payés d'avance comptabilisés lors d'exercices financiers antérieurs, ainsi qu'aux opérations de restructuration. Certaines dépenses de transfert ne nécessitent pas non plus de crédits. Il s'agit de celles découlant de prêts pardonnables accordés à des entreprises dans un exercice précédent et pour lesquels des crédits de type « prêts, placements, avances et autres coûts » ont déjà été accordés.

Certaines dépenses négatives sont également présentées à titre de « dépenses ne nécessitant pas de crédits » afin que des crédits non autorisés ne soient pas rendus disponibles. C'est notamment le cas lorsque des revenus imputés à l'encontre du service de la dette sont supérieurs à la dépense et quand des variations à la baisse de provisions ou d'autres dépenses se produisent.

- **Transferts de crédits**

Les transferts de crédits concernent les crédits qui ont été transférés d'un programme à un autre, que ce soit au sein d'un même portefeuille ou, dans le cas notamment de provisions budgétaires, de portefeuilles différents.

Fonds spécial

- Un fonds spécial est un fonds institué par une loi afin de pourvoir à certains engagements financiers d'un ministre, d'un organisme budgétaire ou d'un organisme autre que budgétaire exerçant une fonction juridictionnelle.

Fonds spécial – Investissements

Les investissements d'un fonds spécial sont constitués des éléments suivants :

- **Immobilisations** : comprennent les sommes pour l'acquisition, la construction, le développement et l'amélioration d'immobilisations, y compris celles en ressources informationnelles. Elles comprennent également les coûts découlant des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations qui sont capitalisables;
- **Prêts, placements, avances et autres coûts** : comprennent les prêts; les fonds locaux; les avances autres que celles effectuées au fonds général du fonds consolidé du revenu; les placements à long terme d'une durée supérieure à 12 mois consentis à des tiers sous forme d'actions et de mises de fonds; les dépôts à participation; les obligations; les billets. Sont également incluses les incidences des modifications comptables sur les années antérieures concernant des dépenses et des investissements nécessitant l'approbation du Parlement ainsi que les engagements financiers découlant d'une opération de restructuration.

Supercatégories

- Rémunération

Cette supercatégorie comprend les dépenses encourues dans le cadre de la réalisation des programmes des ministères et des organismes budgétaires pour la rémunération normale, les heures supplémentaires et certaines autres indemnités versées directement par le gouvernement aux employés permanents, aux employés à temps partiel et aux occasionnels, y compris les étudiants et les saisonniers. Elle comprend également les traitements et les indemnités encourus envers les membres de l'Assemblée nationale, toute personne nommée ou désignée par cette dernière pour exercer une charge publique et le personnel qu'elle dirige, les juges ainsi que les membres de la Sûreté du Québec. Finalement, elle comprend tous les avantages sociaux fournis aux employés ainsi que les autres contributions du gouvernement à titre d'employeur.

- Fonctionnement

Cette supercatégorie comprend les dépenses encourues dans le cadre de la réalisation des programmes des ministères et des organismes budgétaires, à l'exclusion des dépenses de rémunération, de transfert, d'affectation à un fonds spécial, des créances douteuses et autres provisions ainsi que du service de la dette. Elle inclut notamment le coût lié à la réévaluation et aux obligations du gouvernement relatives à la réhabilitation de sites contaminés, l'amortissement des immobilisations, les dépenses de désactualisation, de même que les dépenses découlant d'une opération de restructuration. Elle comprend également les sommes pouvant être virées à un fonds spécial par un ministère ou un organisme budgétaire en application d'une disposition législative à cet effet jusqu'à concurrence des sommes portées au débit du fonds pour des biens ou des services fournis à ce ministère ou à cet organisme.

- Affectation à un fonds spécial

Cette supercatégorie comprend les sommes virées à un fonds spécial par un ministère ou un organisme budgétaire en application d'une disposition législative à cet effet. Ces sommes peuvent, notamment, pourvoir aux dépenses de rémunération et de fonctionnement d'un fonds spécial. Ne font pas partie de cette supercatégorie les sommes allouées pouvant être virées à un fonds spécial par un ministère ou un organisme budgétaire pour des biens ou des services fournis à ce ministère ou à cet organisme que le fonds a servi à financer.

- Transfert

Cette supercatégorie comprend les dépenses dont le versement est effectué dans le but de fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes. Pour le gouvernement, ces dépenses ne constituent ni des acquisitions directes de biens ou de services, ni des sommes accordées en vue d'obtenir un rendement, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un placement, ni des sommes pour lesquelles il s'attend à obtenir un remboursement ultérieurement comme dans le cas des prêts.

Glossaire (suite)

- Créances douteuses et autres provisions

Cette supercatégorie comprend les dépenses découlant des variations de la provision pour créances douteuses, de la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement et de la provision pour moins-value sur les prêts, les placements et les avances.

- Service de la dette

Cette supercatégorie comprend les intérêts sur les dettes, les gains et les pertes de change réalisés ainsi que l'amortissement des primes, des escomptes et des frais liés à l'émission d'emprunt et à la gestion des dettes. Elle comprend également les intérêts sur les obligations relatives aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. Enfin, elle comporte les intérêts relatifs aux ententes de partenariat public-privé signées par les ministères et les organismes budgétaires.

- Immobilisations en ressources informationnelles

Cette supercatégorie est incluse dans le budget d'investissements. Elle comprend les investissements encourus pour les immobilisations qui sont des développements informatiques ainsi que des équipements informatiques et bureautiques, soit pour leur acquisition, pour leur réalisation, laquelle comprend les étapes allant de la conception jusqu'à l'implantation, de même que pour leur amélioration. Cette supercatégorie comprend également les coûts découlant des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations en ressources informationnelles et qui sont capitalisables.

- Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles

Cette supercatégorie est incluse dans le budget d'investissements. Elle comprend les investissements encourus pour l'acquisition, la construction, le développement et l'amélioration d'immobilisations, y compris celles relatives aux ententes de partenariat public-privé à l'acquisition d'immobilisations incorporelles, mais excluant les immobilisations en ressources informationnelles. Cette supercatégorie comprend également les coûts découlant des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations tangibles qui sont capitalisables.

- Prêts, placements, avances et autres coûts

Cette supercatégorie est incluse dans le budget d'investissements. Elle comprend les apports de capitaux et les avances consenties aux organismes contrôlés par le gouvernement, soit ceux inscrits à son périmètre comptable, l'acquisition d'actions ou d'obligations d'entreprises du gouvernement ou autres, de même que les prêts consentis à des municipalités, à des organismes à but non lucratif ou à des personnes physiques ou morales du secteur privé. Sont également incluses dans cette supercatégorie les avances pour l'établissement ou le fonctionnement des fonds locaux et celles accordées aux employés du gouvernement.

Elle comprend également l'inscription de stock et des frais payés d'avance, les taxes de vente payées ou à payer (TVQ, TPS/TVH) et comptabilisées lors de l'acquisition de biens et de services et les engagements financiers concernant des années antérieures qui sont portés à la dette nette ainsi que ceux découlant d'une opération de restructuration.

